

**can-am**™



**2014**

**Guide du  
conducteur**

Comprenant  
**Informations de sécurité,  
renseignements sur le véhicule  
et l'entretien**  
(Tous les pays sauf Canada / États-Unis)

Série **DS 450<sup>MC</sup>**

**⚠ AVERTISSEMENT**

Lisez attentivement ce guide. Il comprend d'importantes consignes de sécurité.  
Ne conduisez jamais ce véhicule si vous avez moins de 16 ans. Pour conducteur  
expérimenté seulement. Conserver ce Guide du conducteur dans le véhicule.

2 1 9 0 0 1 3 3 1

## AVERTISSEMENT

**LA CONDUITE DE VOTRE VÉHICULE PEUT PRÉSENTER CERTAINS RISQUES.** Si vous ne conduisez pas prudemment, une collision ou un capotage peuvent survenir, même pendant des manœuvres simples comme les virages, la conduite dans une pente ou le franchissement d'obstacles. Pour votre sécurité, lisez attentivement et respectez tous les avertissements du présent guide et des étiquettes apposées sur le véhicule. **Toute négligence à cet égard pourrait entraîner des BLESSURES GRAVES, VOIRE MORTELLES.**

Le présent Guide du conducteur doit accompagner le véhicule en tout temps.

## AVERTISSEMENT

Ne pas tenir compte des avertissements et des directives de sécurité de ce guide, de la *DVD DE SÉCURITÉ* et des étiquettes apposées sur le véhicule peut mener à des blessures et même au décès.

Au Canada, les véhicules sont distribués par Bombardier Produits Récréatifs inc. (BRP). Aux États-Unis, les véhicules sont distribués par BRP US Inc.

Les marques de commerce suivantes sont la propriété de Bombardier Produits Récréatifs inc.:

Can-Am<sup>MC</sup>

DS 450<sup>MC</sup>

DS 450<sup>MC</sup> X<sup>MC</sup> xc

DS 450<sup>MC</sup> X<sup>MC</sup> mx

Rotax<sup>®</sup>

XPS<sup>MC</sup>

Ce document fait référence aux marques de commerce des sociétés suivantes:

Fox est une marque de commerce de Fox Racing Shox

Fox Float<sup>®</sup> X Evo<sup>MC</sup> et Podium<sup>®</sup> sont des marques de commerce de Fox Racing Shox

# AVANT-PROPOS

|            |   |
|------------|---|
| Deutsch    | Dieses Handbuch ist möglicherweise in Ihrer Landessprache verfügbar. Bitte wenden Sie sich an Ihren Händler oder besuchen Sie: <a href="http://www.operatorsguide.brp.com">www.operatorsguide.brp.com</a> . |
| English    | This guide may be available in your language. Check with your dealer or go to: <a href="http://www.operatorsguide.brp.com">www.operatorsguide.brp.com</a> .   |
| Español    | Es posible que este manual esté disponible en su idioma. Consulte a su distribuidor o visite: <a href="http://www.operatorsguide.brp.com">www.operatorsguide.brp.com</a> .                                  |
| Français   | Ce guide peut être disponible dans votre langue. Vérifier avec votre concessionnaire ou aller à: <a href="http://www.operatorsguide.brp.com">www.operatorsguide.brp.com</a> .                               |
| Nederlands | Deze handleiding kan beschikbaar zijn in uw taal. Vraag het aan uw dealer of ga naar: <a href="http://www.operatorsguide.brp.com">www.operatorsguide.brp.com</a> .  |
| Norsk      | Denne boken kan finnes tilgjengelig på ditt eget språk. Kontakt din forhandler eller gå til: <a href="http://www.operatorsguide.brp.com">www.operatorsguide.brp.com</a> .                                   |
| Português  | Este manual pode estar disponível em seu idioma. Fale com sua concessionária ou visite o site: <a href="http://www.operatorsguide.brp.com">www.operatorsguide.brp.com</a> .                                 |
| Suomi      | Käyttöohjekirja voi olla saatavissa omalla kielelläsi. Tarkista jälleenmyyjältä tai käy osoitteessa: <a href="http://www.operatorsguide.brp.com">www.operatorsguide.brp.com</a>                             |
| Svenska    | Denna bok kan finnas tillgänglig på ditt språk. Kontakta din återförsäljare eller gå till: <a href="http://www.operatorsguide.brp.com">www.operatorsguide.brp.com</a> .                                     |

Félicitations! Vous êtes maintenant propriétaire d'un tout nouveau VTT Can-Am<sup>MC</sup>. Vous profiterez de la garantie BRP et de tout un réseau de concessionnaires Can-Am autorisés disposés à fournir les pièces, le service ou les accessoires dont vous aurez besoin.

Votre concessionnaire tient à ce que vous soyez entièrement satisfait. Il a reçu la formation requise pour effectuer la préparation et la vérification initiale de votre véhicule et a fait les derniers réglages. Si vous désirez obtenir plus d'information sur l'entretien de votre véhicule, veuillez communiquer avec votre concessionnaire.

Lors de la livraison, on vous a d'abord expliqué la garantie, puis on vous a fait signer la *LISTE DE VÉRIFICATION DE PRÉLIVRAISON* pour vous assurer de la satisfaction de la préparation de votre véhicule.

## Avant le départ

Pour savoir comment réduire les risques de blessure ou de décès pour vous ou des passants, lisez le présent Guide du conducteur avant de conduire le véhicule:

- *INFORMATION SUR LA SÉCURITÉ*
- *INFORMATION SUR LE VÉHICULE.*

Lisez également toutes les étiquettes de sécurité sur votre VTT et visionnez attentivement le *DVD SUR LA SÉCURITÉ*.

Le non-respect des avertissements contenus dans ce Guide du conducteur risque d'entraîner des BLESSURES SÉRIEUSES ou la MORT.

## Recommandation quant à l'âge

Ce véhicule est de catégorie S; il est donc important de suivre cette recommandation au sujet de l'âge: une personne de moins de 16 ans ne doit jamais conduire ce véhicule.

Ce véhicule est conçu pour un usage récréatif par des conducteurs d'expérience seulement.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Il s'agit d'un VTT offrant un niveau de performance élevé. Par conséquent, les conducteurs inexpérimentés pourraient être surpris du comportement particulier de ce VTT dans diverses conditions de conduite.

**Cours de formation**

N'utilisez jamais ce véhicule sans les instructions qui s'imposent. **Il est fortement suggéré de suivre un cours pour la conduite de ce véhicule.** Tous les utilisateurs devraient s'inscrire à un cours donné par un instructeur reconnu.

**POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS SUR LA SÉCURITÉ EN VTT,** communiquez avec votre concessionnaire Can-Am autorisé, notamment concernant les cours offerts près de chez vous.

**Messages de sécurité**

Les messages de sécurité, leur apparence et la façon dont ils sont utilisés dans ce guide sont présentés de la façon suivante:

Le symbole d'avertissement sur la sécurité **⚠** indique un danger potentiel de blessure.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

**⚠ ATTENTION** Avertit d'une situation comportant des risques de blessures mineures ou modérées.

**AVIS** Avertit d'une directive qui, si elle n'est pas suivie, risque d'endommager gravement les composants du véhicule ou la propriété d'autrui.

**À propos du Guide du conducteur**

Le Guide du conducteur a été préparé pour que le propriétaire, ou le conducteur, d'un véhicule neuf se familiarise avec les diverses commandes, l'entretien et les méthodes de conduite sécuritaire. Il est indispensable à la conduite sécuritaire du véhicule.

Conservez le Guide du conducteur à proximité du véhicule afin de pouvoir vous y référer pour l'entretien, le dépannage ou la formation d'autres personnes.

Notez également que le Guide est offert en plusieurs langues. En cas de divergence par rapport à la version anglaise, cette dernière prévaut.

Si vous désirez obtenir ou imprimer une copie supplémentaire du Guide du conducteur, il suffit d'aller sur le site Web **www.operatorsguide.brp.com**.

L'information contenue dans ce document était exacte à la date de publication. Il faut noter toutefois que BRP adopte une politique d'amélioration continue de ses produits, sans toutefois s'engager à incorporer les améliorations aux produits déjà fabriqués. En raison de changements de dernière minute, il peut donc y avoir certaines différences entre le produit tel que fabriqué et les descriptions ou les fiches techniques du présent guide. BRP se réserve le droit d'annuler ou de modifier les caractéristiques, les fonctions, les modèles et l'équipement sans encourir d'obligation.

Le Guide du conducteur et la *DVD DE SÉCURITÉ* doivent être offerts avec le véhicule au moment de la vente.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:



## **AVERTISSEMENT**

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

---

# TABLE DES MATIÈRES

|                                       |          |
|---------------------------------------|----------|
| <b>AVANT-PROPOS</b> .....             | <b>1</b> |
| Avant le départ .....                 | 1        |
| Messages de sécurité .....            | 2        |
| À propos du Guide du conducteur ..... | 2        |

## **INFORMATIONS DE SÉCURITÉ**

|  |          |
|--|----------|
| <b>PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES</b> .....                     | <b>8</b> |
| Éviter toute intoxication au monoxyde de carbone ..... | 8        |
| Éviter les feux d'essence et les autres dangers .....  | 8        |
| Éviter de se brûler avec des pièces chaudes.....       | 8        |
| Accessoires et modifications .....                     | 8        |

|  |           |
|--|-----------|
| <b>MESSAGES SPÉCIAUX SUR LA SÉCURITÉ</b> ..... | <b>10</b> |
|--|-----------|

|   |           |
|---|-----------|
| <b>AVERTISSEMENTS SUR L'UTILISATION</b> ..... | <b>13</b> |
|---|-----------|

|                                   |           |
|-----------------------------------|-----------|
| <b>CONDUITE DU VÉHICULE</b> ..... | <b>38</b> |
|-----------------------------------|-----------|

|  |    |
|--|----|
| Inspection avant la conduite .....                 | 39 |
| Vêtements .....                                    | 40 |
| Transport de passager .....                        | 41 |
| Transport de charges .....                         | 41 |
| Conduite récréative .....                          | 41 |
| Environnement .....                                | 41 |
| Limites de conception .....                        | 42 |
| Utilisation hors route .....                       | 42 |
| Précautions générales et mesures de sécurité ..... | 42 |
| Techniques de conduite .....                       | 45 |

|  |           |
|--|-----------|
| <b>ÉTIQUETTES IMPORTANTES SUR LE PRODUIT</b> ..... | <b>53</b> |
|--|-----------|

|  |    |
|--|----|
| Étiquette mobile .....                   | 53 |
| Étiquettes de sécurité du véhicule ..... | 54 |
| Étiquettes de conformité .....           | 59 |
| Étiquette d'information technique .....  | 59 |

## **RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE**

|  |           |
|--|-----------|
| <b>COMMANDES, INSTRUMENTS ET ÉQUIPEMENTS</b> ..... | <b>62</b> |
|--|-----------|

|  |    |
|--|----|
| 1) Manette d'accélérateur .....        | 63 |
| 2) Manette de frein avant .....        | 63 |
| 3) Manette d'embrayage .....           | 63 |
| 4) Frein de stationnement .....        | 64 |
| 5) Interrupteur multifonctionnel ..... | 65 |
| 6) Interrupteur d'allumage .....       | 66 |
| 7) Voyants .....                       | 66 |
| 8) Pédale de frein arrière .....       | 67 |
| 9) Levier sélecteur .....              | 67 |
| 10) Trousse d'outils .....             | 67 |

|   |           |
|---|-----------|
| <b>COMMANDES, INSTRUMENTS ET ÉQUIPEMENTS (suite)</b>          |           |
| 11) Siège .....   | 67        |
| <b>CARBURANT</b> .....  | <b>69</b> |
| Exigences en matière de carburant .....                       | 69        |
| Méthode de remplissage .....                                  | 69        |
| <b>CONSIGNES D'UTILISATION</b> .....                          | <b>71</b> |
| Fonctionnement pendant la période de rodage .....             | 71        |
| Démarrage du moteur .....                                     | 71        |
| Changement de rapport .....                                   | 72        |
| Arrêt du moteur .....   | 72        |
| <b>OPÉRATIONS SPÉCIALES</b> .....                             | <b>75</b> |
| Que faire en cas de retournement du véhicule? .....           | 75        |
| Que faire en cas d'immersion du véhicule dans l'eau? .....    | 75        |
| <b>PERSONNALISATION DE LA CONDUITE</b> .....                  | <b>76</b> |
| Alignement de la direction .....                              | 76        |
| Réglage de la largeur de la voie arrière (X xc et X mx) ..... | 77        |
| Réglage de la chasse (X xc et X mx) .....                     | 78        |
| Réglage de l'angle de carrossage (X mx) .....                 | 79        |
| Directive de réglage de la suspension .....                   | 81        |
| Suspension avant (DS 450/DS450 X xc) .....                    | 81        |
| Suspension avant DS(DS 450 X mx) .....                        | 82        |
| Suspension arrière (DS 450/DS450 X xc) .....                  | 85        |
| Suspension arrière DS(DS 450 X mx) .....                      | 86        |
| Réglages en usine de la suspension .....                      | 89        |
| <b>TRANSPORT DU VÉHICULE</b> .....                            | <b>91</b> |

## **RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN**

|  |           |
|--|-----------|
| <b>INSPECTIONS INITIALES DE 5 HEURES ET DE 10 HEURES</b> .....                       | <b>94</b> |
| Vidange d'huile à moteur et remplacement du filtre à huile au bout de 5 heures ..... | 94        |
| Inspection initiale .....  | 94        |
| <b>PROGRAMME D'ENTRETIEN</b> .....   | <b>95</b> |
| <b>PROCÉDURES D'ENTRETIEN</b> .....  | <b>99</b> |
| Huile à moteur .....   | 99        |
| Liquide de refroidissement .....   | 103       |
| Filtre à air .....   | 106       |
| Boîtier de filtre à air .....  | 108       |
| Pare-étincelles du silencieux .....  | 108       |
| Radiateur .....  | 109       |
| Levier sélecteur .....   | 110       |
| Embrayage .....  | 110       |
| Câble d'accélérateur .....   | 113       |
| Manette d'accélérateur .....   | 114       |
| Bougies .....  | 115       |

|  |            |
|--|------------|
| <b>PROCÉDURES D'ENTRETIEN (suite)</b>                  |            |
| Batterie .....   | 116        |
| Fusibles .....   | 116        |
| Feux .....   | 117        |
| Voyants .....  | 119        |
| Chaîne d'entraînement .....                            | 119        |
| Glissière de la chaîne d'entraînement .....            | 121        |
| Roues dentées de la chaîne d'entraînement .....        | 121        |
| Pneus et roues .....                                   | 121        |
| Roulements de roue avant .....                         | 125        |
| Essieu arrière .....                                   | 125        |
| Suspensions .....                                      | 125        |
| Freins .....   | 126        |
| Carrosserie .....                                      | 128        |
| Châssis .....  | 128        |
| <b>ENTRETIEN DU VÉHICULE .....</b>                     | <b>130</b> |
| Entretien d'après- utilisation .....                   | 130        |
| Nettoyage et protection du véhicule .....              | 130        |
| <b>ENTREPOSAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE .....</b> | <b>131</b> |

### ***RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES***

|   |            |
|---|------------|
| <b>IDENTIFICATION DU VÉHICULE .....</b>   | <b>134</b> |
| Numéro d'identification du véhicule ..... | 134        |
| Numéro d'identification du moteur .....   | 134        |
| <b>DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE .....</b> | <b>135</b> |
| <b>FICHES TECHNIQUES .....</b>            | <b>136</b> |

### ***DIAGNOSTIC DES PANNES***

|                                      |            |
|--------------------------------------|------------|
| <b>DIRECTIVES DE DÉPANNAGE .....</b> | <b>144</b> |
|--------------------------------------|------------|

### ***GARANTIE***

|   |            |
|---|------------|
| <b>GARANTIE LIMITÉE BRP INTERNATIONALE: VTT CAN-AM<sup>MC</sup> 2014 .....</b>  | <b>150</b> |
| <b>GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN, POUR LA COMMUNAUTÉ DES ÉTATS INDÉPENDANTS ET POUR LA TURQUIE: VTT CAN-AM<sup>MC</sup> 2014 .....</b> | <b>155</b> |

### ***INFORMATION SUR LE CLIENT***

|   |            |
|---|------------|
| <b>CONFIDENTIALITÉ DES RENSEIGNEMENTS .....</b>   | <b>162</b> |
| <b>CHANGEMENT D'ADRESSE/DE PROPRIÉTAIRE .....</b> | <b>163</b> |



# ***INFORMATIONS DE SÉCURITÉ***

---

# PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES

## Éviter toute intoxication au monoxyde de carbone

Tous les gaz d'échappement des moteurs contiennent du monoxyde de carbone, un gaz mortel. L'inhalation de monoxyde de carbone peut provoquer des maux de tête, des étourdissements, de la somnolence, des nausées, de la confusion et même la mort.

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore, inodore et insipide. Il peut se répandre même si vous ne voyez ou ne sentez aucun gaz d'échappement. Vous pouvez donc vous retrouver rapidement dans une concentration mortelle de monoxyde de carbone et être incapable de réagir. Par ailleurs, une concentration de monoxyde de carbone peut être mortelle pendant des heures ou des jours dans les endroits clos ou mal ventilés. Si vous ressentez des symptômes d'intoxication au monoxyde de carbone, quittez immédiatement les lieux, allez à l'air frais et demandez un traitement médical.

Afin d'éviter les blessures graves ou même la mort causées par du monoxyde de carbone:

- Ne faites jamais fonctionner le véhicule dans un endroit mal aéré ou partiellement clos, comme un garage, un abri d'auto ou une grange. Même en tentant de chasser les gaz d'échappement avec des ventilateurs ou en ouvrant les portes et les fenêtres, la concentration du monoxyde de carbone peut rapidement devenir dangereuse.
- Ne faites jamais fonctionner le véhicule à l'extérieur là où les gaz d'échappement pourraient entrer dans un bâtiment par les ouvertures, comme les fenêtres et les portes.

## Éviter les feux d'essence et les autres dangers

L'essence est extrêmement inflammable et hautement explosive. Des vapeurs d'essence peuvent se répandre et être allumées par une étincelle ou une flamme à plusieurs mètres du moteur. Pour réduire les risques d'incendie ou d'explosion, veuillez suivre les directives ci-dessous:

- Ne démarrez ou ne conduisez jamais le véhicule en l'absence du bouchon de carburant.
- N'utilisez qu'un bidon rouge approuvé pour conserver le carburant.
- Conformez-vous strictement aux instructions de la sous-section *CARBURANT*.

L'essence est un poison et peut entraîner des blessures ou la mort.

- Ne siphonnez jamais l'essence avec la bouche.
- En cas d'ingestion d'essence, d'éclaboussure dans les yeux ou d'inhalation des vapeurs d'essence, consultez immédiatement un médecin.

En cas de déversement d'essence sur vous, lavez-vous à l'eau et au savon et changez de vêtements.

## Éviter de se brûler avec des pièces chaudes

Certains composants deviennent chauds lorsque le moteur tourne. Évitez tout contact avec ces pièces pendant et peu de temps après leur fonctionnement pour éviter les brûlures.

## Accessoires et modifications

N'effectuez pas de modifications non autorisées et n'utilisez pas d'équipement ou des accessoires non homologués par BRP. Des modifications qui

n'ont pas été testées par BRP peuvent augmenter le risque de blessures par collision et rendre le véhicule illégal.

Consultez votre concessionnaire Can-Am autorisé pour connaître les accessoires offerts pour votre véhicule.

---

# MESSAGES SPÉCIAUX SUR LA SÉCURITÉ

## **CE VÉHICULE N'EST PAS UN JOUET ET PEUT ÊTRE DANGEREUX.**

- Ce véhicule se conduit différemment des véhicules comme les motocyclettes et les voitures.
- Vous devez être prudent, sinon une collision ou un capotage pourrait survenir rapidement, même lors de manoeuvres de routine comme la négociation de virages et d'obstacles ou la conduite en pente.

**DE GRAVES BLESSURES OU LA MORT** peut découler de la non-observance de ces instructions:

- Lire attentivement le présent Guide du conducteur et toutes les étiquettes d'avertissement apposés sur le véhicule et se conformer aux procédures de fonctionnement décrites. Visionner le *DVD DE SÉCURITÉ* avant toute opération.
- Il s'agit d'un VTT offrant un niveau de performance élevée pour utilisation hors-route seulement. Les conducteurs inexpérimentés risquent d'être surpris du comportement particulier de ce VTT dans diverses conditions de terrains.
- Respecter toujours l'âge prescrit: une personne de moins de 16 ans ne doit jamais conduire ce véhicule. Pour conducteurs d'expérience seulement.
- Ne jamais transporter un passager sur ce véhicule. Le transport d'un ou de passagers modifie l'équilibre et la direction, et augmente les risques de perte de contrôle.
- Ne jamais utiliser ce véhicule sur des surfaces asphaltées, y compris les trottoirs, les allées, les stationnements et la voie publique.
- Ne jamais utiliser ce véhicule sur une voie publique, une route, une autoroute, un chemin de terre ou une route de gravier.
- Ne jamais utiliser ce véhicule sans porter un casque approuvé et bien ajusté. Porter des protecteurs pour les yeux (lunettes de protection visière), des gants, des bottes, une chemise ou une veste à manches longues et un pantalon long.
- Ne jamais utiliser ce véhicule sous l'influence de l'alcool ou de la drogue. Ces substances augmentent le temps de réaction et affaiblissent les capacités de jugement.
- Ne jamais conduire à une vitesse excessive. Se déplacer à une vitesse qui convient au terrain, à la visibilité, aux conditions d'utilisation et à votre expérience.
- Ne jamais faire de cabrés, de sauts ni d'autres cascades.
- Avant de le conduire, inspecter le véhicule et vérifier s'il peut être conduit sécuritairement. Suivre les programmes d'inspection et d'entretien décrits dans ce Guide du conducteur.
- Toujours garder les deux mains sur le guidon et les deux pieds sur les repose-pieds lorsque le véhicule est en marche.
- Toujours conduire lentement et être très prudent lorsqu'on s'aventure en terrain inconnu. Toujours demeurer attentif aux variations de terrain en conduisant ce véhicule.
- Ne jamais utiliser le véhicule en terrain très accidenté, glissant ou friable, à moins d'avoir appris et pratiqué les techniques nécessaires au contrôle de ce véhicule sur de tels terrains. Toujours être particulièrement prudent sur ce type de terrain.

- Utiliser les méthodes de virage du présent guide. Négocier les virages à basse vitesse avant de tenter un virage à plus haute vitesse. Ne pas tourner à une vitesse excessive.
- Ne jamais utiliser le véhicule sur des pentes trop escarpées pour le véhicule ou votre niveau de compétence. S'exercer sur de petites pentes avant de s'aventurer sur les pentes plus prononcées.
- Toujours monter une pente de la façon prescrite dans ce guide. Examiner le terrain avant de monter une pente. Ne jamais monter une pente dont la surface est glissante ou friable. Transférer le poids vers l'avant. Ne jamais accélérer ni changer de rapport brusquement. Ne jamais traverser la crête d'une colline à haute vitesse.
- Toujours descendre une pente et freiner de la façon indiquée dans ce guide. Examiner le terrain avant de descendre une pente. Transférer son poids vers l'arrière. Ne jamais descendre une pente à haute vitesse. Éviter de descendre une pente selon un angle qui ferait pencher le véhicule d'un côté. Descendre une pente en ligne droite dans la mesure du possible.
- Toujours procéder de la façon indiquée plus loin dans ce guide pour se déplacer à flanc de colline. Éviter les pentes dont les surfaces sont glissantes ou friables. Transférer son poids vers l'amont. Ne jamais tenter un virage dans une pente à moins de maîtriser la technique de virage décrite dans ce guide pour un terrain de niveau. Éviter dans la mesure du possible de se déplacer latéralement sur une pente escarpée.
- Toujours procéder de la façon indiquée plus loin dans ce guide pour un calage ou un recul lors de la montée d'une colline. Pour éviter tout calage, choisir le rapport approprié et maintenir une vitesse constante en montée. Advenant un calage ou un entraînement vers l'arrière du véhicule, utiliser la méthode de freinage décrite dans ce guide. Descendre du côté du haut de la colline ou sur le côté du véhicule si ce dernier est dirigé vers le haut de la pente. Retourner le véhicule et y remonter de la façon décrite dans ce guide.
- Toujours vérifier s'il y a des obstacles avant de s'aventurer en terrain inconnu. Ne jamais tenter de passer de gros obstacles comme des rochers ou des troncs d'arbres. Toujours procéder de la façon prescrite dans ce guide.
- Être toujours prudent quand le véhicule patine ou glisse. Apprendre à contrôler de façon sécuritaire un véhicule qui dérape ou qui glisse en s'exerçant à basse vitesse sur un terrain plat et de niveau. Sur des surfaces très glissantes comme la glace, conduire lentement et prudemment pour réduire les risques de dérapage et de perte de contrôle.
- Ne jamais utiliser ce véhicule dans un fort courant d'eau ou dans une étendue d'eau plus profonde que ce qui est recommandé dans ce guide. L'eau réduit la capacité de freinage. Faire fonctionner les freins une fois sortis de l'eau, de la boue ou de la neige. Au besoin, freiner à répétition pour sécher les plaquettes.
- Toujours utiliser des pneus de dimension et de type prescrits dans ce Guide du conducteur. S'assurer que la pression des pneus est conforme aux recommandations du présent guide.
- Ne jamais modifier le véhicule en installant ou en utilisant des accessoires pour lesquels le véhicule n'est pas conçu. Utiliser seulement des accessoires approuvés par BRP.

- Ne jamais dépasser la charge admissible pour ce véhicule en tenant compte du poids du conducteur, ainsi que de tous les autres accessoires et charges.
- N'utilisez jamais ce véhicule sans les instructions qui s'imposent. **Il est fortement suggéré de suivre un cours pour la conduite de ce véhicule.** Tous les utilisateurs devraient s'inscrire à un cours donné par un instructeur reconnu.

**POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS SUR LA SÉCURITÉ EN VTT,** communiquez avec votre concessionnaire Can-Am autorisé afin d'avoir la liste des cours offerts près de chez vous.

# AVERTISSEMENTS SUR L'UTILISATION

Les avertissements suivants et leur format répondent aux exigences de la United States Consumer Product Safety Commission. Ils doivent figurer dans le Guide du conducteur de tous les VTT.

**REMARQUE:** Les illustrations suivantes ne sont que des représentations générales. Votre modèle peut différer.

## AVERTISSEMENT



### **DANGER POSSIBLE**

Utilisation du véhicule sans respecter les instructions.

### **CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Le risque d'accident s'accroît si le conducteur n'utilise pas adéquatement le véhicule dans des situations variées et sur divers types de terrains.

### **COMMENT CONTOURNER LE DANGER?**

Les conducteurs débutants et inexpérimentés devraient suivre un cours de conduite. On suggère par la suite de mettre régulièrement en pratique les notions apprises ainsi que les techniques d'utilisation décrites dans ce guide.

Pour de plus amples renseignements sur la formation, communiquez avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

**⚠ AVERTISSEMENT**



V00A01Q

**DANGER POSSIBLE**

Défaut de respecter l'âge minimal recommandé pour conduire ce véhicule.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

L'utilisation du véhicule par une personne trop jeune peut causer des blessures ou le décès.

Même si la personne a l'âge minimal recommandé pour conduire ce véhicule, il se peut qu'elle ne possède pas les compétences, les habiletés ou le jugement requis pour conduire ce véhicule en toute sécurité, ce qui pourrait l'impliquer dans un accident grave.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER?**

Aucune personne de moins de 16 ans ne doit conduire ce véhicule.



**⚠ AVERTISSEMENT****DANGER POSSIBLE**

Ne jamais transporter de passager.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Importante réduction de s capacités à équilibrer et à maîtriser le véhicule.

Une telle situation pourrait causer un accident et se traduire par des blessures pour le conducteur ou le passager.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER?**

Ne jamais transporter de passager. Même si le siège du conducteur est long et qu'il permet une grande liberté de mouvement, il n'est pas conçu pour le transport de passager.

**! AVERTISSEMENT**



**DANGER POSSIBLE**

Utilisation de ce véhicule sur des surfaces asphaltées.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Les pneus sont conçus pour une utilisation hors route seulement, et non pour les surfaces asphaltées. L'utilisation de ce véhicule sur des surfaces asphaltées peut sérieusement réduire la maniabilité et provoquer une perte de maîtrise.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER?**

Ne jamais utiliser ce véhicule sur des surfaces asphaltées, y compris les trottoirs, les allées, les stationnements et la voie publique.

**⚠ AVERTISSEMENT****DANGER POSSIBLE**

Utilisation du véhicule sur la voie publique, les routes ou les autoroutes.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Cette utilisation risque d'entraîner une collision avec un autre véhicule.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER?**

Ne jamais utiliser ce véhicule sur une voie publique, une route, une autoroute, un chemin de terre ou une route de gravier. Dans plusieurs États ou provinces, il est illégal d'utiliser ce véhicule sur la voie publique, les routes et les autoroutes.

**⚠ AVERTISSEMENT**



**DANGER POSSIBLE**

Conduire ce véhicule sans porter un casque approuvé, des verres de protection et des vêtements protecteurs.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Les articles suivants concernent tous les conducteurs de VTT:

- L'utilisation du véhicule sans le port d'un casque homologué augmente les risques de blessure grave à la tête et de décès en cas d'accident.
- L'utilisation du véhicule sans le port d'une protection oculaire peut provoquer un accident et augmenter les risques de blessure grave en cas d'accident.
- L'utilisation du véhicule sans vêtements protecteurs augmente les risques de blessure grave en cas d'accident.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER?**

Toujours porter un casque approuvé et bien ajusté. Porter également:

- Des protecteurs pour les yeux (lunettes de protection ou visière)
- Des gants et des bottes
- Une chemise ou une veste à manches longues
- Un pantalon long.

**! AVERTISSEMENT**

V00A07Q

**DANGER POSSIBLE**

Utilisation de ce véhicule sous l'effet de l'alcool ou de la drogue.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Votre jugement peut être sérieusement compromis.

Votre vitesse de réaction peut être ralentie.

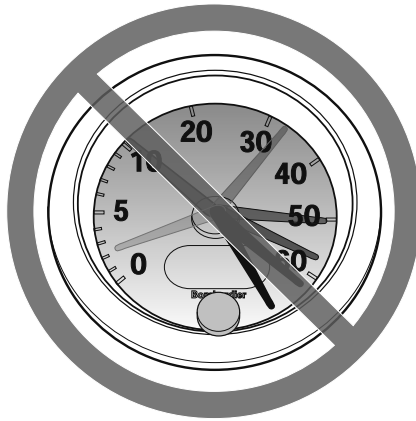
Votre sens de l'équilibre et votre perception peuvent être compromis.

Un accident et même le décès pourraient survenir.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER?**

Ne jamais utiliser ce véhicule sous l'effet de l'alcool ou de la drogue.

**⚠ AVERTISSEMENT**



V00A08Q

**DANGER POSSIBLE**

Conduire ce véhicule à une vitesse excessive.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Augmente les risques d'une perte de maîtrise du véhicule, ce qui peut provoquer un accident.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER?**

Toujours se déplacer à une vitesse qui convient au terrain, à la visibilité, aux conditions d'utilisation et à son expérience.

**! AVERTISSEMENT****DANGER POSSIBLE**

Exécution de cabrés, de sauts et d'autres types de cascades.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Augmente les risques d'accident et de capotage.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER?**

Ne jamais tenter de cascades telles que des cabrés ou des sauts. Éviter les manoeuvres visant à épater les gens.

**! AVERTISSEMENT****DANGER POSSIBLE**

Défaut d'inspecter le véhicule avant de l'utiliser.

Défaut de bien entretenir le véhicule.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Augmente les risques d'accident et de dommages à l'équipement.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER?**

Toujours inspecter le véhicule avant chaque utilisation pour vérifier s'il est en bon état de marche.

Suivre les recommandations d'inspection et d'entretien décrites plus loin.

**⚠ AVERTISSEMENT**

**DANGER POSSIBLE**

Conduire sur des cours d'eau gelés.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Un bris de glace peut provoquer de graves blessures ou la mort.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER?**

Ne jamais conduire le véhicule sur une surface gelée avant de s'assurer que la glace est assez épaisse pour supporter le poids du véhicule et de sa charge ainsi que la force créée par le véhicule en mouvement.

**⚠ AVERTISSEMENT**



**DANGER POSSIBLE**

Retirer des mains du guidon ou les pieds des repose-pieds lorsque le véhicule est en marche.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

La conduite au moyen d'une seule main ou d'un seul pied peut réduire la capacité à maîtriser le véhicule, faire perdre l'équilibre et causer des chutes. Si on retire un pied du repose-pieds, le pied ou la jambe pourrait venir en contact avec les roues arrière et provoquer des blessures ou un accident.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER?**

Toujours garder les deux mains sur le guidon et les deux pieds sur les repose-pieds lorsque le véhicule est en marche.



**⚠ AVERTISSEMENT****DANGER POSSIBLE**

Ne pas conduire le véhicule avec prudence en terrain inconnu.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Vous pourriez réaliser trop tard qu'il y a des rochers des bosses ou des cavités cachées, de sorte qu'il sera impossible de réagir.

Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule, ou celui-ci pourrait capoter.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER?**

Conduire lentement et être particulièrement prudent en s'aventurant en terrain inconnu.

Toujours faire preuve de vigilance en conduisant le véhicule lorsque les conditions du terrain varient.

**⚠ AVERTISSEMENT**



**DANGER POSSIBLE**

Défaut d'être particulièrement prudent en terrain très accidenté, glissant ou friable.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Peut entraîner une perte d'adhérence ou de maîtrise du véhicule et ainsi provoquer un accident ou un capotage.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER?**

Ne pas utiliser le véhicule en terrain très accidenté, glissant ou friable, à moins d'avoir appris et pratiqué les techniques d'utilisation du véhicule sur ce type de terrain.

Toujours être particulièrement prudent sur ce type de terrain.

**⚠ AVERTISSEMENT****DANGER POSSIBLE**

Virage inadéquat.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Perte de contrôle du véhicule pouvant provoquer une collision ou un capotage.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER?**

Utiliser les méthodes de virage du présent guide. Négocier les virages à basse vitesse avant de tenter un virage à plus haute vitesse.

Ne pas tourner à une vitesse excessive.

**! AVERTISSEMENT**



**DANGER POSSIBLE**

Utilisation sur des pentes trop escarpées.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Le véhicule peut se renverser plus facilement sur des pentes très escarpées que sur des surfaces de niveau ou sur de petites pentes.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER?**

Ne jamais utiliser le véhicule sur des pentes trop escarpées pour le véhicule ou votre niveau de compétence.

S'exercer sur de petites pentes avant de s'aventurer sur les pentes plus prononcées.

**⚠ AVERTISSEMENT****DANGER POSSIBLE**

Monter les collines de façon inadéquate.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Pourrait entraîner une perte de maîtrise ou le capotage du véhicule.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER?**

Toujours monter une pente de la façon prescrite dans ce guide.

Bien observer le terrain avant de monter une pente.

Ne jamais monter une pente dont la surface est glissante ou friable.

Transférer le poids vers l'avant.

Ne jamais accélérer ni changer de rapport brusquement. Le véhicule pourrait se renverser vers l'arrière.

Ne jamais traverser la crête d'une colline à haute vitesse. Un obstacle, un escarpement prononcé, un autre véhicule ou une autre personne pourrait se trouver de l'autre côté.

**⚠ AVERTISSEMENT**



**DANGER POSSIBLE**

Méthode de descente inadéquate.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Pourrait entraîner une perte de maîtrise ou le capotage du véhicule.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER?**

Toujours descendre les pentes en suivant les méthodes appropriées décrites dans ce Guide du conducteur.

**REMARQUE:** Il faut utiliser une technique de freinage spéciale lorsqu'on descend une pente.

Toujours examiner le terrain avant de descendre une pente.

Transférer son poids vers l'arrière.

Ne jamais descendre une pente à haute vitesse.

Éviter de descendre une pente selon un angle qui ferait trop pencher le véhicule d'un côté. Descendre une pente en ligne droite dans la mesure du possible.

**! AVERTISSEMENT****DANGER POSSIBLE**

Déplacements à flanc de colline ou virages inadéquats dans les pentes.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Pourrait entraîner une perte de maîtrise ou le capotage du véhicule.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER?**

Ne jamais tenter un virage sur une pente à moins de maîtriser la technique de virage décrite dans ce guide pour un terrain de niveau. Être très prudent lors d'un virage dans une pente.

Éviter dans la mesure du possible de se déplacer latéralement sur une pente escarpée.

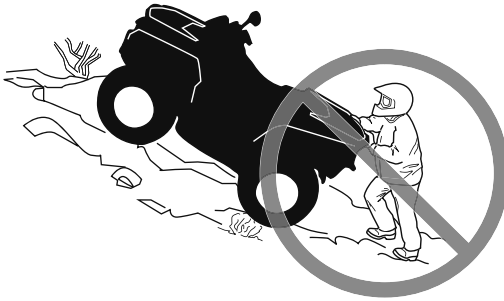
***Lors d'un déplacement à flanc de colline:***

Toujours procéder de la façon prescrite dans ce guide.

Éviter les pentes dont les surfaces sont glissantes ou friables.

Transférer son poids vers l'amont.

**! AVERTISSEMENT**



**DANGER POSSIBLE**

Calage, recul ou débarquement inadéquat quand on monte une pente.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Pourrait entraîner un renversement du véhicule.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER?**

Choisir le rapport approprié et maintenir une vitesse constante lorsqu'on escalade une pente.

***Si le véhicule cesse d'avancer:***

Maintenir son poids vers l'amont. Ne jamais accélérer ni changer de rapport brusquement. Le véhicule pourrait se renverser vers l'arrière.

Serrer les freins.

Verrouiller le frein de stationnement après l'immobilisation.

Descendre du côté amont ou par un côté si le véhicule est dirigé vers le haut de la pente.

***Si le véhicule commence à reculer:***

Maintenir son poids vers l'amont. Ne jamais accélérer ni changer de rapport brusquement. Le véhicule pourrait se renverser vers l'arrière.

Ne jamais serrer le frein arrière si le véhicule recule.

Serrer graduellement les freins avant.

Une fois complètement arrêté, serrer également le frein arrière et verrouiller le frein de stationnement.

Descendre du côté amont ou par un côté si le véhicule est dirigé vers le haut de la pente.

Retourner le véhicule et y remonter de la façon décrite dans ce guide.



**⚠ AVERTISSEMENT****DANGER POSSIBLE**

Façon inadéquate de négocier les obstacles.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Peut entraîner une perte de contrôle ou une collision.

Pourrait provoquer un renversement du véhicule.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER?**

Avant de s'aventurer en terrain inconnu, vérifier s'il y a des obstacles.

Ne jamais tenter de passer de gros obstacles, tels que des rochers ou des troncs d'arbres.

Lors de la négociation d'obstacles, procéder de la façon décrite dans ce guide.

**⚠ AVERTISSEMENT**



**DANGER POSSIBLE**

Dérapiage ou glissement inadéquat.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Perdre la maîtrise du véhicule.

Les pneus peuvent soudainement adhérer au sol, ce qui peut provoquer le capotage du véhicule.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER?**

Apprendre à contrôler de façon sécuritaire un véhicule qui dérape ou qui glisse en s'exerçant à basse vitesse sur un terrain plat et de niveau.

Sur les surfaces très glissantes comme la glace, conduire lentement et avec prudence pour réduire les risques de dérapage ou de glissement non maîtrisé.

**! AVERTISSEMENT****DANGER POSSIBLE**

Utilisation du véhicule dans une étendue d'eau profonde ou présentant un courant fort.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Les pneus peuvent flotter et entraîner une perte de traction ou une perte de maîtrise pouvant causer un accident.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER?**

Ne jamais utiliser ce véhicule quand le courant est fort ou dans une étendue d'eau plus profonde que ce que prescrit ce guide.

Avant de traverser un cours d'eau, en vérifier la profondeur et la force du courant. Le niveau d'eau ne doit pas dépasser les repose-pieds.

L'eau réduit la capacité de freinage. Faire fonctionner les freins une fois sortis de l'eau. Au besoin, freiner à répétition pour sécher les plaquettes.

**⚠ AVERTISSEMENT**



**DANGER POSSIBLE**

Utilisation de pneus inadéquats pour ce véhicule ou qui ont une pression insuffisante ou inégale.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

L'utilisation de pneus inadéquats pour ce véhicule ou dont la pression est insuffisante ou inégale peut entraîner une perte de maîtrise, une crevaison, un glissement du pneu sur sa jante et peut accroître les risques d'accident.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER?**

Toujours utiliser des pneus de la dimension et du type indiqués dans ce guide.

S'assurer que la pression des pneus est conforme aux recommandations du présent guide.

Remplacer toute roue ou tout pneu endommagé.

**⚠ AVERTISSEMENT****DANGER POSSIBLE**

Utilisation d'un véhicule ayant fait l'objet de modifications non approuvées.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

L'installation inadéquate d'accessoires ou la modification de ce véhicule peut avoir un effet sur sa maniabilité et pourrait, dans certains cas, causer un accident.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER?**

Ne jamais modifier le véhicule en installant ou en utilisant des accessoires pour lesquels le véhicule n'est pas conçu. Toutes les pièces et tous les accessoires installés sur ce véhicule doivent être approuvés par BRP; leur installation et leur utilisation doivent se faire conformément aux instructions. Pour plus de renseignements, communiquez avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

Toute modification du véhicule visant à augmenter la vitesse et les performances peut constituer une violation des modalités de la garantie limitée du véhicule. De plus, certaines modifications, telles la dépose des composants du moteur ou du système d'échappement, sont illégales en vertu de la plupart des lois.

**! AVERTISSEMENT**



**DANGER POSSIBLE**

Surcharge du véhicule, transport ou remorquage inadéquat d'une charge.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Pourrait avoir un effet sur la maniabilité et causer un accident.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER?**

Ne jamais dépasser la charge admissible pour ce véhicule. Tenir compte du poids du conducteur, de tous les autres accessoires et de la charge.

Bien répartir et fixer solidement la charge.

Réduire la vitesse lors du transport d'une charge. Prévoir davantage de distance pour freiner.

Toujours respecter les directives du Guide du conducteur lorsqu'il s'agit de transporter une charge.

**⚠ AVERTISSEMENT**

V03M01Q

**DANGER POSSIBLE**

Le transport de matériel inflammable ou dangereux comporte un risque d'explosion.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Des blessures graves ou la mort.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER?**

Ne jamais transporter de matériel inflammable ou dangereux.

---

# CONDUITE DU VÉHICULE

Afin d'apprécier pleinement les joies de la conduite de ce véhicule, il est impératif de suivre certains conseils et de connaître certains principes. Certains peuvent sembler tout à fait nouveaux, alors que d'autres vous paraîtront logiques ou évidents.

Prenez le temps d'étudier ce guide, les avertissements apposés sur le véhicule et le *DVD DE SÉCURITÉ* accompagnant le véhicule. On y trouve une description plus complète de ce que vous devriez savoir avant d'utiliser le véhicule.

Que vous soyez un conducteur novice ou d'expérience, il est essentiel pour votre sécurité que vous connaissiez les commandes et autres caractéristiques du véhicule. Il est également important de conduire le véhicule adéquatement.

Il s'agit d'un VTT offrant un niveau de performance élevée pour utilisation hors-route seulement. Les conducteurs inexpérimentés risquent d'être surpris du comportement particulier de ce VTT dans diverses conditions de terrains.

Les personnes présentant une déficience intellectuelle ou des troubles physiques et les amateurs de risques sont plus exposées aux capotages ou aux collisions pouvant entraîner des blessures voire même le décès.

Les véhicules ne sont pas tous identiques. Chacun présente un rendement, des commandes et des caractéristiques qui lui sont propres. Chacun fait appel à une méthode de conduite particulière et offre une tenue de route différente.

Il est important de bien se familiariser avec les commandes et le fonctionnement général du véhicule avant de s'aventurer hors route. Nous vous recommandons de vous exercer dans un endroit approprié et ne présentant aucun danger pour bien vous familiariser avec les commandes. Conduisez lentement. La conduite à haute vitesse exige beaucoup d'expérience, et les conditions de conduite doivent être idéales.

Les conditions de conduite peuvent varier d'un endroit à un autre. Elles varient en fonction des conditions météorologiques, qui peuvent changer de façon radicale en peu de temps ou d'une saison à une autre.

On ne conduit pas de la même façon sur les surfaces sablonneuses qu'on conduit sur les surfaces enneigées, dans des forêts et dans des marécages. Chaque surface exige un niveau supérieur de vigilance et de compétences. Faites preuve de jugement. Procédez avec soin. Évitez les risques inutiles pouvant vous placer en situation de détresse ou causer des blessures.

Vous ne devez jamais présumer qu'un véhicule peut s'aventurer partout sans risque. Un terrain accidenté qui comporte, entre autres, des trous, des dépressions, des talus ou des zones plus ou moins dures peut faire basculer le véhicule ou le rendre instable. Pour éviter ce problème, nous vous recommandons de ralentir et de toujours observer le terrain devant vous. Si le véhicule tend à basculer ou à se renverser, nous vous suggérons de descendre immédiatement du côté opposé au renversement!

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

## AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.



## Inspection avant la conduite

### AVERTISSEMENT

Effectuez une inspection avant chaque utilisation du véhicule pour détecter les anomalies éventuelles pendant le fonctionnement. L'inspection avant la conduite peut vous aider à prévenir l'usure et les dommages, avant qu'un problème ne se manifeste. Remédier à toutes les déficiences découvertes pour réduire le risque de panne ou de collision. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé au besoin.

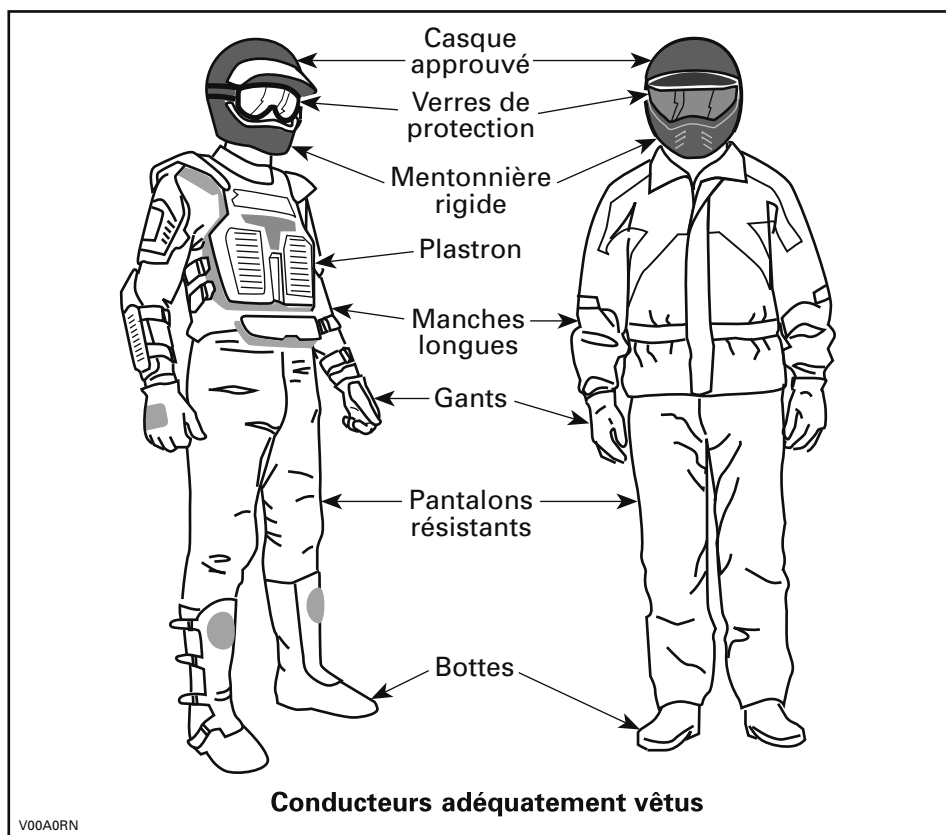
Avant d'utiliser le véhicule, le conducteur devrait toujours:

- Serrer le frein de stationnement et vérifier s'il fonctionne adéquatement.
- Vérifier la pression et l'état des pneus.
- S'assurer que les roues et les roulements ne sont pas usés ni endommagés.
- Vérifier l'emplacement des commandes et veiller à ce qu'elles fonctionnent bien.
- S'assurer que la direction fonctionne bien.
- Actionner la manette d'accélérateur à quelques reprises pour voir si elle fonctionne correctement. Elle doit revenir à la position de ralenti dès qu'on la relâche.
- Actionner la manette et la pédale de frein et vérifier si le freinage est complet. La manette et la pédale doivent revenir complètement à leur position initiale dès qu'on les relâche.
- Vérifier si la position de la manette de frein avant est réglée en fonction de la main du conducteur.
- Vérifier si les raccords de canalisation de frein sont bien serrés et étanches.
- Serrer correctement le frein de stationnement et actionner la manette d'embrayage. La manette doit revenir complètement à sa position originale dès qu'on la relâche.
- Vérifier le réglage et la lubrification de la chaîne d'entraînement.
- Vérifier l'usure et l'état des roues dentées.
- Vérifier la solidité des fixations de l'essieu arrière.
- Vérifier le bras oscillant; en cas de jeu latéral, **NE PAS UTILISER LE VÉHICULE.**
- Vérifier les niveaux d'essence, d'huile et de liquide de refroidissement.
- Vérifier si le moteur, le réservoir d'huile et la boîte de vitesses présentent des fuites.
- Vérifier la propreté du radiateur.
- Nettoyer les phares et le feu arrière.
- Vérifier si le siège est bien verrouillé.
- Le moteur arrêté, vérifier si des pièces présentent un jeu. Vérifier les fixations.
- Bien vérifier si la voie est libre.
- Vérifier le fonctionnement de l'interrupteur d'allumage, du bouton de démarrage du moteur, de l'interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur, des phares, du feu arrière et des voyants.
- Faire démarrer le moteur, desserrer le frein de stationnement et avancer de quelques pieds. Serrer à tour de rôle chaque frein pour vérifier leur fonctionnement.

Corrigez tout problème décelé. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé au besoin.

## Vêtements

Les conditions météorologiques devraient déterminer la façon de vous habiller. Il est cependant important que le conducteur porte toujours des vêtements protecteurs et un équipement approprié, dont un casque homologué, des lunettes de protection, des bottes, des gants, un gilet à manches longues et un pantalon. Ces vêtements vous protégeront de certains dangers mineurs qui peuvent se présenter sur la route. Évitez de porter des vêtements lâches, comme un foulard, qui pourraient se prendre dans le véhicule ou dans les buissons et les branches. Selon les conditions, il se peut que vous deviez également porter des lunettes antibuée ou de soleil. Des lentilles de couleurs différentes pour les lunettes de protection ou de soleil aident à distinguer les variations de terrain. Portez des lunettes de soleil le jour seulement.



## Transport de passager

Ce véhicule est conçu pour le transport d'un conducteur seulement. Ce véhicule n'est pas conçu pour transporter un ou plusieurs passagers. Le transport d'un ou de plusieurs passagers peut modifier la stabilité et la maîtrise du véhicule.

## Transport de charges

Ne transportez jamais de charge sur ce véhicule.

## Conduite récréative

Respectez les droits et les limites des autres. Évitez les endroits désignés pour les autres types de véhicules. En particulier, évitez les sentiers destinés à la motoneige, à l'équitation, au ski de fond, au vélo de montagne, etc. Ne tenez jamais pour acquis qu'il n'y a personne sur le sentier. Gardez toujours la droite et évitez de zigzaguer d'un côté à l'autre du sentier. Préparez-vous à arrêter pour vous placer sur le côté quand un autre utilisateur se présente en sens contraire.

Adhérez à un club local de VTT. Il vous procurera une carte, des conseils et des renseignements sur les endroits réservés à ce sport. S'il n'existe aucun club dans votre région, contribuez à en mettre un sur pied. Les randonnées de groupe et les activités d'un club constituent une expérience sociale des plus intéressantes.

Tenez-vous toujours à une distance sécuritaire des autres véhicules. En jugeant bien la vitesse, les conditions du terrain, la température ainsi que l'état mécanique de votre véhicule et en ayant confiance au bon jugement des autres, vous serez mieux en mesure de déterminer quelle est la distance sécuritaire. Ce véhicule, tout comme les autres véhicules, ne peut s'arrêter instantanément.

Avant d'utiliser le véhicule, informez vos proches de l'endroit où vous prévoyez vous aventurer et du moment prévu pour le retour. Ne consommez jamais d'alcool ni de drogues avant ou durant les randonnées!

Selon la durée de la randonnée, munissez-vous d'outils additionnels ou d'équipement d'urgence. Renseignez-vous sur les endroits où vous pouvez vous approvisionner en carburant et en huile. Préparez-vous à faire face à tout imprévu. Nous vous recommandons également de toujours transporter une trousse de premiers soins.

## Environnement

Un véhicule présente, entre autres, l'avantage de vous mener hors des sentiers battus. Il est cependant important de toujours respecter la nature et le droit des autres d'en profiter. Évitez les endroits habituellement vulnérables. Ne conduisez pas sur la végétation forestière ni les arbustes; n'abattez pas les arbres et ne détruisez pas les clôtures; évitez de faire tourner les roues à vide, car cela détruit le terrain. Ayez « le pied léger ».

Ce véhicule peut causer des feux de forêt si des débris s'accumulent près de l'échappement ou d'autres parties chaudes du moteur, s'enflamment puis tombent dans l'herbe sèche. Évitez de conduire dans des lieux humides, des marécages ou des herbes hautes, là où des débris peuvent s'accumuler. Si vous conduisez dans ces endroits, inspectez le moteur et les parties chaudes et retirez-en tout débris.

Il est interdit à plusieurs endroits de pourchasser les animaux sauvages. Les animaux peuvent mourir d'épuisement s'ils sont pourchassés avec un véhicule motorisé. Si vous rencontrez un animal sur le sentier, arrêtez-vous pour l'observer paisiblement et avec prudence. Vous en garderez un des plus beaux souvenirs de votre vie.

Observez la règle selon laquelle « ce que j'apporte, je le rapporte ». Évitez de jeter des ordures dans la nature. N'allumez aucun feu de camp à moins d'en avoir la permission. Dans un tel cas, positionnez le feu à une distance raisonnable des endroits secs. Les dangers que vous pourriez provoquer sur le sentier pourraient tôt ou tard causer des blessures à d'autres personnes ou à vous-même.

Respectez les terres agricoles. Obtenez toujours la permission du propriétaire avant de vous aventurer en terrain privé. Respectez les cultures, les animaux de ferme et les limites de la propriété. Refermez toute barrière après l'avoir traversée.

Enfin, évitez de polluer les cours d'eau, les lacs et les rivières. Ne modifiez en aucun cas le silencieux ni le moteur et n'enlevez aucun de leurs composants.

## **Limites de conception**

Quoique le véhicule soit exceptionnellement robuste pour sa catégorie, il s'agit par définition d'un véhicule léger et son utilisation doit se limiter à sa fonction première.

L'addition d'un poids sur une partie quelconque du véhicule modifiera sa stabilité en plus de modifier son rendement.

## **Utilisation hors route**

L'utilisation hors route présente toujours un danger. Tout terrain n'ayant pas été préparé spécialement pour des véhicules présente un danger inhérent lorsque son angle, sa composition et sa pente sont imprévisibles. Le terrain comme tel est une source continue de dangers, et quiconque s'y risque doit en être conscient.

Un conducteur qui s'aventure hors route devrait toujours emprunter la voie la plus sécuritaire en observant soigneusement le terrain qui se trouve devant. Le véhicule ne doit être confié en aucun cas à une personne ne connaissant pas parfaitement les instructions de conduite. Personne ne devrait s'aventurer en terrain escarpé ou incertain.

## **Précautions générales et mesures de sécurité**

Les précautions idéales à prendre contre les risques que représente l'utilisation d'un véhicule se résument en quelques mots: prudence, expérience et habileté.

S'il y a le moindre doute quant à la capacité du véhicule à négocier en toute sécurité un obstacle ou une étendue, veuillez emprunter une autre route.

Hors route, la puissance et la traction, plus que la vitesse, sont importantes. Ne conduisez jamais à une vitesse qui réduit votre visibilité et votre capacité à choisir les passages sécuritaires.

Observez constamment le terrain devant vous pour repérer les variations soudaines d'inclinaison et les obstacles tels que les rochers ou les souches, qui peuvent entraîner une perte de stabilité et faire basculer le véhicule.

Évitez d'utiliser le véhicule si les commandes ne fonctionnent pas normalement.

Serrez le frein de stationnement quand le véhicule est arrêté ou stationné. Cette précaution est particulièrement importante en stationnant en pente. En pente raide ou, si le véhicule transporte une charge, bloquez les roues du véhicule avec des roches ou des briques. Assurez-vous que la soupape d'essence est bien fermée.

## Montée

Grâce à son design, ce véhicule est un excellent grimpeur, à un point tel qu'il pourrait basculer avant même de perdre sa traction. Par exemple, il est fréquent qu'on escalade une colline érodée au point où sa crête est très pointue. Le véhicule peut évidemment surmonter un tel obstacle, mais on doit le faire en tenant compte du risque de basculement au moment où le poids du véhicule est transféré de l'avant vers l'arrière.

Le même problème peut survenir lorsqu'un objet incrusté soulève l'avant du véhicule plus que désiré. Dans ce cas, modifiez sa trajectoire. Tenez compte des risques que représente le déplacement à flanc de colline.

Il est également prudent de bien connaître l'état du terrain de l'autre côté de la colline ou du talus. Il arrive trop souvent qu'il y ait un escarpement impossible à négocier ou à descendre.

## Descente

Ce véhicule peut gravir des pentes plus escarpées que celles qu'il peut descendre de façon sécuritaire. Par conséquent, avant de monter une pente, veuillez vérifier que la descendre pourra se faire en toute sécurité.

Si vous ralentissez en descendant une pente glissante, le véhicule pourrait déraiser. Maintenez une vitesse constante ou accélérez légèrement pour reprendre la maîtrise.

## Circulation à flanc de colline

Dans la mesure du possible, vous devriez éviter de tels déplacements. Sinon, procédez avec une extrême prudence. Le véhicule pourrait basculer si vous vous déplacez latéralement sur une pente escarpée. De plus, le véhicule pourrait se mettre à glisser et devenir non maîtrisable sur les surfaces glissantes et instables. Ne tentez pas de faire tourner le véhicule vers l'aval en le faisant glisser. Évitez les obstacles et les dépressions qui auraient pour effet de soulever le véhicule d'un côté, ce qui risquerait de faire basculer le véhicule.

### AVERTISSEMENT

Ne jamais tenter d'immobiliser le véhicule ou de le protéger des dommages.

### AVERTISSEMENT

Il faut être prudent lors du chargement et du transport de réservoirs de liquide. Ceux-ci peuvent influencer la stabilité du véhicule lors d'un déplacement à flanc de colline (le véhicule pourrait être entraîné vers le bas de la pente) et augmenter le risque de faire des tonneaux.

## Escarpements

Les amortisseurs du véhicule se détendront complètement et le véhicule s'arrêtera si ses roues avant ou arrière se retrouvent dans le vide, au-dessus d'un escarpement. Si l'escarpement est à pic ou profond, le véhicule piquera du nez et basculera.

### AVERTISSEMENT

**Évitez de passer dans les escarpements. Faites plutôt marche arrière et empruntez une autre route.**

## Conduite sur des surfaces enneigées

Au moment de l'inspection prérandonnée, prêtez une attention particulière aux endroits sur le véhicule où des accumulations de neige ou de glace peuvent obstruer la visibilité du feu arrière et les ouvertures de ventilation, bloquer le radiateur et le ventilateur et nuire au mouvement des manettes de commande, des interrupteurs et de la pédale de frein. Avant de faire démarrer votre VTT, vérifiez le libre fonctionnement du volant, du levier de freinage et des commandes à pédales.

Lorsque vous conduisez le VTT sur un chemin recouvert de neige, l'adhérence des pneus est généralement réduite amenant ainsi le véhicule à réagir différemment aux commandes. Sur des surfaces où l'adhérence est faible, les réactions du volant ne sont pas aussi nerveuses et précises, les distances de freinage sont allongées et l'accélération devient paresseuse. Roulez lentement et ne faites pas d'accélération brusques. Cela fait patiner les roues, sans compter que le véhicule pourrait se renverser. Évitez de freiner brusquement. Cela causera probablement une glissade incontrôlée du véhicule. Encore une fois, le meilleur conseil consiste à réduire la vitesse avant une manoeuvre afin de vous donner le temps et la distance pour reprendre la maîtrise du véhicule.

À l'occasion de la conduite de votre VTT sur une surface de neige poudreuse, cette dernière sera prise dans la turbulence de sillage du véhicule en marche et projetée de manière à entrer en contact et à s'accumuler ou se fondre à des composants exposés, y compris des pièces rotatives comme les disques de freins. L'eau, la neige ou la glace peut avoir une incidence sur le temps de réaction du système de freinage de votre VTT. Même lorsqu'il n'est pas nécessaire de réduire la vitesse du véhicule, appliquez fréquemment les freins pour empêcher l'accumulation de glace ou de neige et pour assécher les plaquettes et les disques des freins. En faisant cette manoeuvre dans des situations de conduite sans risque, vous testerez le niveau d'adhérence et resterez sur le qui-vive par rapport aux réactions du véhicule à vos commandes. Gardez toujours exempts de glace et de neige la pédale de frein, les repose-pieds, les tôles de plancher, les manettes de freinage et des gaz. Essuyez fréquemment la neige du siège, des poignées, des phares avant et arrière.

L'épaisseur de la couche de neige peut masquer la présence de roches, de souches ou d'autres objets. Une neige mouillée peut gêner la maniabilité alors que le véhicule s'y embourbe ou y perd complètement sa traction. Demeurez sans cesse vigilants et anticipez des indices visibles susceptibles d'indiquer la présence d'obstacles. En cas de doute, tenez-vous à distance. Évitez de conduire sur une étendue d'eau gelée avant d'avoir vérifié que la glace supportera de façon sécuritaire le VTT, son conducteur et sa cargaison. Souvenez-vous qu'une

épaisseur donnée de glace peut suffire à supporter une motoneige, mais pas un VTT de poids identique, à cause de la surface portante inférieure du champ des quatre pneus comparativement à celle des skis et de la chenille d'une motoneige.

N'oubliez pas que la maniabilité et la stabilité du véhicule peuvent varier lorsqu'on transporte un passager. Alors, ne tentez jamais des manoeuvres avec un passager qui peuvent entraîner le véhicule dans une glissade ou dont l'arrêt brusque provoquera l'éjection du passager, un roulis ou un renversement du véhicule.

Pour maximiser le confort et éviter les engelures, portez toujours la tenue vestimentaire et l'équipement de protection propres aux VTT et appropriés aux conditions météorologiques auxquelles vous serez exposé pendant votre randonnée.

À la fin de chaque randonnée, il est souhaitable de nettoyer la carrosserie du véhicule et tous les composants mobiles (freins, éléments du volant, transmission, commandes, ventilateur du radiateur, etc.) des accumulations de neige ou de glace. La neige mouillée se transformera en glace pendant la période d'inactivité et deviendra plus difficile à l'enlever au moment de la prochaine inspection pré-randonnée.

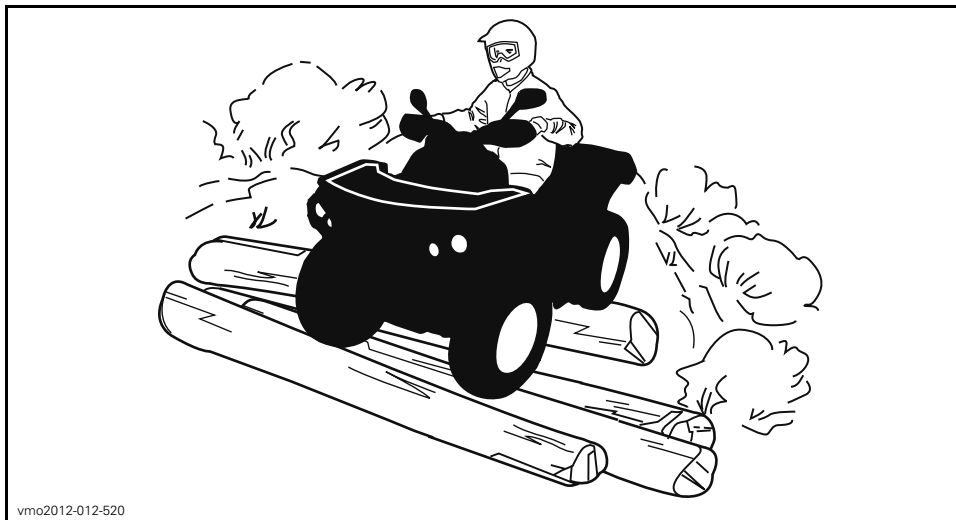
## **Techniques de conduite**

Il est important de respecter les limites de vitesse pour prévenir les blessures. Maniez doucement l'accélérateur pour vous déplacer en sécurité. Les statistiques montrent que les virages à haute vitesse entraînent généralement des accidents et des blessures. Il ne faut jamais oublier que ce véhicule est lourd! Son poids pourrait vous garder prisonnier s'il venait à se renverser sur vous.

Ce véhicule n'est pas conçu pour sauter et ne peut, pas plus que vous, absorber l'énergie d'impacts tels que les sauts. La pratique de cabrés peut faire que le véhicule se renverse sur vous. Ces deux exercices sont très risqués et nous vous recommandons de les éviter en tout temps.

Pour assurer une bonne maîtrise du véhicule, nous vous recommandons fortement de garder les mains sur le guidon et à portée des commandes. Le même principe s'applique pour les pieds. Pour réduire les risques de blessures aux jambes et aux pieds, gardez ces derniers sur les repose-pieds en tout temps. Évitez d'orienter le bout des pieds vers l'extérieur ou d'utiliser le pied pour faciliter les virages, puisqu'ils pourraient être heurtés, demeurer coincés par un obstacle ou entrer en contact avec les roues.

Utilisez toujours les techniques de conduite appropriées pour éviter que le véhicule se renverse sur une colline, en terrain accidenté ou dans un virage.



vmo2012-012-520

Malgré que la suspension du véhicule soit adéquate, un terrain ondulé ou rugueux vous rendra inconfortable et peut même causer des maux de dos. Vous devrez souvent adopter une position accroupie ou semi-accroupie. Ralentissez et laissez vos jambes fléchies afin d'absorber les coups.

Ce véhicule n'est pas conçu pour circuler sur les routes ou les autoroutes. Dans la plupart des endroits, il s'agit d'une pratique illégale. Vous pourriez entrer en collision avec un autre véhicule en circulant sur les routes ou les autoroutes avec votre véhicule.

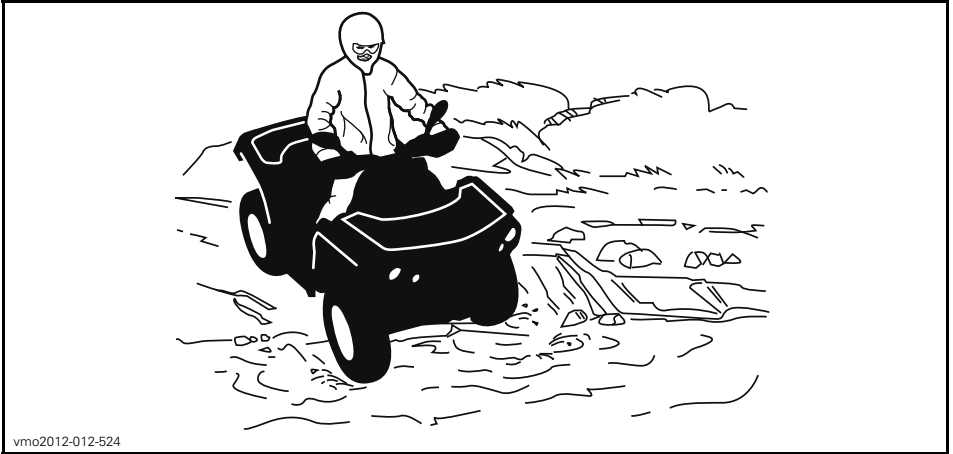
Les pneus du véhicule ne conviennent pas aux surfaces asphaltées. En outre, ce véhicule n'est pas équipé d'un différentiel arrière (les roues arrière tournent toujours à la même vitesse). C'est pourquoi, sur une surface d'asphalte, la maniabilité et la capacité de contrôle du véhicule pourraient être grandement réduites.

La conduite sur route ou sur les accotements peut semer la confusion chez les autres usagers de la route, en particulier si vos feux sont allumés.

Si vous devez traverser une route, le conducteur en tête de file doit descendre de son véhicule, observer la route et diriger les autres conducteurs. La dernière personne ayant traversé aide alors le conducteur en tête à traverser à son tour. Évitez de circuler sur les trottoirs. Les trottoirs sont destinés aux piétons.

L'eau peut présenter un danger. Si elle est trop profonde, le véhicule peut flotter et chavirer. Vérifiez la profondeur de l'eau et la force du courant avant de traverser un cours d'eau. Le niveau d'eau ne doit pas dépasser les repose-pieds. Dans l'eau comme sur la rive, faites attention aux surfaces glissantes tels les rochers, l'herbe, les billots, etc. Cela pourrait faire perdre l'adhérence. Évitez d'entrer dans l'eau à haute vitesse. L'eau freinera votre mouvement et pourrait vous éjecter du véhicule.





vmo2012-012-524

Des freins mouillés auront une incidence sur la capacité de freinage de votre véhicule. Après être sorti de l'eau, de la neige ou de la boue, roulez à basse vitesse et actionnez les freins quelques fois pour que la chaleur de la friction sèche les plaquettes.

Le terrain peut être boueux et marécageux près des cours d'eau. Tenez-vous prêt à rencontrer des trous ou des variations de profondeur. De plus, soyez attentif au danger que peuvent poser les rochers, les billots, etc., recouverts par la végétation.

Si votre trajet vous amène à traverser des étendues d'eau gelées, vérifiez si la glace est assez épaisse pour supporter votre poids, ainsi que celui du véhicule et de sa charge. Soyez particulièrement prudent à proximité des trous dans la glace, car ils indiquent à coup sûr que l'épaisseur de la glace varie. Dans le doute, renoncez à traverser.

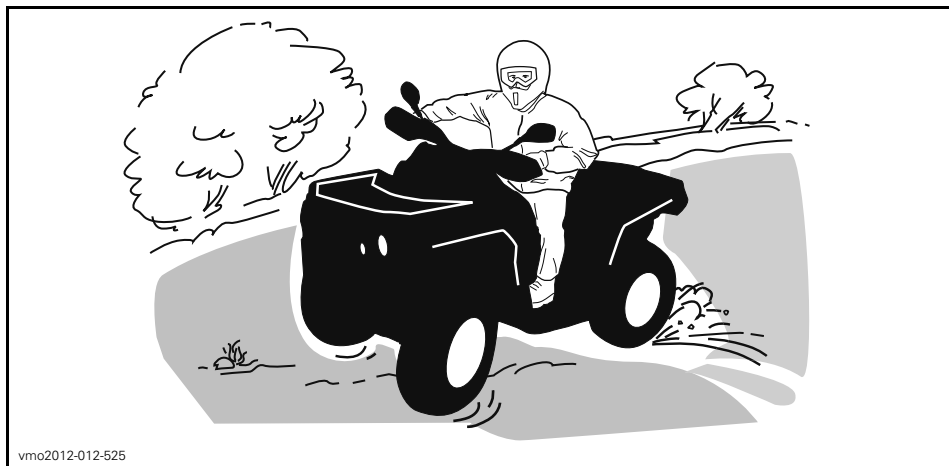
La glace compromet également la maniabilité du véhicule. Roulez lentement et ne faites pas d'accélération brusques. Cela fait patiner les roues, sans compter que le véhicule pourrait se renverser. Évitez de freiner brusquement. Cela causera probablement une glissade incontrôlée et un renversement. Évitez en tout temps de vous aventurer dans la neige fondante, puisqu'elle pourrait obstruer le fonctionnement des commandes du véhicule.

La conduite dans la neige peut réduire la capacité de freinage. Réduisez la vitesse et gardez une plus grande distance de sécurité pour le freinage. Les projections de neige peuvent provoquer une accumulation de glace ou de neige sur les commandes et les composants des freins. Serrez les freins fréquemment pour éviter toute accumulation de glace ou de neige. Inspectez avec soin le circuit de freinage avant chaque randonnée et gardez toujours la pédale de frein, les repose-pieds, les tôles de plancher et la manette de frein libre de neige et de glace.

Roulez sur les dunes de sable et sur la neige est une expérience unique, mais on doit prendre certaines précautions. La neige et le sable mouillé, épais ou fin peuvent entraîner une perte de traction et faire que le véhicule glisse, s'enfonce ou s'enlise. Dans ce cas, recherchez une base plus solide. Une fois de plus, le meilleur conseil consiste à ralentir et à tenir compte de l'état du terrain.

Pour vous aventurer sur les dunes, nous vous recommandons de munir le véhicule d'un fanion de sécurité de type antenne. Cela aidera vos compagnons à vous repérer au-delà de la dune de sable suivante. Soyez prudent quand vous apercevez un fanion de sécurité devant vous. Puisque ce type de fanion peut se prendre dans les branches et rebondir sur vous, évitez de l'utiliser là où les branches et les obstacles sont particulièrement bas.

La conduite sur un chemin de roches ou de gravier est similaire à la conduite sur glace. La direction du véhicule étant altérée, il pourrait glisser et se renverser, surtout à haute vitesse. De plus, la distance de freinage peut varier. Rappelez-vous qu'appuyer sur l'accélérateur brusquement risque de projeter des pierres vers l'arrière, dans la voie du conducteur suivant. Ne faites jamais cela délibérément.



Si le véhicule se met à glisser, tournez le guidon dans la direction du glissement jusqu'à ce que vous repreniez contrôle du véhicule. Ne serrez jamais les freins pour bloquer les roues.

Respectez la signalisation du sentier. Elle est là pour vous aider.

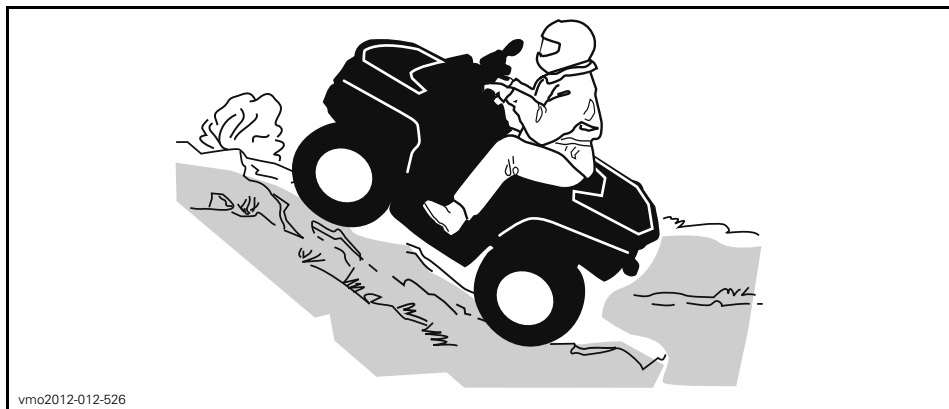
Franchissez les obstacles que vous trouvez sur votre chemin avec prudence. Il peut s'agir de pierres détachées, de troncs d'arbres, de surfaces glissantes, de clôtures, de poteaux, de remblais ou de dépressions. Évitez ces obstacles dans la mesure du possible. Rappelez-vous que certains sont trop gros ou dangereux pour qu'on puisse les traverser, et doivent donc être évités. Les pierres et les troncs plus petits peuvent être franchis sans danger, pourvu qu'on les aborde à un angle de 90°. Tenez-vous sur les repose-pieds, genoux fléchis. Ajustez la vitesse sans perdre votre élan et évitez d'accélérer brusquement. Tenez le guidon fermement. Transférez votre poids vers l'arrière et franchissez l'obstacle. Assurez-vous que les roues avant demeurent au sol. Tenez compte en franchissant l'obstacle qu'il peut glisser ou se déplacer.

Deux choses sont importantes lorsque vous roulez sur des collines ou des pentes: soyez prêt à réagir face à un terrain glissant, à des variations de terrain ou à des obstacles et ajustez constamment la position de votre corps.

Serrez toujours le frein de stationnement quand le véhicule est arrêté ou stationné. Cette précaution est particulièrement importante en stationnant en pente. Sur les pentes très inclinées, ou si le VTT transporte une charge, bloquez les roues du véhicule avec des roches ou des briques.

## Montée

Avant d'essayer de grimper une colline, tenez compte des points suivants. Seuls les conducteurs expérimentés devraient monter des collines. Commencez par des pentes douces. Montez toujours la colline en ligne droite et maintenez votre poids en avant, vers le haut de la colline. Gardez les pieds sur les repose-pieds, passez à un petit rapport puis accélérez avant de commencer à monter la colline. Essayez de maintenir une vitesse constante et utilisez l'accélérateur avec modération. Les pentes abruptes, les variations de terrain ou une roue qui passe par-dessus un obstacle peuvent grandement influencer la stabilité du véhicule, car l'avant du véhicule se trouve à être soulevé, ce qui augmente les risques de renversement. Certaines collines sont trop abruptes pour qu'on puisse s'y arrêter en toute sécurité ou regagner le bas si on ne réussit pas à monter. Essayez d'éviter les pentes escarpées. Il faut être prudent, sinon le véhicule pourrait se renverser pendant une montée. Si l'angle est tel qu'il est impossible de grimper ou que le véhicule se met à reculer, freinez en prenant soin de ne pas causer de glissement. Descendez puis utilisez la technique du virage en «K» (se tenir à côté du véhicule, et le faire reculer en orientant l'arrière vers le haut de la pente, tout en contrôlant la descente avec la manette de frein. Redescendre ensuite la colline de face). Toujours marcher ou descendre en amont de la montagne et restez à l'écart du véhicule et de ses roues motrices. Ne tentez jamais de retenir un véhicule qui se renverse. Restez à l'écart. Évitez de traverser le sommet de la colline à haute vitesse, puisque des obstacles, dont des escarpements, peuvent se trouver de l'autre côté.

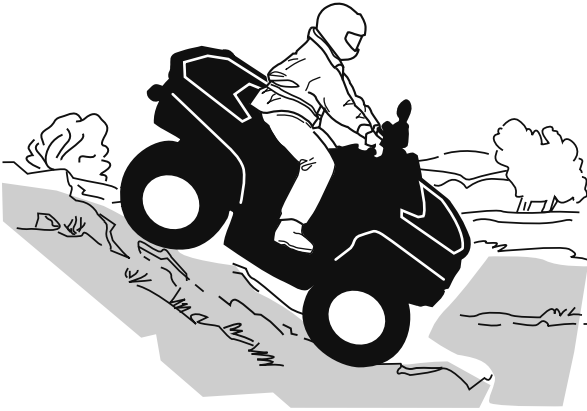


vmo2012-012-526

## Descente

Maintenez votre poids vers l'arrière. Restez assis. Freinez graduellement pour éviter de glisser. En descente, ne ralentissez pas avec la compression du moteur et ne mettez pas le véhicule au point mort.

Si on ralentit en descendant une pente glissante, le véhicule pourrait dérapé. Maintenir une vitesse constante et/ou accélérer légèrement pour reprendre le contrôle. Essayez d'éviter les pentes escarpées. Il faut être prudent, sinon le véhicule pourrait se renverser pendant une descente.



vmo2012-012-523

## Circulation à flanc de colline

Cette technique comporte **énormément de risques**, puisqu'elle peut modifier radicalement l'équilibre du véhicule. Nous vous recommandons d'ailleurs de l'éviter dans la mesure du possible. Cependant, si vous devez effectuer un tel déplacement, vous devez **TOUJOURS** placer votre poids vers le haut de la colline et être prêts à descendre de ce côté si le véhicule se renverse.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Ne jamais tenter d'immobiliser le véhicule ou de le protéger des dommages.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Il faut être prudent lors du chargement et du transport de réservoirs de liquide. Ceux-ci peuvent influencer la stabilité du véhicule lors d'un déplacement à flanc de colline (le véhicule pourrait être entraîné vers le bas de la pente) et augmenter le risque de faire des tonneaux.



vmo2012-012-527

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

# ÉTIQUETTES IMPORTANTES SUR LE PRODUIT

## Étiquette mobile

Ce véhicule est accompagné d'une étiquette mobile et d'étiquettes contenant d'importants renseignements sur la sécurité.

Toute personne qui prend place sur le véhicule doit lire et comprendre ces renseignements avant de partir en randonnée.

### AVERTISSEMENT

- Repérer et lire le guide du conducteur. Une utilisation inadéquate du VTT peut se traduire par **DES BLESSURES GRAVES** ou **UN DÉCÈS**. Respecter toutes les instructions et tous les avertissements.
- Toujours porter une protection auditive.
- Toujours porter un casque approuvé et un équipement protecteur.
- Ne jamais utiliser sur les voies publiques.
- Ne jamais transporter de passager.
- Ne jamais utiliser le VTT sous l'effet de l'alcool ou de la drogue.

## **S** MODÈLE SPORT

CE VTT EST UNIQUEMENT CONÇU  
POUR UN USAGE RÉCRÉATIF  
PAR UN CONDUCTEUR EXPÉRIMENTÉ.

CONDUCTEUR SEULEMENT  
PAS DE PASSAGERS

NE JAMAIS CONDUIRE SI VOUS AVEZ  
MOINS DE 16 ANS.

CE VTT DE CATÉGORIE S (SPORT) EST UN VTT HAUTE  
PERFORMANCE POUR USAGE HORS-ROUTE  
SEULEMENT. IL A ÉTÉ CONÇU POUR UNE  
UTILISATION SPORTIVE ET COMPÉTITIVE PAR UN  
CONDUCTEUR EXPÉRIMENTÉ AVEC DES  
COMPÉTENCES AVANCÉES.

DES COURS DE CONDUITE DE VTT SONT  
DISPONIBLES. POUR PLUS D'INFORMATION  
CONTACTEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.

VÉRIFIEZ AVEC VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR  
INFORMATION SUR LES LOIS LOCALES OU  
PROVINCIALES CONCERNANT L'UTILISATION  
DES VTT.

NE PAS RETIRER CETTE ÉTIQUETTE AVANT LA VENTE.

704903996



**DESCRIPTION DU MOTEUR DU VÉHICULE:**

XXXXX

**EPA CERTIFIÉ**

TEN (TAUX D'ÉMISSION NORMALISÉ) =  X

SUR UNE ÉCHELLE DE 0 À 10,  
0 ÉTANT LE PLUS PROPRE.

**\*NE PAS ENLEVER AVANT LA VENTE.**

704 901 107



vmo2006-005-009\_fr

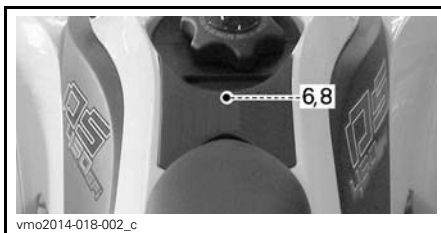
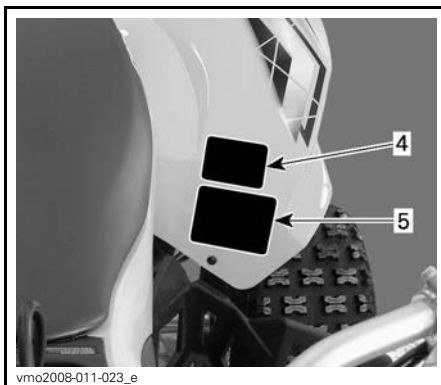
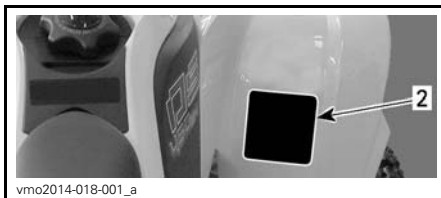
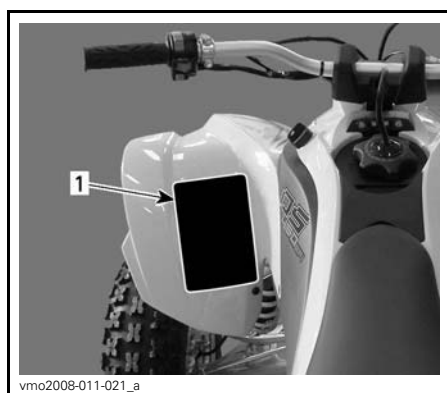
## Étiquettes de sécurité du véhicule

Lire et comprendre les étiquettes de sécurité sur le véhicule.

Ces étiquettes sont apposées sur le véhicule afin d'assurer la sécurité du conducteur et des passants.

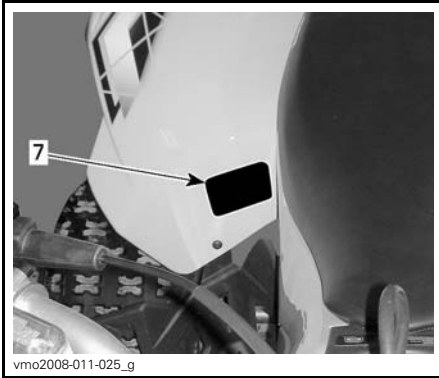
Les étiquettes suivantes sont apposées sur votre véhicule et doivent être considérées comme des pièces permanentes du véhicule. Si elles se décollent ou sont endommagées, faites-les remplacer gratuitement. Consultez un concessionnaire Can-Am autorisé.

**REMARQUE:** En cas de divergence entre ce guide et le véhicule, les étiquettes de sécurité sur le véhicule ont préséance sur les étiquettes présentes dans ce guide.



**SOUS LE COUVERCLE D'ACCÈS**





vmo2008-011-025\_g

Étiquette 1

## **⚠ AVERTISSEMENT**

- Repérer et lire le guide du conducteur.
- Une utilisation inadéquate du VTT peut se traduire par **DES BLESSURES GRAVES** ou **UN DÉCÈS**. Respecter toutes les instructions et tous les avertissements.
- Toujours porter une protection auditive.
- Toujours porter un casque approuvé et un équipement protecteur.
- Ne jamais utiliser le véhicule sur les routes publiques.
- Ne jamais transporter de passagers.
- Ne jamais conduire sous l'effet de la drogue ou de l'alcool.



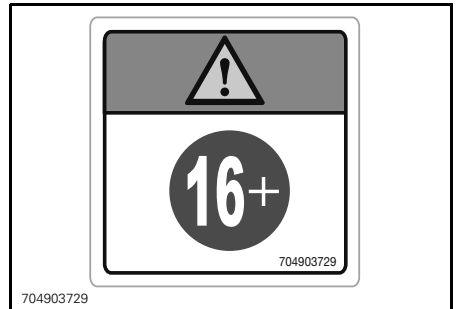
704903727A

ÉTIQUETTE 1

Étiquette 2

## **⚠ AVERTISSEMENT**

La conduite de ce VTT par une personne de moins de 16 ans augmente les risques de **BLESSURE GRAVE** ou de **DÉCÈS**. **NE JAMAIS** conduire ce VTT si vous avez moins de 16 ans.



704903729

ÉTIQUETTE 2

Étiquette 3

**⚠ AVERTISSEMENT**

NE JAMAIS fixer ici ou sur le porte-bagages une charge qu'on veut tirer; cela pourrait faire basculer le véhicule. TOUJOURS utiliser l'attelage de remorque pour tirer une charge.

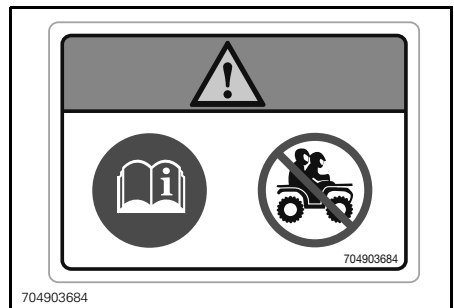


ÉTIQUETTE 3

Étiquette 4

**⚠ AVERTISSEMENT**

- Repérer et lire le guide du conducteur.
- NE JAMAIS transporter de passager.

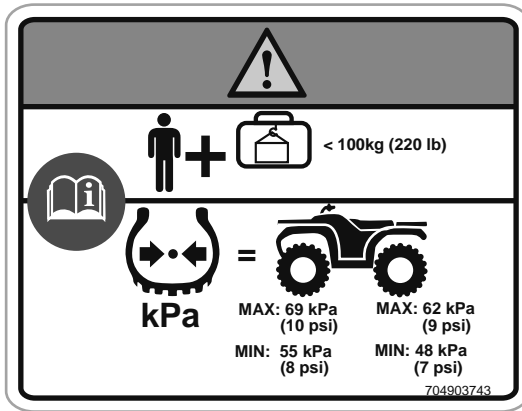


ÉTIQUETTE 4

Étiquette 5

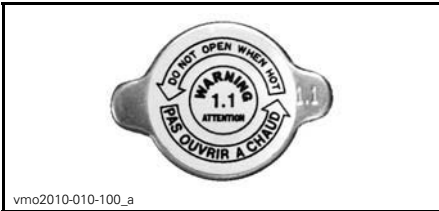
**⚠ AVERTISSEMENT**

- Repérer et lire le guide du conducteur. Une surcharge ou une pression inadéquate des pneus peut causer une perte de contrôle, ce qui peut mener à des BLESSURES GRAVES ou un DÉCÈS.
- TOUJOURS maintenir une pression adéquate des pneus tel qu'illustré.
- NE JAMAIS dépasser la capacité de charge de 100 kg, ce qui comprend le poids du conducteur, du chargement, des accessoires et du timon de la remorque.



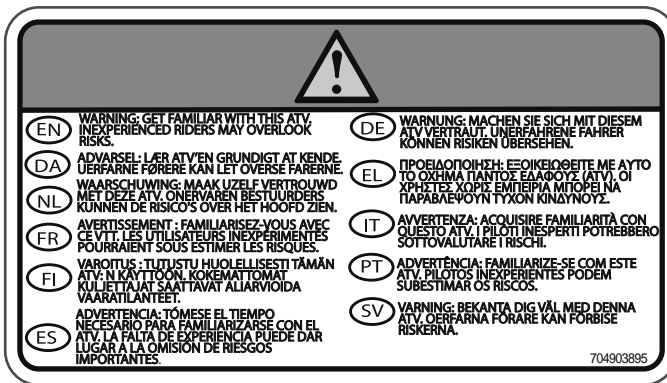
704903743

ÉTIQUETTE 5 — DS 450<sup>MCXMC</sup> MX



vmo2010-010-100\_a

ÉTIQUETTE 6



704903895

ÉTIQUETTE 7

Étiquette 8

**⚠ AVERTISSEMENT**  
Ne pas ouvrir le bouchon lorsqu'il est chaud.

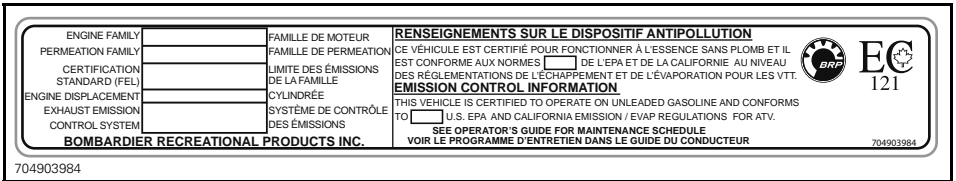


ÉTIQUETTE 8

## Étiquettes de conformité

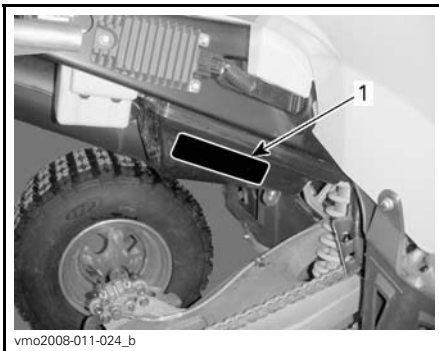


SITUÉE SUR LE CÔTÉ DROIT D'UN  
ÉLÉMENT DU CHÂSSIS



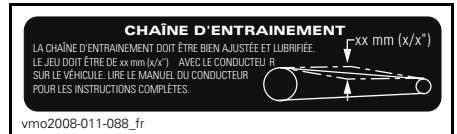
TYPIQUE - SITUÉE SUR LE CÔTÉ GAUCHE D'UN ÉLÉMENT DU CHÂSSIS

## Étiquette d'information technique



TYPIQUE

1. Étiquette de la chaîne d'entraînement



Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

**⚠ AVERTISSEMENT**

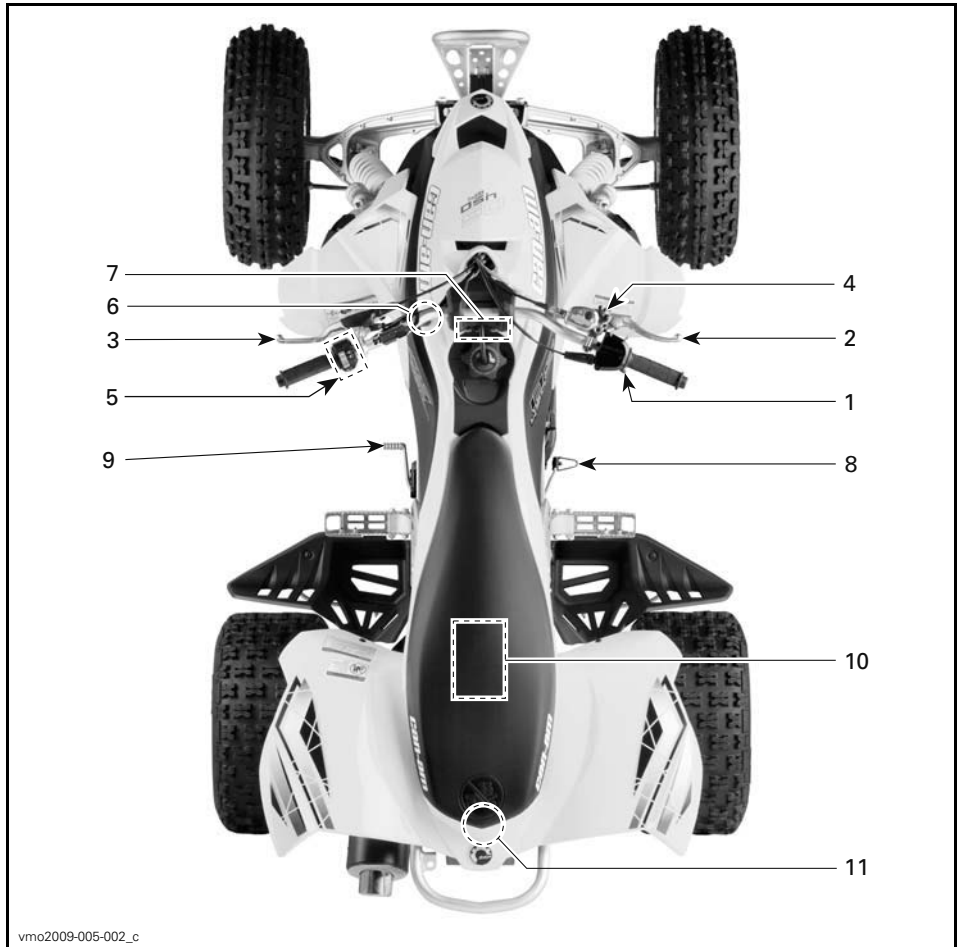
Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.



# ***RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE***

# COMMANDES, INSTRUMENTS ET ÉQUIPEMENTS

REMARQUE: Certaines étiquettes de sécurité présentes sur le véhicule ne sont pas illustrées ci-dessous. Pour plus de renseignements sur ces étiquettes, voir la sous-section *ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ*.



vmo2009-005-002\_c

TYPIQUE

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

## **⚠ AVERTISSEMENT**

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

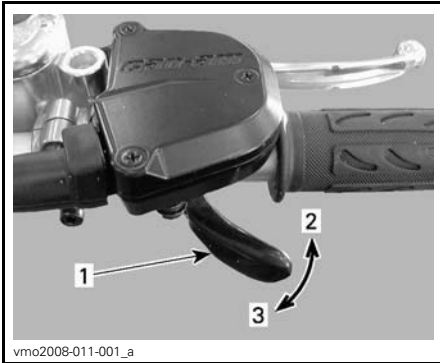


## 1) Manette d'accélérateur

Cette manette se trouve sur le côté droit du guidon.

Quand on presse cette manette, le régime du moteur augmente, ce qui permet l'engagement de la boîte de vitesses à la vitesse sélectionnée lorsque l'embrayage est engagé.

Lorsqu'on la relâche, le moteur retourne au ralenti et le véhicule ralentit graduellement.



1. Manette d'accélérateur
2. Pour accélérer
3. Pour décélérer

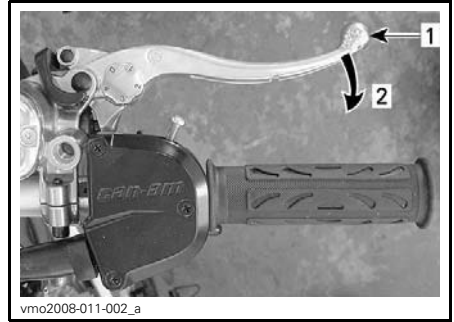
### **⚠ AVERTISSEMENT**

Relâchez toujours l'accélérateur lors du passage des vitesses. Si l'accélérateur n'est pas relâché lors du passage des vitesses, une perte de maîtrise et un retournement peuvent se produire et entraîner des dommages mécaniques.

## 2) Manette de frein avant

Cette manette se trouve sur le côté droit du guidon.

Lorsqu'on actionne la manette, les freins avant sont serrés. Lorsqu'on la relâche, elle revient automatiquement à sa position initiale. La puissance de freinage est proportionnelle à la force exercée sur la pédale et dépend aussi de l'état du terrain.

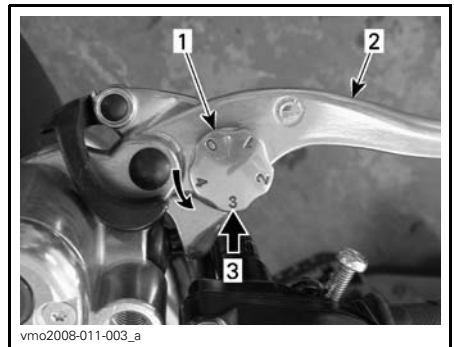


1. Manette de frein
2. Pour freiner

## Réglage de la manette de frein avant

La manette de frein peut se régler selon les préférences du conducteur. Tournez la came de réglage de la position 0 à la position 4; 0 étant la position de la manette de frein la plus éloignée du guidon.

Validez la position de réglage de la manette de frein une fois assis sur le véhicule en utilisant le nombre le plus faible de la came de réglage.

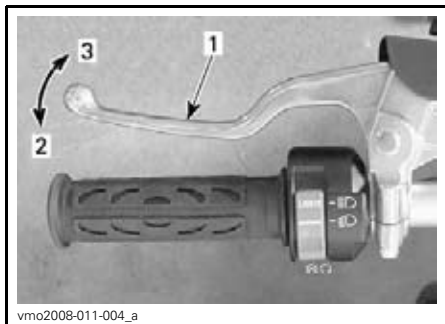


1. Came de réglage
2. Manette de frein
3. Position de réglage une fois assis sur le véhicule

## 3) Manette d'embrayage

Cette manette se trouve sur le côté gauche du guidon.

Lorsqu'on actionne la manette, l'embrayage est désengagé. Lorsqu'elle est relâchée, l'embrayage est engagé.



1. Manette d'embrayage
2. Pour débrayer
3. Pour embrayer

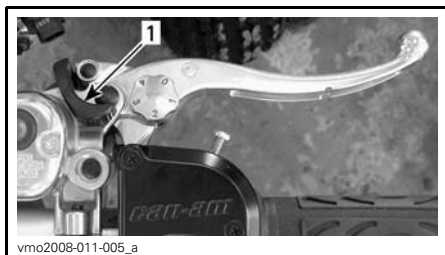
**⚠ AVERTISSEMENT**

Relâchez toujours l'accélérateur lors du passage des vitesses. Si l'accélérateur n'est pas relâché lors du passage des vitesses, une perte de maîtrise et un retournement peuvent se produire et entraîner des dommages mécaniques.

#### 4) Frein de stationnement

La manette du frein de stationnement se trouve sur le côté droit du guidon.

Quand il est serré, il immobilise temporairement le véhicule. Il est utile lors du verrouillage du frein, d'un virage en K, du remorquage ou quand le véhicule n'est pas utilisé, par exemple.



1. Frein de stationnement

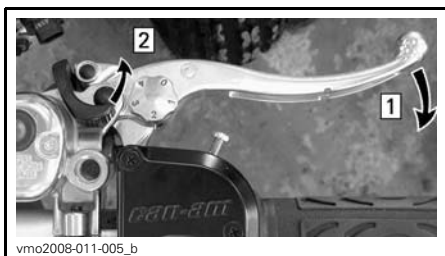
**⚠ AVERTISSEMENT**

Utilisez toujours le frein de stationnement lorsque le véhicule n'est pas utilisé.

**⚠ AVERTISSEMENT**

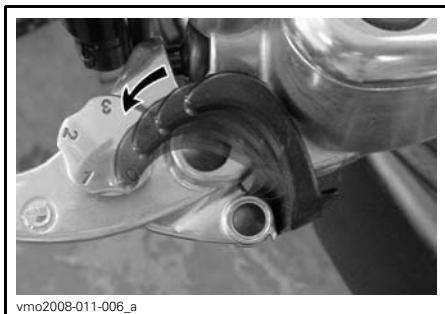
Vérifiez si le frein de stationnement est bien desserré avant de mettre le véhicule en marche. Conduire avec les freins serrés par un serrage continu sur la manette peut endommager le système de freinage et causer la défaillance des freins et/ou un feu.

Pour enclencher le mécanisme: Comprimez la manette de frein et tirez sur le levier de verrouillage avec un doigt. La manette de frein avant est maintenant comprimée et serre les freins avant.



- Étape 1: Pressez la manette de frein avant et maintenez la pression  
 Étape 2: Déplacez-la à la position désirée

**REMARQUE:** Le frein de stationnement peut être réglé à quatre (4) positions différentes.



POSITIONS DU FREIN DE STATIONNEMENT

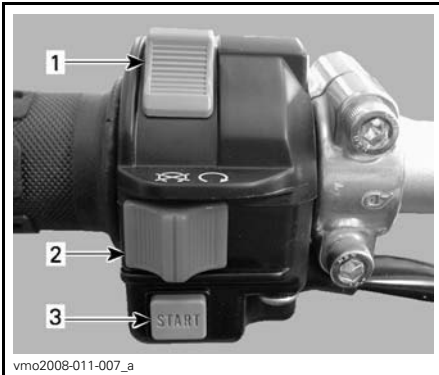
**AVIS** La position du frein de stationnement varie en fonction de l'usure des plaquettes de frein. Veillez à ce que le véhicule soit immobilisé sécuritairement lorsque le frein de stationnement est serré.

Pour déverrouiller le mécanisme: Pressez la manette de frein avant. Le verrouillage du levier devrait revenir automatiquement à sa position initiale. La manette de frein devrait revenir à la position de repos. Déverrouillez toujours le frein de stationnement avant de mettre le véhicule en marche.

## 5) Interrupteur multifonctionnel

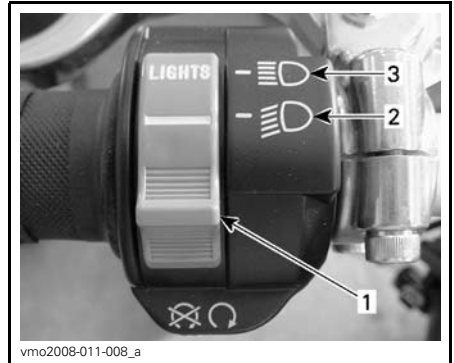
Cet interrupteur se trouve sur le côté gauche du guidon.

L'interrupteur multifonctionnel réunit les commandes suivantes:



1. Interrupteur des phares
2. Interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur
3. Bouton de démarrage du moteur

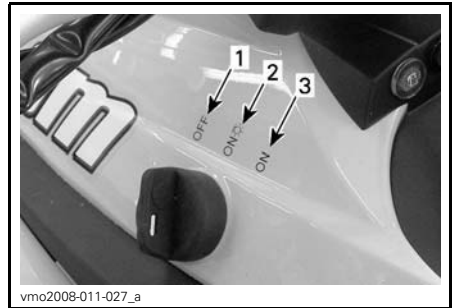
## Commutateur de phares



### FONCTIONS DU COMMUTATEUR DE PHARES

1. Commutateur de phares
2. Faisceau inférieur
3. Faisceau supérieur

**REMARQUE:** Pour éteindre les phares, mettez l'interrupteur d'allumage à la position «ON», sans phares.



### POSITIONS DE L'INTERRUPTEUR D'ALLUMAGE

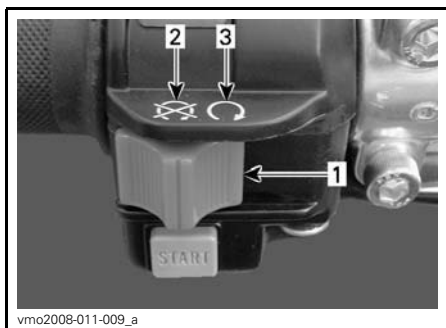
1. «OFF»
2. «ON» (avec phares)
3. «ON» (sans phares)

## Interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur

On utilise cet interrupteur pour arrêter le moteur ou en cas d'urgence.

Pour arrêter le moteur, relâchez complètement la manette d'accélérateur et utilisez l'interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur.

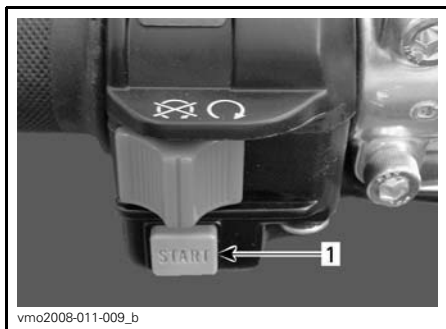
**REMARQUE:** Même si on peut arrêter le moteur en tournant la clé de contact à «OFF», on recommande de l'arrêter avec l'interrupteur d'arrêt d'urgence.



1. Interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur
2. «OFF»
3. EN MARCHÉ

### Bouton de démarrage du moteur

Le bouton de démarrage est utilisé pour faire démarrer le moteur. Lorsque le bouton de démarrage est enfoncé, le démarreur entraîne le moteur. Se reporter à la rubrique **DÉMARRAGE DU MOTEUR** dans la rubrique **CONSIGNES D'UTILISATION** pour la méthode appropriée de démarrage.

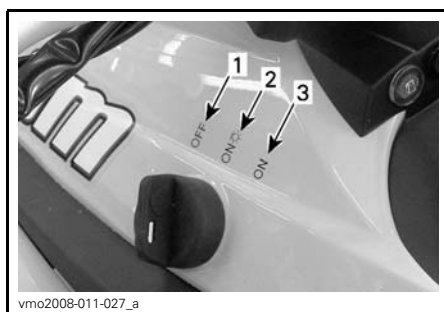


1. Bouton de démarrage du moteur

## 6) Interrupteur d'allumage

L'interrupteur d'allumage est situé sur le côté gauche du véhicule, au sommet du panneau de la carrosserie.

Il s'agit d'un interrupteur à clé à 3 positions.



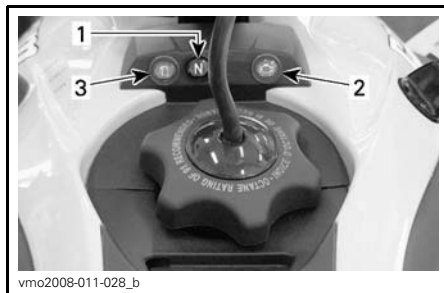
### POSITIONS DE L'INTERRUPTEUR D'ALLUMAGE

1. «OFF»
2. «ON» (avec phares)
3. «ON» (sans phares)




Mettez la clé dans l'interrupteur et tournez à la position voulue. Pour retirer la clé, tournez-la à la position «OFF» et retirez-la.

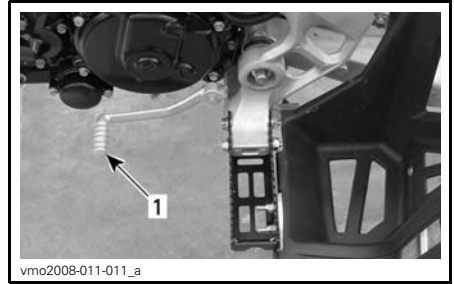
**REMARQUE:** Le feu arrière est allumé lorsque la clé est à la position «ON» avec phares ou «ON» sans phares. Sur les deux positions «ON», les phares sont allumés, que le moteur tourne ou non. Mettez toujours la clé de contact à «OFF» après avoir arrêté le moteur.

## 7) Voyants



1. Voyant neutre (N)
2. Voyant du moteur
3. Voyant du niveau d'essence

|   |   |
|---|---|
|   | <p>La boîte de vitesses est au point mort (N).</p>  |
|   | <p><b>Voyant allumé<sup>(1)</sup>:</b> Panne moteur, rappelez-vous à la rubrique <i>DÉPANNAGE</i> ou contactez un concessionnaire Can-Am autorisé.<br/> <b>Voyant clignotant:</b> Le moteur est en mode protection (limp home). Consultez un concessionnaire Can-Am autorisé.</p> |
|   | <p>Bas niveau d'essence. Il ne reste qu'environ 1,5 L d'essence dans le réservoir.</p>  |
| <p><sup>(1)</sup> Le voyant reste allumé «ON» lorsque l'interrupteur d'allumage et l'interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur sont à la position de marche et que le moteur est arrêté.</p> |   |



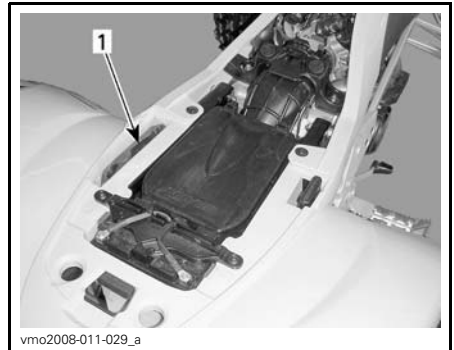
CÔTÉ GAUCHE DU VÉHICULE

1. Levier sélecteur

Se reporter à la rubrique *CHANGE-MENT DE RAPPORT* dans le chapitre *CONSIGNES D'UTILISATION* pour plus de détails.

## 10) Trousse d'outils

La trousse d'outils se trouve dans le compartiment de rangement situé sous le siège.



1. Trousse d'outils

La trousse d'outils contient les outils permettant un entretien de base.

## 11) Siège

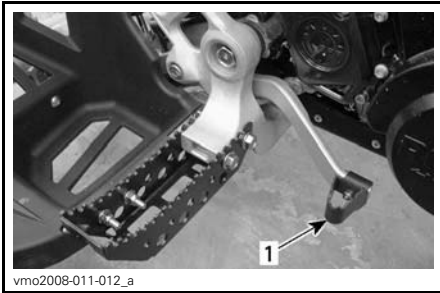
### Dépose du siège

Poussez le loquet vers l'arrière tout en soulevant doucement l'arrière du siège.

## 8) Pédale de frein arrière

Cette pédale se trouve sur le côté droit du véhicule, devant le repose-pied.

Quand on enfonce cette pédale, le frein arrière est serré. Lorsqu'on la relâche, elle devrait revenir automatiquement à sa position initiale.



1. Pédale de frein arrière

**REMARQUE:** La puissance de freinage est proportionnelle à la force exercée sur la pédale et dépend aussi de l'état du terrain.

## 9) Levier sélecteur

Ce levier se trouve sur le côté droit du véhicule, devant le repose-pied.



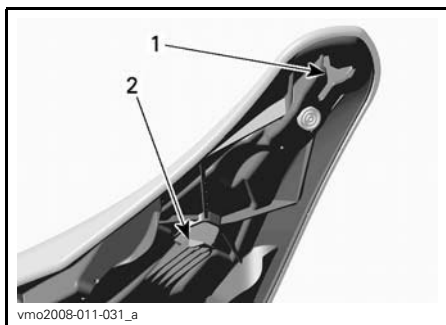
1. *Loquet de siège*

Continuez de soulever le siège jusqu'à ce que vous puissiez dégager le mécanisme de retenue, puis retirez complètement le siège.

### Pose du siège

Insérez la fente supérieure avant du siège dans le crochet du réservoir de liquide de refroidissement, puis vérifiez si la languette médiane du siège est bien engagée. Après avoir bien placé le siège, appuyez fermement dessus pour le bloquer en place.

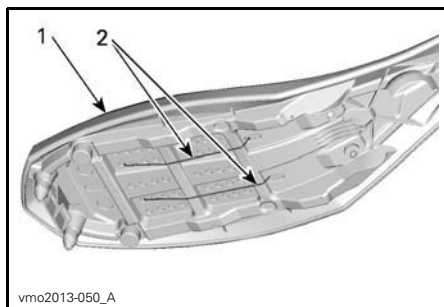
**REMARQUE:** Un déclic très évident se fera sentir. Vérifiez si le siège est solidement verrouillé en tirant dessus.



1. *Fente supérieure*  
2. *Fente médiane*

### Emplacement du Guide du conducteur

Un emplacement commode sous le siège est prévu pour ranger le *GUIDE DU CONDUCTEUR*. Arrimez-le avec les bandes de caoutchouc.



1. *Siège*  
2. *Bandes de caoutchouc*

## **⚠ AVERTISSEMENT**

Vérifiez bien si le siège est solidement fixé avant de rouler.

# CARBURANT

## Exigences en matière de carburant

**AVIS** Toujours utiliser de l'essence neuve. L'essence va s'oxyder; il en résultera une perte d'octane, des composés volatils ainsi qu'une production de gomme et de vernis qui peuvent endommager le système d'alimentation.

Les proportions des mélanges alcool/carburant varient selon les pays et les régions. Votre véhicule a été conçu pour fonctionner avec les carburants recommandés; cependant, tenez compte de ce qui suit:

- L'utilisation d'un carburant contenant un pourcentage d'alcool supérieur aux réglementations gouvernementales n'est pas recommandée, et il peut en résulter des problèmes au niveau des composants du système d'alimentation:
  - Difficultés au démarrage et problèmes de fonctionnement.
  - Détérioration des pièces en caoutchouc ou en plastique.
  - Corrosion des pièces métalliques.
  - Dommages aux pièces internes du moteur.
- Si on suspecte que la teneur en alcool de l'essence dépasse les réglementations gouvernementales actuelles, inspecter fréquemment le système d'alimentation pour détecter toute fuite de carburant ou autre anomalie.
- Les carburants contenant de l'alcool attirent et retiennent l'humidité, ce qui pourrait mener à une séparation de phases du carburant et se traduire par des problèmes de rendement ou des dommages au moteur.

## Carburant recommandé

Utiliser de l'essence super sans plomb présentant un indice d'octane AKI (RON+MON)/2 de 91, ou un indice d'octane RON de 95.

**AVIS** Ne jamais employer d'autres carburants. L'utilisation d'un carburant inadéquat peut causer des dommages au moteur ou au système d'alimentation.

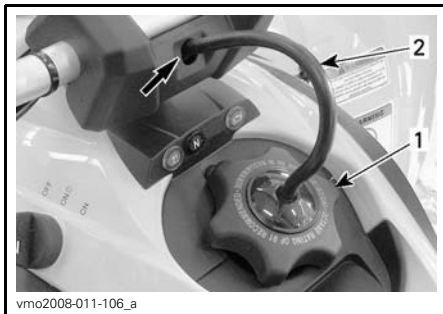
## Méthode de remplissage

### AVERTISSEMENT

- Arrêtez toujours le moteur avant de faire le plein. Retirez le bouchon avec précaution.
- Si on constate une différence de pression (sifflement lorsqu'on desserre le bouchon du réservoir), faire vérifier et/ou réparer le véhicule avant de l'utiliser.
- Le carburant est inflammable et explosif dans certaines conditions.
- Ne vérifiez jamais le niveau d'essence à la lueur d'une flamme.
- Ne fumez pas. Éloignez les flammes et les étincelles.
- Travaillez toujours dans un endroit bien aéré.
- Ne remplissez jamais le réservoir d'essence à plein rendement avant de laisser le véhicule exposé à la chaleur. Lorsque la température augmente, le carburant se dilate et risque de déborder.
- Essuyez toujours tout carburant répandu sur le véhicule.

**AVIS** Ne placez rien sur le bouchon du réservoir d'essence, car cela pourrait obstruer l'orifice d'aération du bouchon, et le moteur pourrait avoir des ratés.

1. Arrêtez le moteur.
2. Ne permettez à personne de demeurer sur le véhicule pendant que vous faites le plein.
3. Tournez le bouchon du réservoir d'essence dans le sens contraire des aiguilles d'une montre afin de le retirer.
4. Insérez le bec dans le col de remplissage.
5. Versez l'essence lentement afin de laisser l'air s'échapper du réservoir et d'éviter un reflux de l'essence. Prenez soin de ne pas provoquer un déversement d'essence.
6. Cessez de faire le plein lorsque l'essence atteint la base du col de remplissage. **Ne remplissez pas trop le réservoir.**
7. Vissez bien le bouchon du réservoir dans le sens des aiguilles d'une montre.
8. Positionnez le tube de mise à l'air libre dans la colonne de direction.



1. Bouchon de réservoir d'essence
2. Tube de mise à l'air libre

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

## **⚠ AVERTISSEMENT**

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.



# CONSIGNES D'UTILISATION

## Fonctionnement pendant la période de rodage

### Moteur

Il est nécessaire d'assurer une période de rodage de 10 heures avant d'utiliser le véhicule à plein régime de manière continue.

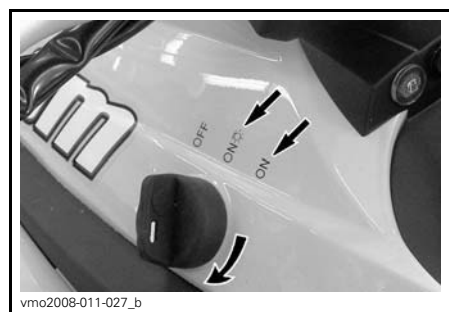
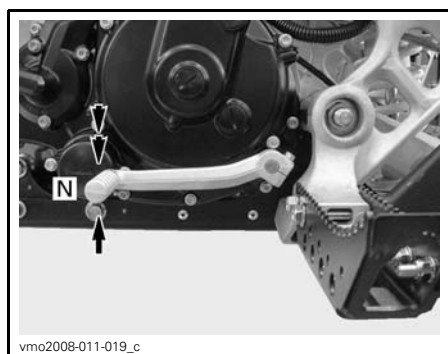
Pendant cette période, l'accélérateur ne devrait pas être actionné à plus de 1/2 à 3/4 de sa course. Toutefois, de brèves accélérations à plein régime et de fréquentes variations de vitesse contribuent à un bon rodage. Pendant la période de rodage, la surchauffe est néfaste pour le moteur, ainsi que les accélérations intenses et le fait de rouler à la même vitesse pendant de longues périodes.

### Démarrage du moteur

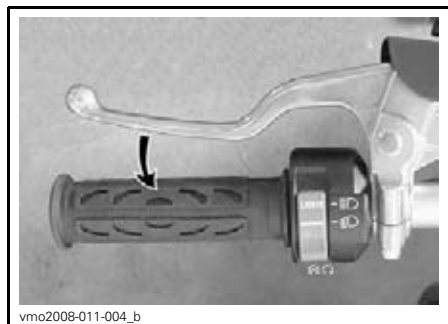
Mettez la clé dans l'interrupteur d'allumage et tournez-la à «ON».



Mettez la boîte de vitesses au POINT MORT ou maintenez serrée la manette d'embrayage.



Mettez l'interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur à la position «RUN» (MARCHE).



Appuyez sur le bouton de démarrage jusqu'à ce que le moteur démarre.



Relâchez le bouton dès que le moteur démarre.



### **⚠ AVERTISSEMENT**

N'actionnez pas l'accélérateur pendant le démarrage du moteur.

## **Changement de rapport**

### **Commande de changement de vitesse**

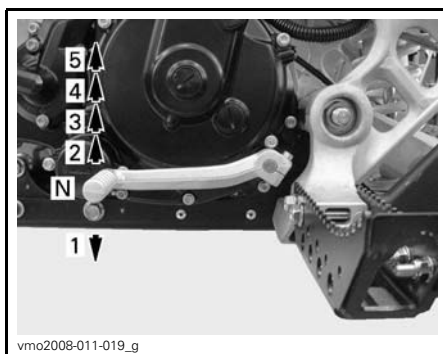
Pour changer de rapport, pressez la manette d'embrayage, puis actionnez le levier sélecteur comme suit.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Utilisez toujours la manette d'embrayage pour monter de rapport ou rétrograder.

Une course complète de la pédale fait passer la boîte de vitesses au rapport immédiatement inférieur ou supérieur de la séquence de changement de vitesse. La pédale devrait revenir automatiquement à sa position initiale.

Pour monter à un rapport supérieur, mettez l'extrémité de votre botte sous la pédale de changement de vitesse et soulevez-la complètement. Pour rétrograder, posez votre pied sur la pédale de changement de vitesse et enfoncez-la complètement.



### **⚠ AVERTISSEMENT**

Relâchez toujours l'accélérateur lors du passage des vitesses. Si l'accélérateur n'est pas relâché lors du passage des vitesses, vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule, qui pourrait se retourner.

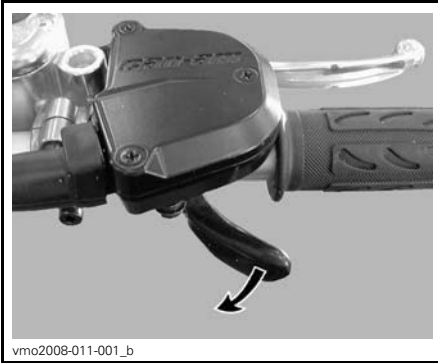
**AVIS** Vérifiez si le frein de stationnement est complètement desserré avant d'utiliser le véhicule.

### **Arrêt du moteur**

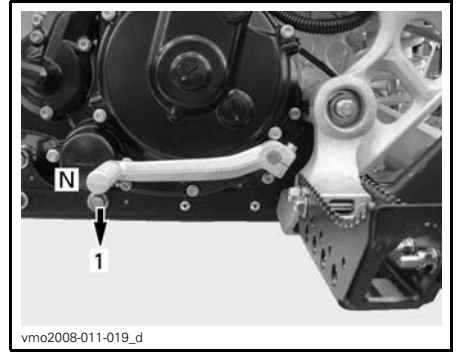
### **⚠ AVERTISSEMENT**

Évitez de stationner le véhicule dans une pente.

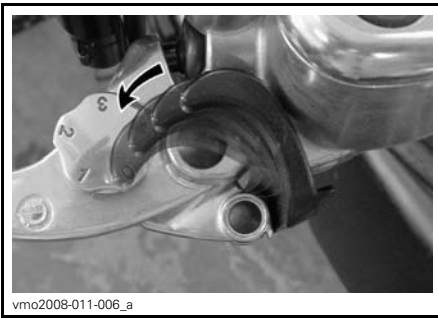
Relâchez l'accélérateur et immobilisez le véhicule.



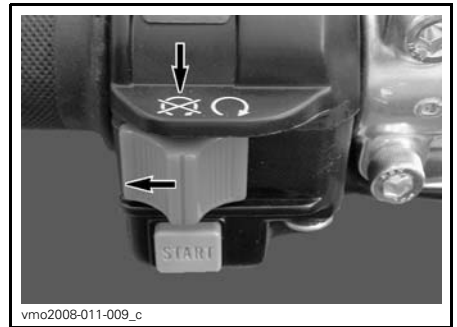
Serrez le frein de stationnement.



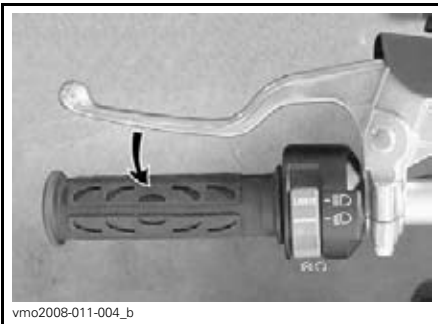
Mettez l'interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur à la position «OFF» (arrêt).



Maintenez serrée la manette d'embrayage.



Tournez la clé de contact à la position «OFF» (arrêt) et retirez la clé.



Passez en 1<sup>re</sup> vitesse.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Utilisez toujours la manette d'embrayage lors du passage des vitesses.



vmo2008-011-027\_c

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

**⚠ AVERTISSEMENT**

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

---

## OPÉRATIONS SPÉCIALES

### Que faire en cas de retournement du véhicule?

Lorsque le véhicule a capoté ou reste incliné d'un côté, remettez-le dans sa position normale de fonctionnement (sur ses 4 roues) et attendez de 3 à 5 minutes avant de démarrer le moteur.

Référez-vous à *L'INFORMATION D'ENTRETIEN* et vérifiez ce qui suit.

- Vérifiez si le tube de vidange du boîtier de filtre à air contient de l'huile; s'il en contient, nettoyer le boîtier et le filtre à air.
- Vérifiez le niveau d'huile à moteur et faire le plein au besoin.
- Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement et faites le plein au besoin.

### Que faire en cas d'immersion du véhicule dans l'eau?

Si le véhicule est submergé, vous devez vous rendre dès que possible chez un concessionnaire Can-Am autorisé.  
**NE JAMAIS FAIRE DÉMARRER LE MOTEUR!**

**AVIS** Le véhicule peut être gravement endommagé à la suite de la submersion si vous ne respectez pas les directives de redémarrage.

# PERSONNALISATION DE LA CONDUITE

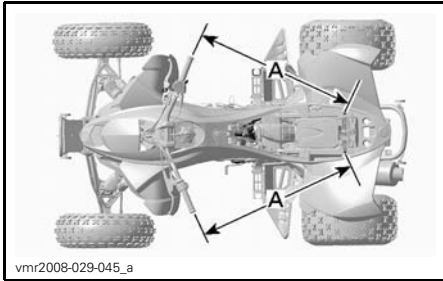
## **⚠ AVERTISSEMENT**

Les réglages de la suspension, de l'angle de braquage et de la largeur de la voie peuvent influencer la maniabilité du véhicule et sont interreliés. Prenez toujours le temps de vous familiariser avec le comportement du véhicule chaque fois que la suspension, l'angle de braquage ou la largeur de la voie a été réglé.

## **Alignement de la direction**

Pour aligner le guidon et le pincement, procédez comme suit:

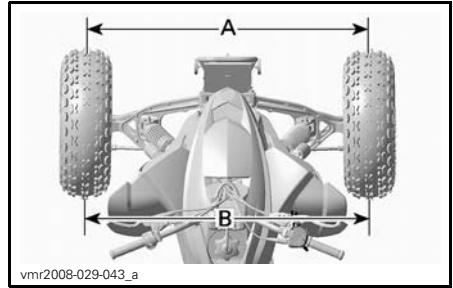
1. Placez le véhicule sur une surface plane.
2. Placez le guidon de sorte qu'il soit bien droit en mesurant à partir des extrémités du guidon à un point fixe arrière.



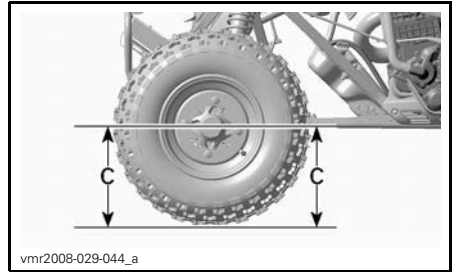
A. Même longueur

**REMARQUE:** Le point de référence doit être identique de chaque côté.

3. Fixez le guidon pour empêcher les mouvements pendant l'alignement.
4. Mesurez l'espacement entre les roues avant - de centre à centre.



A. Distance avant  
B. Distance arrière

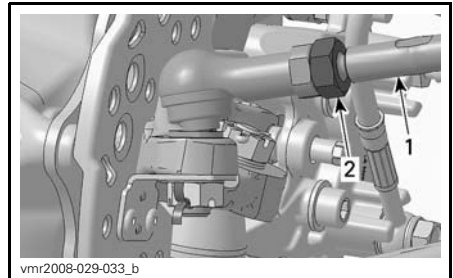


C. Même hauteur

Se référer au tableau suivant quant aux spécifications d'alignement.

| MODÈLE   | PINCEMENT TOTAL (MM) |
|--|----------------------|
| Tous les modèles   | 0 mm à 6.35 mm       |
| Pincement total =<br>Distance arrière (B) – Distance avant (A) |                      |

5. Réglez l'alignement de la roue en ajustant la biellette de direction.



### **CÔTÉ DE LA ROUE REPRÉSENTÉ**

1. Tige d'ancrage
2. Écrous de la tige d'ancrage (un à chaque extrémité)

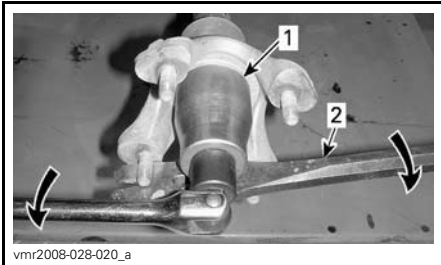
- Vérifiez de nouveau les mesures après avoir serré les écrous de la tige d'ancrage.

## Réglage de la largeur de la voie arrière (X xc et X mx)

La largeur de la voie arrière mesurée à l'extérieur des roues, peut être réglée de 117 cm à 127 cm en déplaçant des entretoises à l'intérieur ou à l'extérieur des moyeux de roue arrière.

Pour régler la largeur, procédez comme suit des **deux côtés**:

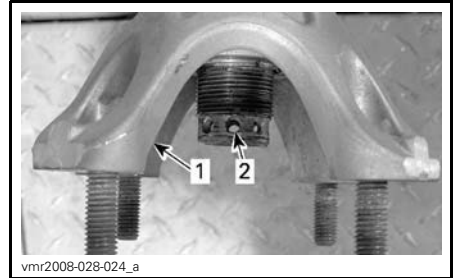
- Déposez la roue; voir la procédure dans la rubrique *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.
- Déposez et mettez au rebut la goupille fendue.
- Dévissez l'écrou du moyeu de roue arrière à l'aide d'une douille de 41 mm et d'un levier, comme sur l'illustration.



- Douille de 41 mm
- Levier

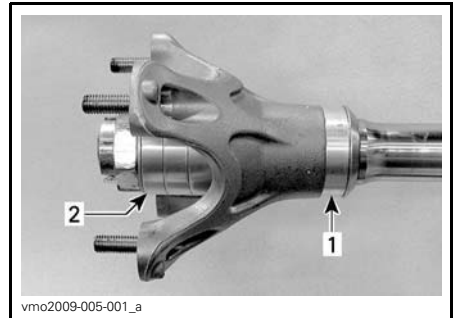
- Réglez la largeur de la voie en plaçant le nombre désiré de cales d'espacement entre la bride d'accouplement arrière et le moyeu de roue (côté intérieur du moyeu de roue). Reportez-vous au tableau *AGENCEMENT DES CALES D'ESPACEMENT DE LARGEUR DE VOIE* ci-dessous pour régler correctement la largeur de voie.
- Mettez de la (N/P 293 550 019) sur les cannelures de l'essieu moteur.

- Reposez le moyeu de roue arrière. Alignez l'ouverture du moyeu de roue avec le trou de goupille fendue.



- Ouverture du moyeu de roue
- Trou de goupille fendue

- Posez les cales d'espacement inutilisées sur le côté extérieur du moyeu.



- Entretoises sur le côté intérieur
- Entretoises inutilisées sur le côté extérieur

## **AVERTISSEMENT**

Posez toujours les 4 cales d'espacement sur chaque côté d'essieu. Les cales d'espacement qui ne sont pas posées sur le côté intérieur du moyeu de roue doivent être posées sur le côté extérieur de celui-ci.

- Posez une rondelle plate et un écrou, puis serrez à  $260 \text{ N}\cdot\text{m} \pm 15 \text{ N}\cdot\text{m}$ . Au besoin, serrez un peu plus l'écrou jusqu'à

ce que l'une de ses rainures soit alignée avec le trou de la goupille fendue et l'ouverture du moyeu.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Ne desserrez jamais l'écrou du moyeu pour aligner l'une de ses rainures avec un trou de goupille fendue.

9. Posez une goupille fendue NEUVE.

### **Agencement des cales d'espacement de largeur de voie**

| CÔTÉ INTÉRIEUR DU MOYEU | CÔTÉ EXTÉRIEUR DU MOYEU | LARGEUR TOTALE DE LA VOIE |
|-------------------------|-------------------------|---------------------------|
| 0                       | 4                       | 117 cm                    |
| 1                       | 3                       | 119,5 cm                  |
| 2                       | 2                       | 122 cm                    |
| 3                       | 1                       | 124,5 cm                  |
| 4                       | 0                       | 127 cm                    |

### **Réglage de la chasse (X xc et X mx)**

L'angle de chasse est l'angle entre l'axe vertical et l'axe du pivot de l'articulation de la direction dans un axe longitudinal.

Un angle de chasse supérieur améliore la stabilité de route, mais augmente l'effort du volant. Pour un meilleur contrôle sur les pistes cahotantes, choisissez un angle de chasse élevé.

Un angle de chasse inférieur donne une réaction plus rapide du volant, mais une plus faible stabilité de route. Pour une meilleure maniabilité sur les pistes comportant des virages serrés à faible vitesse, choisissez un angle de chasse faible.

L'angle de chasse est réglé en usine à 8°. Il est possible de le régler de 4° à 8° sur le modèle X xc et de 3° à 10° sur le modèle X mx.

Pour modifier l'angle de chasse, déplacez les cales à l'avant ou à l'arrière des logements de roulements des bras de suspension supérieurs.

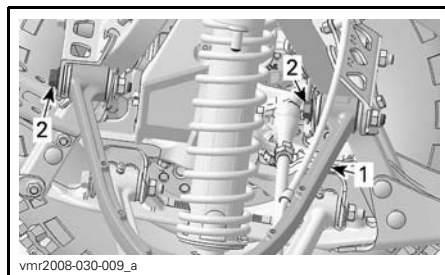
### **⚠ AVERTISSEMENT**

Réglez les angles de chasse gauche et droit à la même valeur.

**REMARQUE:** Les alignements de la chasse, du carrossage et de la direction sont étroitement liés. À partir des réglages faits en usine, personnalisez chaque réglage, l'un après l'autre. Corrigez les autres réglages au besoin.

Pour régler, procédez comme suit des deux côtés:

1. Déposez la roue; voir la procédure dans la rubrique *RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN*.
2. Mettez le véhicule sur des chandelles, puis déposez les boulons fixant le bras de suspension supérieur au châssis.



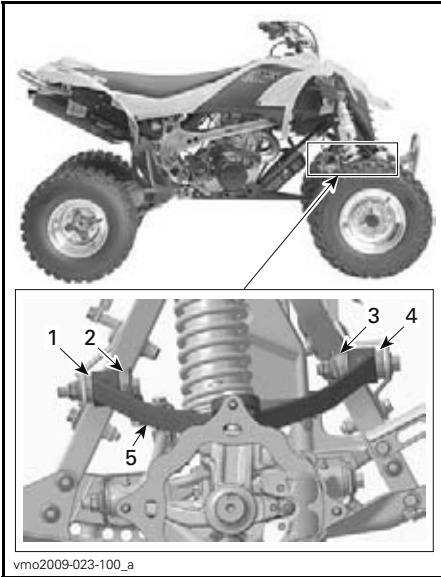
#### **TYPIQUE**

1. Bras de suspension supérieur
2. Boulons du bras de suspension supérieur
3. Tirez le bras de suspension supérieur suffisamment pour pouvoir ajouter ou retirer des cales.
4. Ajoutez la quantité désirée de cales, d'un côté à l'autre des logements des roulements supérieurs de bras de suspension. Référez-vous à l'illustration suivante et au *GUIDE DE RÉGLAGES DE LA CHASSE*



ci-dessous. Conservez le même nombre de cales pour chaque logement de roulement.

**REMARQUE:** Déplacez toujours le même nombre de cales à l'avant ou à l'arrière des deux logements de palier de bras de suspension supérieur. Utilisez l'illustration et le tableau suivants pour poser correctement les cales aux quatre positions aux points de fixation des bras de suspension supérieurs.



TYPIQUE POSITION DROITE DES CALES

1. Position 1
  2. Position 2
  3. Position 3
  4. Position 4
  5. Bras de suspension
5. Installez les boulons de bras de suspension et des écrous élastiques NEUFS, puis serrez à 42 N•m - 54 N•m.

## Guide de réglages de la chasse

### DS 450 X xc

| ANGLE DE CHASSE | POSITION DE LA CALE |   |   |   |
|-----------------|---------------------|---|---|---|
|                 | 1                   | 2 | 3 | 4 |
| 4°              | 4                   | 0 | 6 | 0 |
| 5°              | 3                   | 1 | 5 | 1 |
| 6°              | 2                   | 2 | 4 | 2 |
| 7°              | 1                   | 3 | 3 | 3 |
| 8°              | 0                   | 4 | 2 | 4 |

### DS 450 X mx

| ANGLE DE CHASSE | POSITION DE LA CALE |   |   |   |
|-----------------|---------------------|---|---|---|
|                 | 1                   | 2 | 3 | 4 |
| 3°              | 7                   | 0 | 7 | 0 |
| 4°              | 6                   | 1 | 6 | 1 |
| 5°              | 5                   | 2 | 5 | 2 |
| 6°              | 4                   | 3 | 4 | 3 |
| 7°              | 3                   | 4 | 3 | 4 |
| 8°              | 2                   | 5 | 2 | 5 |
| 9°              | 1                   | 6 | 1 | 6 |
| 10°             | 0                   | 7 | 0 | 7 |

## Réglage de l'angle de carrossage (X mx)

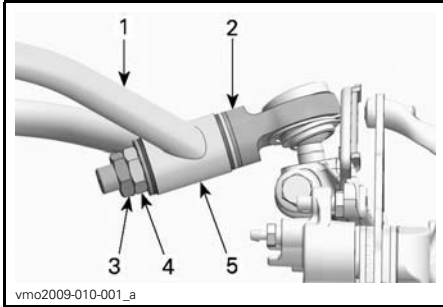
L'angle de carrossage est l'angle entre l'axe vertical et l'axe du pivot de l'articulation de la direction dans un axe transversal.

L'ajustement de l'angle de carrossage change l'inclinaison des roues avant et a un effet sur la stabilité et la réaction de la direction.

Sur ces modèles, l'angle de carrossage est négatif.

L'angle de carrossage des articulations avant est pré-réglé à 12°, mais il est possible de l'ajuster degré par degré, de 11° à 15°.

La variation de l'angle de carrossage est obtenue en déplaçant des cales d'un côté à l'autre du manchon de montage du joint à rotule supérieur au bras de suspension.



1. Bras de suspension
2. Ensemble joint à rotule
3. Écrou de verrouillage
4. Écrou de retenue
5. Manchon de montage

**REMARQUE:** Les alignements de la chasse, du carrossage et de la direction sont étroitement liés. À partir des réglages faits en usine, personnalisez chaque réglage, l'un après l'autre. Corrigez les autres réglages au besoin.

Pour régler l'angle de carrossage, procédez comme suit de chaque côté :

1. Soutenez le véhicule de façon sécuritaire avec des chandelles.
2. Desserrez l'écrou de blocage de plusieurs tours, puis l'écrou de maintien.
3. Retirez les écrous et les cales.
4. Tirez le haut de la roue vers l'extérieur, suffisamment pour libérer le joint à rotule supérieur du bras de suspension. Faites attention que les cales ne tombent pas.
5. Installez la quantité désirée de cales d'espacement sur la tige filetée du joint à rotule contre le joint à rotule. Référez-vous à l'illustration suivante et au *GUIDE DE RÉGLAGE DU CARROSSAGE* ci-dessous.
6. Installez le joint à rotule dans le manchon du bras de suspension.

7. Installez les cales restantes sur la tige filetée du joint à rotule et contre le manchon.

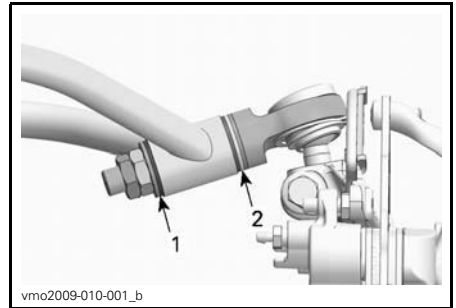
**AVIS** N'installez jamais l'écrou de maintien du joint à rotule directement sur le manchon de bras de suspension. Installez toujours au moins une cale d'espacement entre l'écrou et le manchon.

8. Installez l'écrou de retenue et serrez-le au couple recommandé.

|                          |
|--------------------------|
| <b>COUPLE DE SERRAGE</b> |
| 48 N•m ± 6 N•m           |

9. Installez l'écrou de blocage et serrez-le au couple recommandé.

|                          |
|--------------------------|
| <b>COUPLE DE SERRAGE</b> |
| 48 N•m ± 6 N•m           |



**POSITION DE CALE**

1. Position 1
2. Position 2

**REMARQUE:** Le réglage de l'angle se réfère à l'axe pivot des articulations de direction.

**Guide de réglage du carrossage**

**REMARQUE:** Pour les deux côtés, gauche et droit, la position 1 réfère-vous au côté des écrous et à la position 2 au côté du joint à rotule.

| ANGLE DE CARROSSAGE | POSITION DE LA CALE |   |
|---------------------|---------------------|---|
|                     | 1                   | 2 |
| 11°                 | 1                   | 4 |
| 12°                 | 2                   | 3 |
| 13°                 | 3                   | 2 |
| 14°                 | 4                   | 1 |
| 15°                 | 5                   | 0 |

## Directive de réglage de la suspension

La maniabilité et le confort de votre véhicule sont directement liés au réglage de la suspension.

Le réglage de la suspension dépend du poids du conducteur, de la préférence personnelle, de la vitesse de conduite et de l'état du terrain.

À partir des réglages faits en usine, personnalisez chaque réglage, un après l'autre.

Essayez le véhicule dans les mêmes conditions (sentier, vitesse, position de conduite, etc.). Modifiez un réglage et réessayez le véhicule. Procédez de façon méthodique, jusqu'à l'obtention du réglage voulu. Les réglages de bases sont décrits dans ce guide. Les manuels du propriétaire (en anglais seulement) de FOX sont disponibles à [www.foxracingshox.com](http://www.foxracingshox.com) avec des renseignements détaillés sur le fonctionnement des amortisseurs et la mise au point.

### AVERTISSEMENT

Toujours régler les côtés gauche et droit à la même configuration. Un réglage inégal de la suspension peut avoir un effet néfaste sur la maniabilité et la stabilité ou peut augmenter le risque d'accident.

## Suspension avant (DS 450/DS450 X xc)

### Précharge du ressort

Raccourcissez le ressort pour une tenue de route plus ferme sur chemin cahoteux.

Rallongez le ressort pour une tenue de route plus souple sur chemin plat.



vmo2008-011-057\_a

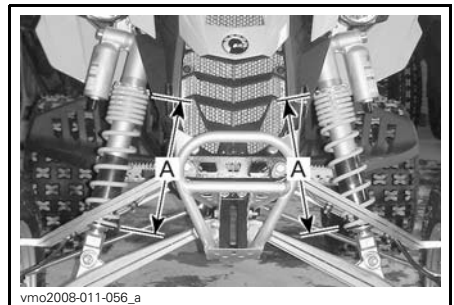
#### TIPIQUE RÉGLAGE DE LA PRÉCHARGE

Étape 1: Desserrez la bague de blocage supérieure

Étape 2: Tournez la bague de réglage au besoin

Étape 3: Resserrez la bague de blocage supérieure

Soulevez l'avant du véhicule. La longueur du ressort doit se mesurer sans charge sur les roues.



vmo2008-011-056\_a

#### TIPIQUE RÉGLAGE DE LA PRÉCHARGE

A. Même longueur

## Réglage de l'amortissement en compression

### Réglage de l'amortissement en compression à basse vitesse

Effectuez le réglage à l'aide d'un tournevis à lame plate.



1. Dispositif de réglage de la compression à basse vitesse (tournevis à lame plate)

Tournez-le dans le sens horaire (H) pour augmenter la tension.

Tournez-le dans le sens antihoraire (S) pour réduire la tension.

### Réglage de la compression à vitesse élevée

Utilisez une clé de 17 mm pour la régler.



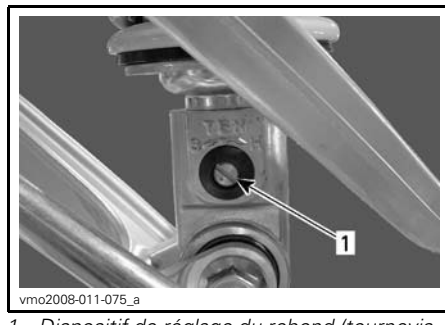
- TYPIQUE — X xc**  
1. Dispositif de réglage de compression à haute vitesse (clé de 17 mm)

Tournez-le dans le sens horaire (H) pour augmenter la tension.

Tournez-le dans le sens antihoraire (S) pour réduire la tension.

### Amortissement des rebonds

Effectuez le réglage à l'aide d'un tournevis à lame plate.

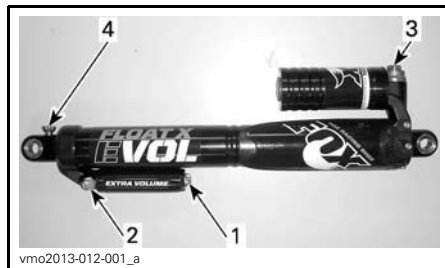


1. Dispositif de réglage du rebond (tournevis à lame plate)

Tournez-le dans le sens horaire (H) pour augmenter la tension.

Tournez-le dans le sens antihoraire (S) pour réduire la tension.

## Suspension avant DS (DS 450 X mx)



### RÉGLAGES DES AMORTISSEURS

1. Valve de chambre à air EVOL
2. Valve de chambre à air principale
3. Dispositif de réglage de la compression à double vitesse
4. Dispositif de réglage de l'amortissement des rebonds

Les pressions d'air EVOL doivent être réglées sur un support avec les amortisseurs à pleine extension. C'est essentiel pour assurer une constance de mesure et de rendement.

## Force du ressort

### Pression de la chambre à air EVOL

La chambre à air EVOL assure la régulation de la flexibilité des ressorts dans la portion finale de la course et contrôle les caractéristiques de tension de l'amortisseur.

Installez comme suit la pompe à air FOX à la valve de la chambre à air EVOL.

1. Retirez le bouchon de la valve de la chambre à air EVOL.



1. Bouchon de la chambre à air EVOL

2. Filetez la valve du mandrin pneumatique jusqu'à ce que la pression s'enregistre sur la pompe.

**REMARQUE:** Cela requiert environ 6 tours.

**AVIS** Ne serrez pas trop.

**REMARQUE:** La pompe à air EVOL remplira le boyau de la pompe. La pression sera alors de 69 kPa à 138 kPa plus basse que précédemment.

3. Fixez la pression de la chambre à air EVOL à l'aide de la jauge à HAUTE pression.

**AVIS** Ne remplissez pas au-delà de 2 070 kPa. L'amortisseur interne pourrait encourir des dommages.

4. Remettez le bouchon sur la valve de la chambre à air EVOL.

### Pression de la chambre à air principale

La pression de la chambre à air PRINCIPALE s'ajuste la hauteur de suspension modifiée et à la tension du roulis/tangage du VTT.

## **AVERTISSEMENT**

Fixez la pression de la chambre à air EVOL avant celle de la chambre à air PRINCIPALE. Cela permet un emplacement adéquat du piston flottant dans la chambre à air EVOL. Autrement, il peut s'en suivre un mauvais rendement des amortisseurs et un éventuel comportement dangereux du véhicule.

Installez comme suit la pompe à air FOX à la valve de la chambre à air PRINCIPALE.

1. Retirez le bouchon de la valve de la chambre à air PRINCIPALE.



1. Bouchon de la chambre à air PRINCIPALE

2. Fixez la pression de la chambre à air PRINCIPALE à l'aide de la jauge à BASSE pression.

**AVIS** Ne remplissez pas au-delà de 690 kPa. L'amortisseur interne pourrait encourir des dommages.

3. Remettez le bouchon sur la valve de la chambre à air PRINCIPALE.

## Réglage de l'amortissement en compression

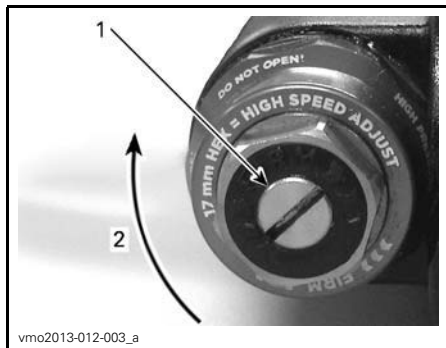
### REMARQUES

- Le changement du réglage d'un clic à l'autre est assez faible. Un changement d'un clic est donc difficile à percevoir. On recommande de faire un changement par 2 déclics à la fois et ensuite de le tester. S'il semble correct, alors le réglage est terminé. Autrement, reculez d'un clic et testez de nouveau ou allez 2 déclics plus loin.
- Pour connaître le réglage actuel, tournez le dispositif dans le sens des aiguilles d'une montre tout en comptant le nombre de déclics, jusqu'à ce qu'il touche le fond. Ne serrez pas trop. Revenez ensuite au réglage.

## Réglage de l'amortissement en compression à basse vitesse

Le dispositif LSC (compression à basse vitesse) a une incidence sur les mouvements lents de la suspension.

Effectuez le réglage à l'aide d'un tournevis à lame plate.



1. Dispositif de réglage de la compression à basse vitesse
2. Plus ferme

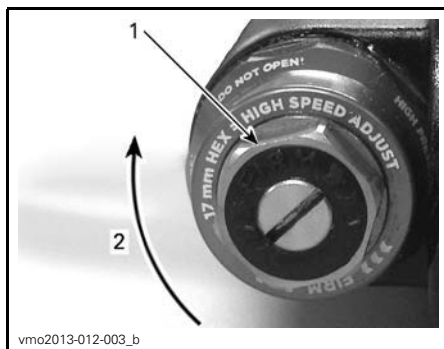
Pour un amortissement en compression accru (plus ferme): tournez le dispositif dans le sens des aiguilles d'une montre.

Pour un amortissement en compression moindre (plus doux): tournez le dispositif dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

## Réglage de l'amortissement en compression à vitesse élevée

Le dispositif HSC (compression à haute vitesse) affecte principalement l'amortissement en compression pendant les mouvements de la suspension allant de moyens à faibles.

Utilisez une clé de 17 mm pour la régler.



1. Dispositif d'amortissement en compression à haute vitesse
2. Plus ferme

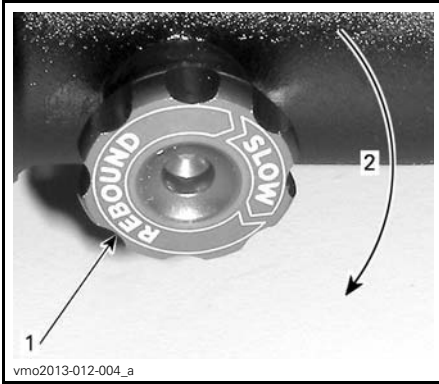
Pour une compression accrue (plus ferme): tournez le dispositif dans le sens des aiguilles d'une montre.

Pour une compression moindre (plus douce): tournez le dispositif dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

## Amortissement des rebonds

Les commandes d'amortissement des rebonds contrôlent la flexibilité du retour des amortisseurs après leur compression.

**REMARQUE:** Trop d'amortissement des rebonds empêche la suspension de s'étendre à une vitesse suffisante avant de frapper le cahot suivant. Après 5 ou 6 cahots, il ne reste qu'une course minimale.



1. Dispositif de réglage
2. Rebonds plus lent

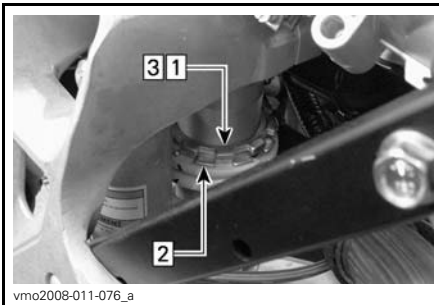
Pour des rebonds plus lents (plus fermes): tournez le dispositif dans le sens des aiguilles d'une montre.

Pour des rebonds plus rapides (plus doux): tournez le dispositif dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

## Suspension arrière (DS 450/DS450 X xc)

### Précharge du ressort

Procédez au réglage de la précharge comme suit:



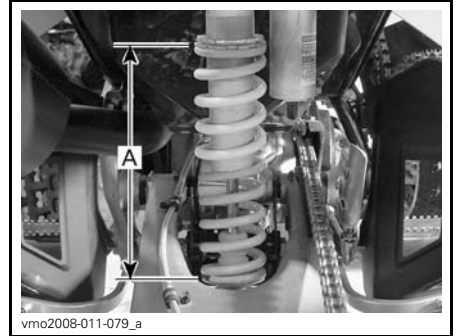
#### RÉGLAGE DE LA PRÉCHARGE

Étape 1: Desserrez la bague de blocage supérieure

Étape 2: Tournez la bague de réglage au besoin

Étape 3: Resserrez la bague de blocage supérieure

Soulevez l'arrière du véhicule. La longueur du ressort doit se mesurer sans charge sur les roues.



#### TYPIQUE

A. Longueur du ressort

### Réglage de l'amortissement en compression

#### Réglage de l'amortissement en compression à basse vitesse

Effectuez le réglage à l'aide d'un tournevis à lame plate.



#### TYPIQUE DS 450/DS 450 X xc

1. Dispositif de réglage de la compression à basse vitesse (tournevis à lame plate)

Tournez-le dans le sens horaire (H) pour augmenter la tension.

Tournez-le dans le sens antihoraire (S) pour réduire la tension.

## Réglage de l'amortissement en compression à vitesse élevée

Le dispositif de réglage se trouve à l'arrière sous l'aile du côté droit.

Tournez le dispositif à l'aide d'une clé de 17 mm.

**REMARQUE:** Sur le modèle X xc, le dispositif de réglage est situé du côté droit près du réservoir de liquide de frein arrière. Sur le modèle X mx, le dispositif de réglage est situé à l'arrière sous l'aile droite.



vmo2013-012-020\_b

### TYPIQUE

1. Dispositif de réglage de compression à haute vitesse (clé de 17 mm)

Tournez-le dans le sens horaire (H) pour augmenter la tension.

Tournez-le dans le sens antihoraire (S) pour réduire la tension.

## Amortissement des rebonds

Effectuez le réglage à l'aide d'un tournevis à lame plate.



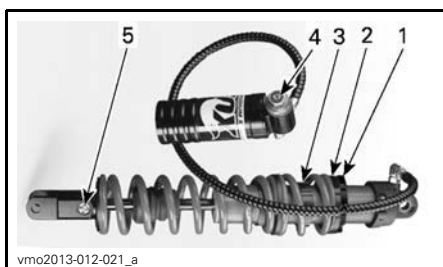
vmo2008-011-077\_a

1. Dispositif de réglage du rebond (tournevis à lame plate)

Tournez-le dans le sens horaire (H) pour augmenter la tension.

Tournez-le dans le sens antihoraire (S) pour réduire la tension.

## Suspension arrière DS (DS 450 X mx)



vmo2013-012-021\_a

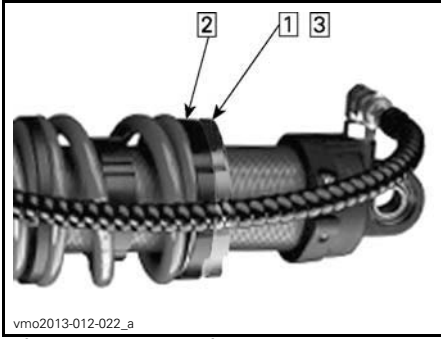
### RÉGLAGE DES AMORTISSEURS

1. Bague de verrouillage du dispositif de réglage de la précharge
2. Bague du dispositif de réglage de la précharge
3. Bague de raccordement
4. Dispositif de réglage de l'amortissement en compression à double vitesse
5. Dispositif de réglage de l'amortissement des rebonds

## Précharge du ressort

Réglez la précharge comme suit.





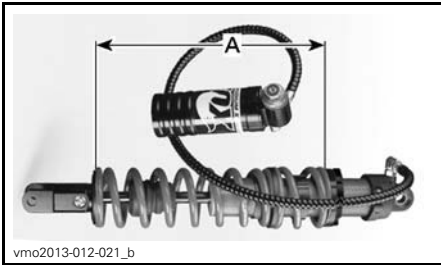
### RÉGLAGE DE LA PRÉCHARGE

Étape 1: Desserrez la bague de blocage

Étape 2: Tournez la bague de réglage au besoin

Étape 3: Resserrez la bague de blocage

Soulevez l'arrière du véhicule et placez-le sur un support sécuritaire. La longueur du ressort doit se mesurer sans charge sur les roues.



A. Longueur du ressort

Pour augmenter la précharge des ressorts (plus fermes): tournez le dispositif dans le sens horaire (selon la vue du sommet).

Pour diminuer la précharge des ressorts (plus doux): tournez le dispositif dans le sens antihoraire (selon la vue du sommet).

**AVIS** N'ajoutez pas plus de 13 mm de précharge au ressort. Une précharge excessive peut entraîner une spirale qui pourrait éventuellement endommager l'amortisseur et le(s) ressort(s). Si une précharge supérieure est requise pour atteindre le point de fléchissement désiré, remplacez le(s) ressort(s) par un autre d'une flexibilité supérieure. Communiquez avec un concessionnaire de VTT BRP autorisé.

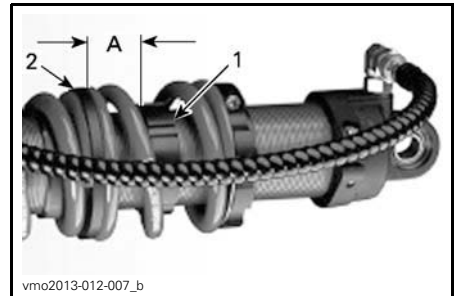
Une fois l'opération terminée, fixez la position de la bague de raccordement du ressort.

### Position de la bague de raccordement du ressort

**REMARQUE:** Fixez la précharge du ressort avant la position de la bague de raccordement.

Fixez la position de la bague de raccordement du ressort lorsque vous changez:

- La précharge du ressort
- La longueur libre du ressort
- La flexibilité du ressort.



### POSITION DE LA BAGUE DE RACCORDEMENT

1. Bague de raccordement
  2. Cale d'espacement entre les ressorts
- A. 6 mm  
entre la cale d'espacement des ressorts et la bague de raccordement à hauteur de suspension pendant que le conducteur occupe le VTT

Pour ajuster la position de la bague de raccordement:

1. Fixez la hauteur de la suspension.
2. Faites en sorte que le conducteur soit installé sur le VTT.
3. Desserrez la vis de pression de la bague de raccordement.
4. Tournez la bague pour fixer la distance.
5. Resserrez la vis de pression de la bague de raccordement.

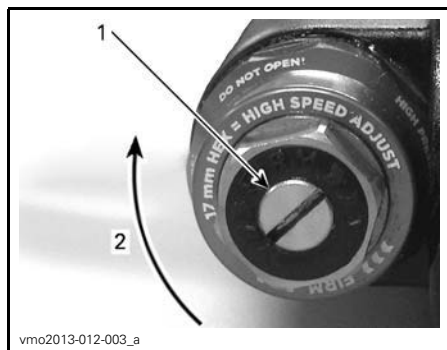
**AVIS** Ne serrez pas trop la vis de pression de la bague de raccordement.

### Réglage de l'amortissement en compression

#### Réglage de l'amortissement en compression à basse vitesse

Le dispositif LSC (compression à basse vitesse) a une incidence sur les mouvements lents de la suspension.

Effectuez le réglage à l'aide d'un tournevis à lame plate.



1. Dispositif de réglage de la compression à basse vitesse
2. Plus ferme

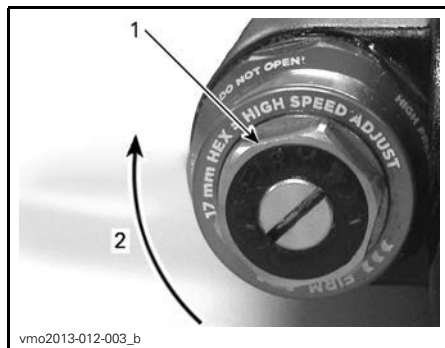
Pour une compression accrue (plus ferme): tournez le dispositif dans le sens des aiguilles d'une montre.

Pour une compression moindre (plus douce): tournez le dispositif dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

#### Réglage de l'amortissement en compression à vitesse élevée

Le dispositif HSC (compression à haute vitesse) affecte principalement l'amortissement en compression pendant les mouvements de la suspension allant de moyens à faibles.

Ajustez à l'aide d'une clé de 17 mm.



1. Dispositif d'amortissement en compression à haute vitesse
2. Plus ferme

Pour une compression accrue (plus ferme): tournez le dispositif dans le sens des aiguilles d'une montre.

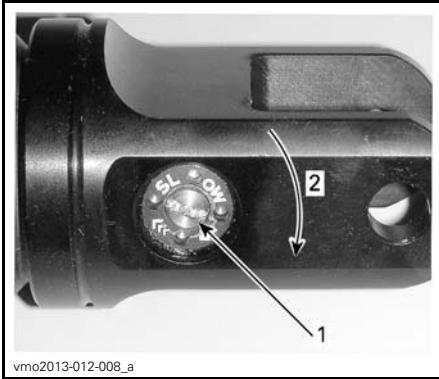
Pour une compression moindre (plus douce): tournez le dispositif dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

#### Amortissement des rebonds

L'amortissement des rebonds contrôle la flexibilité du retour des amortisseurs après leur compression.

**REMARQUE:** Trop d'amortissement des rebonds empêche la suspension de s'étendre à une vitesse suffisante avant de frapper le cahot suivant.

Effectuez le réglage à l'aide d'un tournevis à lame plate.



1. Dispositif de réglage des rebonds (tournevis à lame plate)
2. Rebonds plus lents

Pour des rebonds plus lents (plus fermes): tournez le dispositif dans le sens des aiguilles d'une montre.

Pour des rebonds plus rapides (plus doux): tournez le dispositif dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

## Réglages en usine de la suspension

Pour régler la compression et l'amortissement des rebonds selon le réglage fait en usine, procédez comme suit:

1. Tournez le dispositif dans le sens horaire jusqu'à la butée.
2. Tournez le dispositif dans le sens contraire des aiguilles d'une montre d'un angle déterminé; voir le tableau ci-dessous.

| RÉGLAGES DE L'USINE DE LA SUSPENSION AVANT (DS 450/DS 450 X xc) |             |            |
|---|-------------|------------|
| Précharge du ressort  | DS 450      | 282 mm     |
|   | DS 450 X xc | 269 mm     |
| Réglage de la compression (basse vitesse)                       | DS 450      | 9 déclics  |
|   | DS 450 X xc | 10 déclics |

| RÉGLAGES DE L'USINE DE LA SUSPENSION AVANT (DS 450/DS 450 X xc) |             |            |
|---|-------------|------------|
| Réglage de l'amortissement en compression (vitesse élevée)      | DS 450 X xc | 1/2 tour   |
| Amortissement des rebonds                                       | DS 450      | 9 déclics  |
|   | DS 450 X xc | 12 déclics |

| RÉGLAGES DE L'USINE DE LA SUSPENSION AVANT (DS 450 X mx)   |   |            |
|--|---|------------|
| Force du ressort   | Pression de la chambre à air EVOL       | 1 380 kPa  |
|  | Pression de la chambre à air principale | 275 kPa    |
| Réglage de la compression (basse vitesse)                  |   | 12 déclics |
| Réglage de l'amortissement en compression (vitesse élevée) |   | 12 déclics |
| Amortissement des rebonds                                  |   | 12 déclics |

| RÉGLAGES EN USINE DE LA SUSPENSION ARRIÈRE |             |  |
|--|-------------|--|
| Précharge du ressort                       | DS 450      | 262 mm   |
|  | DS 450 X xc | 262 mm   |
|  | DS 450 X mx | 275 mm   |
| Position de la bague de raccordement       | DS 450 X mx | 6 mm entre la cale d'espacement des ressorts et la bague de raccordement à hauteur de suspension pendant que le conducteur occupe le VTT |
| Réglage de la compression (basse vitesse)  | DS 450      | 9 déclics  |
|  | DS 450 X xc | 7 déclics  |
|  | DS 450 X mx | 12 déclics   |

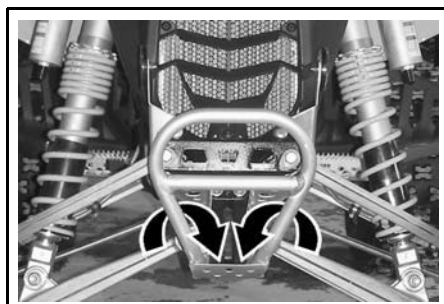
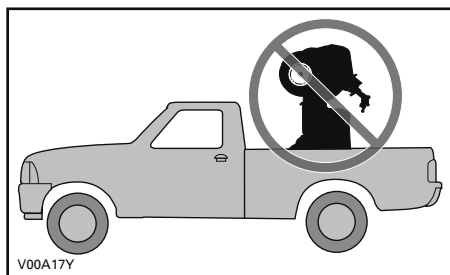
| RÉGLAGES EN USINE DE LA SUSPENSION<br>ARRIÈRE                       |             |            |
|---|-------------|------------|
| Réglage de<br>l'amortissement<br>en compression<br>(vitesse élevée) | DS 450 X xc | 1/2 tour   |
|   | DS 450 X mx | 12 déclics |
| Amortissement<br>des rebonds  | DS 450      | 9 déclics  |
|   | DS 450 X xc | 6 déclics  |
|   | DS 450 X mx | 12 déclics |

# TRANSPORT DU VÉHICULE

Lorsqu'on transporte ce véhicule, il faut bien l'arrimer à la remorque ou dans la caisse de la camionnette avec les sangles appropriées. L'emploi de cordes ordinaires est déconseillé.

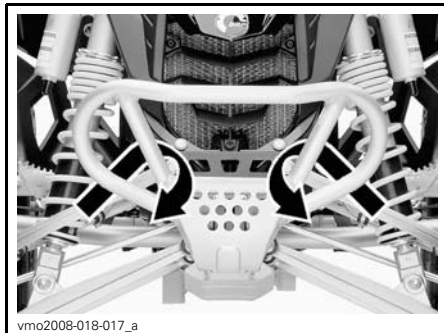
## **⚠ AVERTISSEMENT**

Ne remorquez jamais ce véhicule derrière une voiture ou tout autre véhicule. Utilisez une remorque ou une camionnette. Ne basculez jamais ce véhicule pour le transporter. Le véhicule doit être dans sa position normale de fonctionnement (sur ses 4 roues).



vmo2008-011-039\_a

TYPIQUE DS 450 (EMPLACEMENT AVANT)



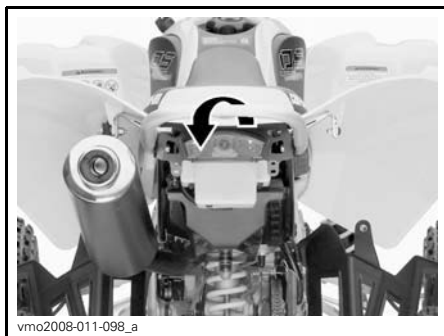
vmo2008-018-017\_a

TYPIQUE DS 450 X xc/X mx  
(EMPLACEMENT AVANT)

Rappelez-vous de:

- Serrer le frein de stationnement et de mettre la boîte de vitesse en 1<sup>ère</sup>.
- Sécurisez le véhicule en utilisant les zones appropriées. Se reporter à l'illustration suivante.

**AVIS** L'emploi d'autres points d'arrimage risquerait d'endommager le véhicule.



vmo2008-011-098\_a

ARRIMAGE À L'ARRIÈRE

**AVIS** L'emploi d'autres points d'arrimage risquerait d'endommager le véhicule.



# ***RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN***

---

# INSPECTIONS INITIALES DE 5 HEURES ET DE 10 HEURES

## Vidange d'huile à moteur et remplacement du filtre à huile au bout de 5 heures

Le Can-Am des séries DS 450 est le VTT de sport le plus avancé et il a été conçu en utilisant la toute dernière technologie jusqu'à son filtre à huile synthétique multi-couches et l'huile de rodage. Pour garder votre VTT DS 450 à son meilleur niveau de performance, remplacer l'huile de rodage et le filtre après avoir fait **3 pleins de carburant ou avoir piloté la machine durant 5 heures**. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé pour plus de détails.

## Inspection initiale

Nous recommandons qu'un concessionnaire Can-Am autorisé vérifie le véhicule après les premières 10 heures d'utilisation ou 400 km, (la première échéance prévalant). Cette inspection est très importante et il ne faut pas la négliger.

Référez-vous au *PROGRAMME D'ENTRETIEN* pour les détails de l'inspection initiale.

**REMARQUE:** Cette inspection initiale est aux frais du propriétaire du véhicule.

Nous recommandons que cette inspection soit signée par un concessionnaire Can-Am autorisé.

---

Date de l'inspection initiale

---

Signature du concessionnaire autorisé

---

Nom du concessionnaire



# PROGRAMME D'ENTRETIEN

L'entretien est très important pour garder votre véhicule en bon état de marche. L'entretien approprié est la responsabilité du propriétaire. Effectuez des vérifications périodiques et suivez le programme d'entretien.

Le programme d'entretien ne dispense pas de l'inspection prérandomnée.

## AVERTISSEMENT

Si le véhicule n'est pas entretenu correctement, conformément au programme et aux procédures d'entretien, celui-ci pourrait devenir dangereux à conduire.

| PROGRAMME D'ENTRETIEN  |                                    |                     |                  |      |   |                     |
|--|------------------------------------|---------------------|------------------|------|---|---------------------|
| A: Régler<br>C: Nettoyer<br>I: Inspecter<br>L: Lubrifier<br>R: Remplacer | Inspection initiale 10 h ou 400 km |                     |                  |      |   |                     |
|  | 25 h ou 1 250 km                   |                     |                  |      |   |                     |
|  | 50 h ou 2 500 km                   |                     |                  |      |   |                     |
|  | 100 h ou 1 an ou 5 000 km          |                     |                  |      |   |                     |
|  | 200 h ou 2 ans ou 10 000 km        |                     |                  |      |   |                     |
|  | À effectuer par                    |                     |                  |      |   |                     |
| PIÈCE/TÂCHE  |                                    |                     |                  |      |   | LÉGENDE             |
| MOTEUR   |                                    |                     |                  |      |   |                     |
| Huile et filtre <sup>(1)</sup>   |                                    | R                   |                  |      |   | Client              |
| Tamis de réservoir d'huile   |                                    |                     |                  | C    |   | Client              |
| Soupapes du moteur   | I, A                               |                     |                  | I, A |   | Concess.            |
| Fixations des supports de moteur   | I                                  |                     |                  | I    |   | Concess.            |
| Filtre à air   |                                    | I, L <sup>(2)</sup> | R <sup>(2)</sup> |      |   | Client              |
| Système d'échappement  | I                                  |                     |                  | I    |   | Concess.            |
| Pare-étincelles du silencieux  |                                    |                     |                  | C    |   | Client              |
| Liquide de refroidissement   | I                                  |                     | I <sup>(3)</sup> |      | R | Client              |
| Essai de pression du bouchon du radiateur/système de refroidissement     | I                                  |                     |                  |      | I | Concess.            |
| Embrayage  | (4)                                |                     |                  |      |   | Client/<br>concess. |

(1) LE PREMIER remplacement de l'huile/du filtre à huile du moteur doit être effectué au bout de 3 réservoirs de carburant OU 5 h de conduite (selon la première échéance).  
 (2) Plus souvent sous des conditions poussiéreuses. Se référer à la rubrique **FILTRE À AIR** dans **PROCÉDURES D'ENTRETIEN**.  
 (3) Toutes les 50 heures, vérifiez la température du liquide de refroidissement.  
 (4) Inspectez le réglage à chaque randomnée.

## PROGRAMME D'ENTRETIEN

|  |   |  |  |  |  |                |
|--|---|--|--|--|--|----------------|
| A: Régler<br>C: Nettoyer<br>I: Inspecter<br>L: Lubrifier<br>R: Remplacer | <b>Inspection initiale 10 h ou 400 km</b> |  |  |  |  |                |
|  | <b>25 h ou 1 250 km</b>                   |  |  |  |  |                |
|  | <b>50 h ou 2 500 km</b>                   |  |  |  |  |                |
|  | <b>100 h ou 1 an ou 5 000 km</b>          |  |  |  |  |                |
|  | <b>200 h ou 2 ans ou 10 000 km</b>        |  |  |  |  |                |
| <b>À effectuer par</b>   |   |  |  |  |  |                |
| <b>PIÈCE/TÂCHE</b>   |   |  |  |  |  | <b>LÉGENDE</b> |

## SYSTÈME DE GESTION DU MOTEUR (EMS)

|                       |   |  |  |   |  |          |   |
|-----------------------|---|--|--|---|--|----------|---|
| Sondes du EMS         | I |  |  | I |  | Concess. | — |
| Codes de panne du EMS | I |  |  | I |  | Concess. |   |

## SYSTÈME D'ALIMENTATION

|  |      |  |         |      |   |                     |   |
|--|------|--|---------|------|---|---------------------|---|
| Carter de papillon   | I    |  |         | I, L |   | Concess.            | — |
| Câble d'accélérateur   | I, A |  | I, A, L |      |   | Client/<br>concess. |   |
| Conduits d'essence,<br>rampe d'alimentation,<br>connexions, soupapes<br>d'arrêt et essai de pression<br>du réservoir d'essence | I    |  |         |      | I | Concess.            |   |
| Pression de la pompe à<br>essence  |      |  |         |      | I | Concess.            |   |

## SYSTÈME ÉLECTRIQUE

|  |   |   |  |   |  |          |   |
|--|---|---|--|---|--|----------|---|
| Bougies <sup>(5)</sup>   | I | I |  | R |  | Client   | (5) Appliquer (N/P 420 897 186)<br>sur le filetage des bougies avant<br>l'installation. |
| Connexions de la batterie  | I |   |  | I |  | Client   |   |
| Connecteurs de l'MCM<br>(inspection visuelle sans<br>débranchement)  |   |   |  | I |  | Concess. |   |
| Connexions électriques<br>et fixations (système<br>d'allumage, système de<br>démarrage, injecteurs,<br>etc.) | I |   |  | I |  | Concess. |   |
| Interrupteur d'arrêt<br>d'urgence du moteur  | I |   |  | I |  | Client   |   |
| Système d'éclairage<br>(phares et feu arrière)   | I |   |  | I |  | Client   |   |

| PROGRAMME D'ENTRETIEN  |                                    |   |   |      |  |          |   |
|--|------------------------------------|---|---|------|--|----------|---|
| A: Régler<br>C: Nettoyer<br>I: Inspecter<br>L: Lubrifier<br>R: Remplacer | Inspection initiale 10 h ou 400 km |   |   |      |  |          |   |
|  | 25 h ou 1 250 km                   |   |   |      |  |          |   |
|  | 50 h ou 2 500 km                   |   |   |      |  |          |   |
|  | 100 h ou 1 an ou 5 000 km          |   |   |      |  |          |   |
|  | 200 h ou 2 ans ou 10 000 km        |   |   |      |  |          |   |
| À effectuer par  |                                    |   |   |      |  |          |   |
| PIÈCE/TÂCHE  |                                    |   |   |      |  |          | LÉGENDE   |
| SYSTÈME D'ENTRAÎNEMENT   |                                    |   |   |      |  |          |   |
| Glissière et chaîne d'entraînement                                       | (6)                                |   |   |      |  | Client   | (6) Inspecter, régler et lubrifier à chaque randonnée.<br>(7) Plus souvent dans des conditions d'utilisation plus rigoureuses, comme dans des endroits poussiéreux, sablonneux, enneigés, boueux ou mouillés.<br>(8) Vérifiez le serrage. |
| Roues dentées de chaîne d'entraînement <sup>(7)</sup>                    | I                                  |   | I | R    |  | Client   |   |
| Tendeur de la chaîne d'entraînement <sup>(8)</sup>                       | I                                  | I |   |      |  | Client   |   |
| Roulements d'essieu arrière  | I                                  |   | I |      |  | Client   |   |
| Essieu arrière et écrou d'essieu arrière <sup>(8)</sup>                  | I                                  | I |   |      |  | Client   |   |
| ROUES ET PNEUS   |                                    |   |   |      |  |          |   |
| Écrous/goujons de roue   | I                                  |   | I |      |  | Client   | —   |
| Roulements des roues avant   | I                                  |   | I |      |  | Client   |   |
| Moyeu de roue arrière  |                                    |   |   | L    |  | Concess. |   |
| DIRECTION  |                                    |   |   |      |  |          |   |
| Fixations du guidon  | I                                  |   |   | I    |  | Concess. | (7) Souvent dans des conditions d'utilisation rigoureuses, comme dans des endroits poussiéreux, sablonneux, enneigés, boueux ou mouillés.   |
| Colonne de direction et roulement <sup>(7)</sup>                         | I                                  |   |   | I    |  | Concess. |   |
| Rotules de biellette de direction  | I                                  |   | I |      |  | Client   |   |
| Parallélisme des roues avant   | I, A                               |   |   | I, A |  | Concess. |   |

## PROGRAMME D'ENTRETIEN

A: Régler  
C: Nettoyer  
I: Inspecter  
L: Lubrifier  
R: Remplacer

Inspection initiale 10 h ou 400 km

25 h ou 1 250 km

50 h ou 2 500 km

100 h ou 1 an ou 5 000 km

200 h ou 2 ans ou 10 000 km

À effectuer par

PIÈCE/TÂCHE

LÉGENDE

## SUSPENSION ARRIÈRE

|                                  |      |      |   |  |  |                     |   |
|----------------------------------|------|------|---|--|--|---------------------|---|
| Bras oscillant                   | I    | I    | L |  |  | Concess.            | — |
| Tringlerie de la suspension      | I, L | I, L |   |  |  | Client/<br>concess. |   |
| Amortisseur                      |      |      | I |  |  | Client              |   |
| Pivot inférieur<br>d'amortisseur |      |      | L |  |  | Concess.            |   |

## SUSPENSION AVANT

|                                |   |      |   |  |  |          |   |
|--------------------------------|---|------|---|--|--|----------|---|
| Bras de suspension             | I | I, L |   |  |  | Client   | (7) Souvent dans des conditions<br>d'utilisation rigoureuses, comme<br>dans des endroits poussiéreux,<br>sablonneux, enneigés, boueux ou<br>mouillés. |
| Soufflets de joint à rotule    | I | I    |   |  |  | Client   |   |
| Joints à rotule <sup>(7)</sup> | I | I    |   |  |  | Concess. |   |
| Amortisseurs                   |   |      | I |  |  | Client   |   |

## FREINS

|                                    |   |   |  |   |                   |          |  |
|------------------------------------|---|---|--|---|-------------------|----------|--|
| Liquide de frein                   | I | I |  |   | R <sup>(10)</sup> | Client   | (9) Adressez-vous à un<br>concessionnaire autorisé Can-Am<br>pour la vidange du liquide de<br>frein ou toute réparation du<br>système de freinage. |
| Plaquettes de frein <sup>(9)</sup> |   | I |  |   |                   | Concess. |  |
| Disques de frein                   |   |   |  | I |                   | Client   |  |
| Flexibles de frein                 |   |   |  | I |                   | Client   |  |

## CHÂSSIS

|                      |   |  |   |   |  |          |   |
|----------------------|---|--|---|---|--|----------|---|
| Châssis              |   |  |   | I |  | Concess. | — |
| Fixations du châssis | I |  | I |   |  | Client   |   |

# PROCÉDURES D'ENTRETIEN

Cette rubrique contient des directives relatives aux procédures d'entretien de base. Vous pouvez effectuer ces opérations si vous possédez les compétences mécaniques appropriées et les outils nécessaires. Dans le cas contraire, consultez un concessionnaire Can-Am autorisé.

Il est conseillé de confier certaines autres opérations du programme d'entretien plus difficiles à réaliser et qui exigent des outils spéciaux à votre concessionnaire Can-Am autorisé.

## **⚠ AVERTISSEMENT**

Arrêtez le moteur et suivez ces procédures lors d'un entretien. Si vous ne suivez pas les procédures d'entretien appropriées, vous pourriez être blessé par des pièces chaudes ou mobiles, l'électricité, des produits chimiques, etc.

## **⚠ AVERTISSEMENT**

Si vous devez déposer des dispositifs de verrouillage (pattes de verrouillage, attaches autofreinées, etc.) lors du démontage/remontage, remplacez-les toujours par des pièces neuves.

**REMARQUE:** Certaines étiquettes de sécurité présentes sur le véhicule ne sont pas illustrées. Pour plus de renseignements sur ces étiquettes, voir la sous-section *ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ*.

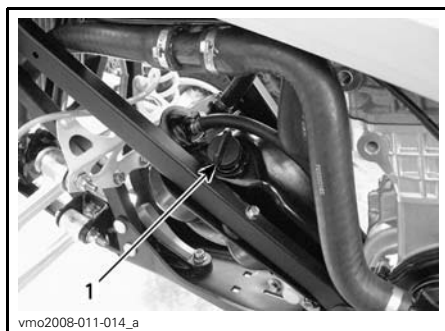
## **Huile à moteur**

### **Niveau d'huile à moteur**

Le réservoir d'huile à moteur se trouve à l'avant du moteur.

**AVIS** Vérifier le niveau d'huile souvent et faire le plein lorsque nécessaire. Ne remplissez pas trop le réservoir. Un niveau d'huile inapproprié risque d'endommager sérieusement le moteur et la boîte de vitesses. Essayez toute huile renversée.

**REMARQUE:** Pendant la vérification de l'huile à moteur, inspectez visuellement la zone du réservoir d'huile et du moteur pour déceler d'éventuelles fuites.



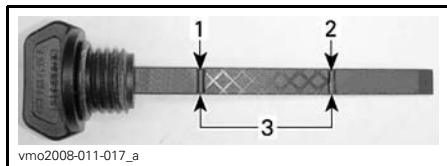
vmo2008-011-014\_a

### **CÔTÉ GAUCHE DU VÉHICULE**

1. Jauge du réservoir d'huile

Mettez le véhicule sur une surface horizontale, démarrez le moteur et le laissez-le tourner au ralenti pendant environ une minute, puis arrêtez le moteur. Vérifiez le niveau d'huile comme suit:

1. Dévissez la jauge graduée et nettoyez-la.
2. Vissez la jauge d'huile jusqu'au fond.
3. Sortez de nouveau la jauge et lisez le niveau d'huile; il doit arriver à égalité ou près de la marque de maximum.



1. Plein
2. Ajouter
3. Plage de fonctionnement

Pour ajouter de l'huile, retirez la jauge. Posez un entonnoir sur le trou de remplissage du réservoir d'huile pour éviter tout déversement.

Versez une petite quantité d'huile et re-vérifiez le niveau.

Répétez l'opération ci-dessus jusqu'à ce que le niveau d'huile atteigne la marque supérieure de la jauge. **Ne remplissez pas trop le réservoir.**

Vissez la jauge.

### Huile recommandée

**REMARQUE:** La même huile lubrifie le moteur et la boîte de vitesses.

N'utilisez que (N/P 293 600 121). Il s'agit d'une huile synthétique spéciale formulée pour boîte de vitesses de type embrayage à bain d'huile.

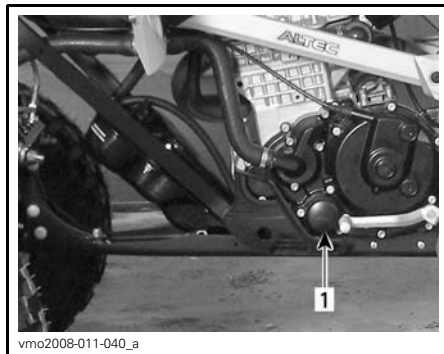
**AVIS** L'huile synthétique XPSMC est spécialement formulée et testée pour répondre aux exigences élevées de ce moteur. N'utilisez pas d'autre huile synthétique, d'huile semi-synthétique ou d'additifs dans votre VTT Can-Am équipé d'un embrayage à huile. Pour l'instant, il n'existe pas d'équivalent connu sur le marché. Si un équivalent de première qualité existait, on pourrait l'utiliser.

### Vidange d'huile et remplacement du filtre à huile

À chaque vidange d'huile, il faut remplacer le filtre à huile. La vidange doit être faite quand le moteur est tiède.

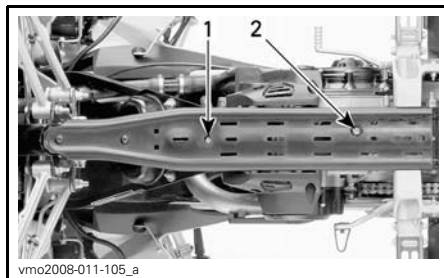
**⚠ ATTENTION** L'huile à moteur peut être brûlante. Attendre que l'huile à moteur soit chaude.

### Vidange d'huile



#### CÔTÉ GAUCHE DU VÉHICULE

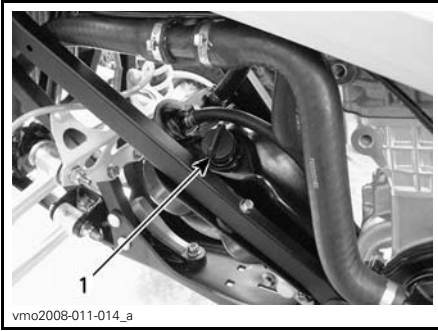
1. Filtre à huile



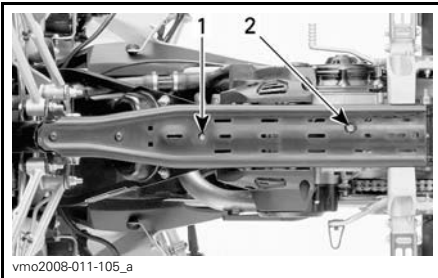
1. Bouchon de vidange du réservoir d'huile
2. Bouchon de vidange du moteur

Assurez-vous que le véhicule est sur une surface de niveau.

Déposez le bouchon du réservoir d'huile.



1. Bouchon du réservoir d'huile à moteur



1. Bouchon de vidange du réservoir d'huile  
2. Bouchon de vidange du moteur

Nettoyez la zone des bouchons de vidange.

Placez un bac de récupération sous la zone du bouchon de vidange du réservoir d'huile.

Déposez le bouchon de vidange et vidangez toute l'huile du réservoir d'huile.

Placez un bac de récupération sous la zone du bouchon de vidange du moteur.

Déposez le bouchon de vidange et vidangez toute l'huile du moteur.

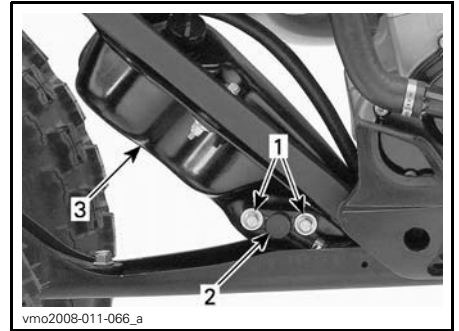
Essuyez toute huile renversée sur le châssis.

**REMARQUE:** Attendez assez longtemps pour permettre à l'huile de s'écouler du filtre.

## Nettoyage du tamis du réservoir d'huile

**REMARQUE:** Rapportez-vous au chapitre *PROGRAMME D'ENTRETIEN* pour la fréquence de nettoyage du tamis du réservoir d'huile.

Déposez les boulons de fixation du raccord de sortie du réservoir d'huile.

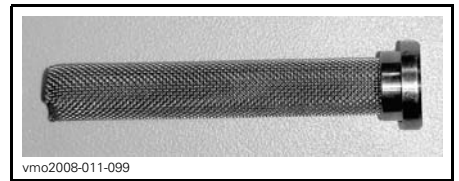


### CÔTÉ GAUCHE DU VÉHICULE

1. Boulons de fixation  
2. Raccord de sortie du réservoir  
3. Réservoir d'huile

Mettez au rebut le joint torique.

Déposez le tamis du réservoir d'huile derrière le raccord de sortie.



### TAMIS

Pour nettoyer le tamis, utilisez un solvant, puis asséchez-le avec de l'air comprimé.

## **⚠ AVERTISSEMENT**

**Portez toujours une protection oculaire. Les produits chimiques peuvent causer des éclaboussures et vous blesser les yeux.**

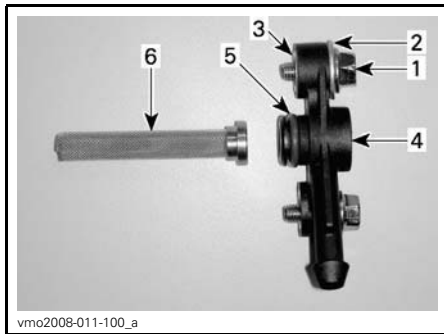
Essuyez toute huile renversée sur le réservoir d'huile.

Remplacez le joint torique du raccord de sortie du réservoir d'huile.

Reposez le raccord de sortie sur le réservoir d'huile.

Remettez soigneusement en place toutes les pièces enlevées.

**AVIS** Faites attention à ne pas endommager le joint torique lors de l'insertion du raccord de sortie dans le réservoir d'huile. Appliquez de l'huile sur le joint torique pour faciliter la pose.



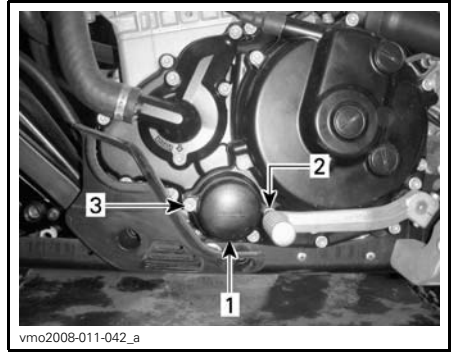
**ENSEMBLE DE SORTIE D'HUILE**

1. Boulon hexagonal
2. Rondelle
3. Garniture
4. Raccord de sortie
5. Joint torique
6. Tamis

**Remplacement du filtre à huile**

Dévissez le couvercle du filtre à huile.

**REMARQUE:** Repérez l'emplacement des vis.

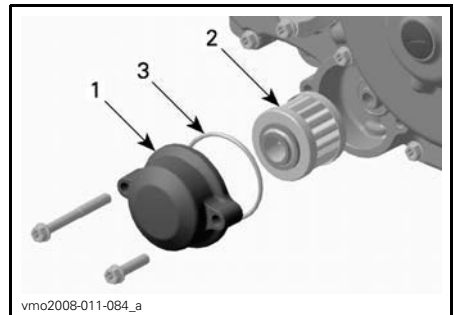


**CÔTÉ GAUCHE DU MOTEUR**

1. Couvercle du filtre à huile
2. Vis (M6 x 25)
3. Vis (M6 x 55)

Enlevez le filtre à huile et installez-en un neuf.

**REMARQUE:** Vérifiez le joint torique du couvercle et remplacez-le au besoin.



**CÔTÉ GAUCHE DU MOTEUR**

1. Couvercle du filtre à huile
2. Filtre à huile
3. Joint torique

Essuyez toute huile renversée sur le moteur.

Changez le joint d'étanchéité des bouchons de vidange. Nettoyez le moteur autour du joint d'étanchéité, du réservoir d'huile et des bouchons de vidange, puis remettez les bouchons en place.



Remplissez le réservoir d'huile avec 1,8L d'huile recommandée. Référez-vous à la rubrique *HUILE À MOTEUR RECOMMANDÉE* pour plus de détails.

Démarrez le moteur et laissez-le tourner au ralenti quelques minutes.

Vérifiez qu'il n'y a pas de fuite.

Arrêtez le moteur et vérifiez le niveau d'huile. Remplissez l'huile au besoin.

Éliminez l'huile conformément à la réglementation locale sur l'environnement.

## Liquide de refroidissement

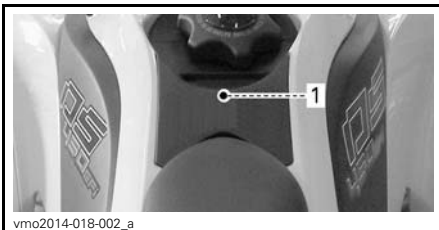
### Niveau de liquide de refroidissement

#### **⚠ AVERTISSEMENT**

Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement quand le moteur est froid. N'ajoutez jamais de liquide dans le système de refroidissement quand le moteur est chaud.

**REMARQUE:** Pendant la vérification du niveau de liquide de refroidissement, inspectez visuellement la partie entourant le moteur pour déceler d'éventuelles fuites.

Le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement se trouve sous le couvercle d'accès, à proximité du bouchon du réservoir d'essence.



#### **SOUS LE COUVERCLE D'ACCÈS**

1. Emplacement du bouchon du réservoir de liquide de refroidissement



#### **BOUCHON DU RÉSERVOIR DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT**

Pour déposer le couvercle d'accès, procédez comme suit:

Enlevez le siège.

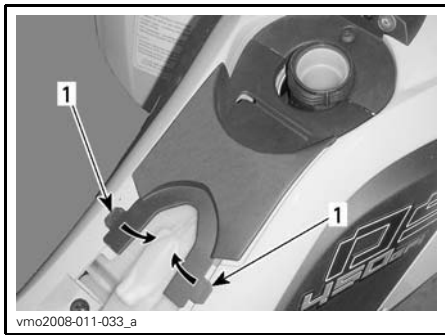


1. Loquet de siège

Déposez le bouchon du réservoir d'essence.



Dégagez du carénage les pattes du couvercle.



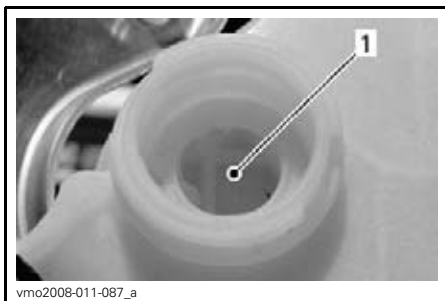
1. Pattes

Tirez délicatement vers l'arrière le couvercle pour le déposer.



Déposez le bouchon de remplissage.

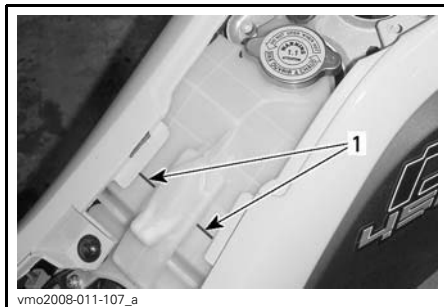
Lorsque le véhicule se trouve sur une surface horizontale, le liquide est au niveau approprié lorsqu'il peut être vu par le trou du bouchon de réservoir.



**RÉSERVOIR DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT**

1. Liquide de refroidissement ici

Le niveau du liquide peut aussi être vérifié au moyen des repères de niveau (petites nervures) du réservoir.



**TYPIQUE - RÉSERVOIR DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT**

1. Repères de niveau

**REMARQUE:** Le niveau du liquide de refroidissement peut être plus bas lorsque vous le vérifiez à une température inférieure à 20°C.

Ajoutez du liquide au besoin. Utilisez un entonnoir pour éviter de renverser du liquide. **Ne remplissez pas trop le réservoir.**

**⚠ AVERTISSEMENT**  
**Pour prévenir les brûlures, n'enlevez pas le bouchon du radiateur quand le moteur est chaud.**

Remettez en place et vissez le bouchon.

Réinstallez les pièces enlevées dans l'ordre inverse de leur dépose.

**REMARQUE:** Si le système de refroidissement a souvent besoin de liquide, il y a probablement des fuites ou des anomalies au niveau du moteur. Consultez un concessionnaire Can-Am autorisé.

## Liquide de refroidissement recommandé

Utilisez un antigel à base d'éthylène glycol comportant des agents anticorrosion destinés spécifiquement aux moteurs à combustion interne en aluminium.

Le système de refroidissement doit être rempli avec un mélange refroidissant BRP (N/P 219 700 362) ou bien avec de l'eau distillée et une solution antigel (50 % d'eau, 50 % d'antigel).

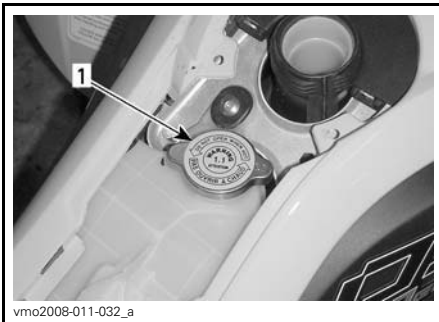
## Remplacement du liquide de refroidissement du moteur

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Pour prévenir des brûlures potentielles, n'enlevez pas le bouchon du radiateur et ne desserrez pas le bouchon de vidange du moteur lorsque celui-ci est chaud.

Déposez le couvercle d'accès; reportez-vous à la section concernant le **NIVEAU DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT** dans cette rubrique.

Tournez le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et retirez-le.

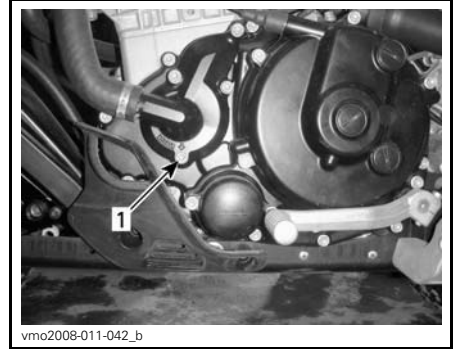


### TYPIQUE - SOUS LE COUVERCLE D'ACCÈS

1. Bouchon du réservoir de liquide de refroidissement

Dévissez lentement le bouchon de vidange et vidangez le liquide de refroidissement dans un contenant approprié.

**REMARQUE:** Il n'est pas nécessaire de retirer le bouchon de vidange.



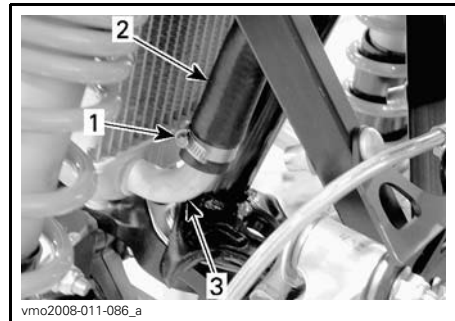
### CÔTÉ GAUCHE DU MOTEUR

1. Bouchon de vidange de liquide de refroidissement

Vidangez complètement l'huile et resserrez le bouchon de vidange.

Desserrez le collier de serrage de la durite de sortie du radiateur.

Retirez la durite de sortie du radiateur pour vidanger complètement le circuit.



1. Collier de serrage
2. Durite de sortie
3. Radiateur

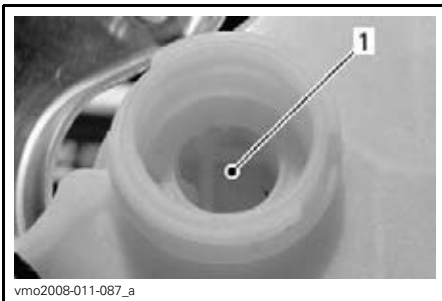
Reposez la durite et fixez-la avec le collier de serrage.

Essuyez tout liquide de refroidissement renversé sur le châssis et le moteur.

Remplissez le réservoir de liquide de refroidissement avec 1,8 L de liquide de refroidissement recommandé. Consultez la rubrique *FICHES TECHNIQUES* pour plus de détails.

Faites tourner le moteur au ralenti sans remettre le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement. Ajoutez lentement du liquide de refroidissement au besoin. **Ne remplissez pas trop le réservoir.**

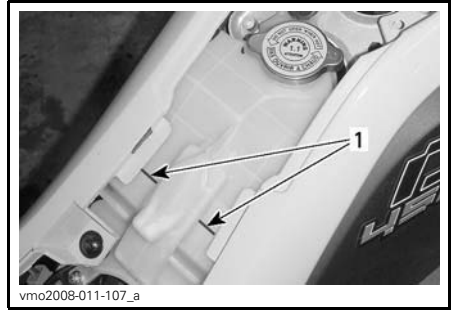
Lorsque le véhicule se trouve sur une surface horizontale, le liquide est au niveau approprié lorsqu'il peut être vu par le trou du bouchon de réservoir.



**RÉSERVOIR DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT**

1. *Liquide de refroidissement ici*

Le niveau du liquide peut aussi être vérifié au moyen des repères de niveau (petites nervures) du réservoir.



**RÉSERVOIR DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT**

1. *Repères de niveau*

À cette étape, attendre que le moteur atteigne sa température de fonctionnement normale. Pressez sur l'accélérateur deux ou trois fois, puis ajoutez du liquide de refroidissement au besoin.

Reposez le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement. Recherchez des fuites au niveau de tous les raccords.

Remettez soigneusement en place toutes les pièces enlevées.

## Filtre à air

### Guide d'entretien du filtre à air

Comme dans tous les VTT, l'entretien du filtre à air est essentiel à la bonne performance du moteur et à sa longévité.

L'entretien du filtre à air devrait être harmonisé aux conditions de conduite.

La fréquence de l'entretien du filtre à air doit être augmentée selon les conditions de poussière suivantes:

- conduite sur le sable sec;
- conduite sur des surfaces couvertes de saletés sèches;
- conduite sur des routes de gravier ou dans des conditions similaires.

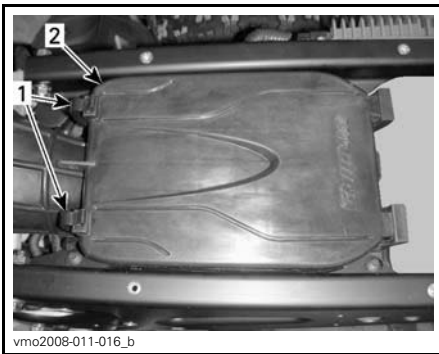
**REMARQUE:** La conduite en groupe dans ces conditions est susceptible d'augmenter encore plus la nécessité de l'entretien et du remplacement.

## Enlèvement du filtre à air

**AVIS** N'enlevez et ne modifiez pas les composants du boîtier de filtre à air. Utilisez toujours des pièces d'origine ou des pièces équivalentes appropriées pour remplacer le filtre à air. Le moteur est réglé spécifiquement en fonction de ces composants. Ne pas respecter cette consigne peut amoindrir les performances du moteur ou l'endommager.

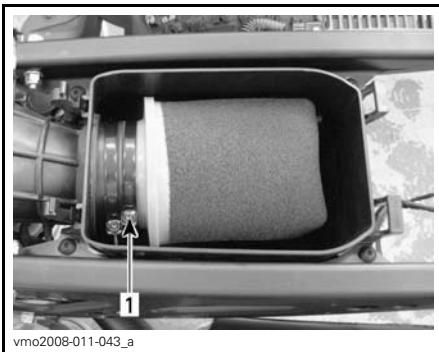
Enlevez le siège.

Dégagez les fixations et enlevez le couvercle du boîtier de filtre à air.



1. Fixations
2. Couvercle du boîtier du filtre à air

Desserrez la fixation et enlevez le filtre à air.



1. Fixation

## Nettoyage du filtre à air

1. Vaporisez l'élément du filtre en mousse avec NETTOYEUR DE FILTRE À AIR (N/P 219 700 341).



219700341  
NETTOYANT DU FILTRE À AIR (N/P 219 700 341)

2. Laissez reposer 3 minutes.
3. Tel qu'indiqué sur le contenant du nettoyant (UNI) pour filtre à air, rincez à l'eau plate.
4. Faites complètement sécher le filtre en mousse.

**REMARQUE:** Une deuxième application est peut-être nécessaire pour des éléments particulièrement sales.

Une fois le filtre sec, huilez de nouveau avec de l'huile pour filtre à air (N/P 219 700 340) ou l'équivalent.

**AVIS** La dégradation de la performance du moteur ou des dommages sérieux peuvent se produire si le filtre à air n'est pas bien entretenu et/ou s'il n'est pas bien huilé.

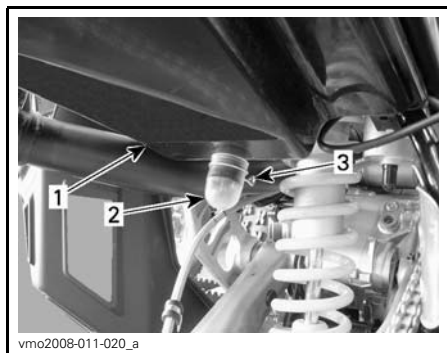
## Installation du filtre à air

Réinstallez les pièces enlevées dans l'ordre inverse de leur dépose.

## Boîtier de filtre à air

### Inspection du boîtier de filtre à air

Vérifiez périodiquement si le tube de vidange du boîtier de filtre à air contient un liquide ou des dépôts.



1. Boîtier du filtre à air
2. Tube de vidange
3. Fixation

**REMARQUE:** Si le véhicule est utilisé dans des endroits poussiéreux, vérifiez plus souvent que dans le *PROGRAMME D'ENTRETIEN*.

En présence de liquide ou des dépôts, pressez et déposez la fixation. Retirez le tube de vidange et videz-le.

**AVIS** Ne démarrez pas le moteur lorsque le tube de vidange contient du liquide ou des dépôts.

En présence de liquide ou de dépôt, le filtre à air doit être examiné, séché ou remplacé en fonction de son état.

Déposez le filtre à air tel qu'expliqué dans cette rubrique.

## Pare-étincelles du silencieux

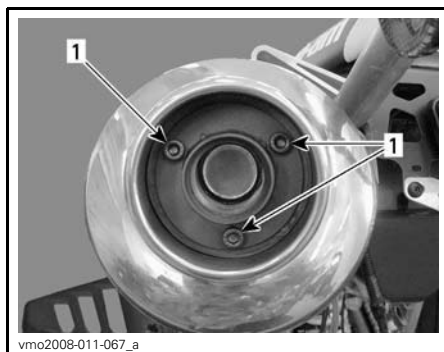
### Nettoyage du pare-étincelles du silencieux

Le pare-étincelles du silencieux doit être nettoyé périodiquement de toute accumulation de calamine. Reportez-vous au *PROGRAMME D'ENTRETIEN*.

La totalité de l'échappement doit aussi être examinée pour déceler les fissures, les fuites ou les détériorations.

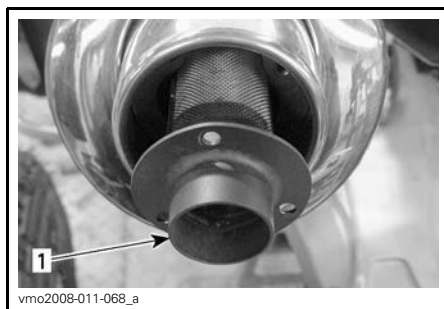
**⚠ ATTENTION** Ne faites jamais cette opération immédiatement après une période de fonctionnement du moteur, car l'échappement est alors brûlant.

Retirez le pare-étincelles du silencieux.



**RETIREZ**

1. Vis

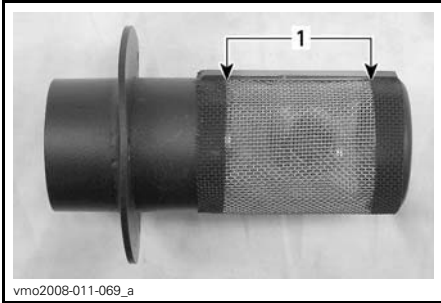


**RETIREZ**

1. Pare-étincelles

Retirez du pare-étincelles les dépôts de calamine au moyen d'une brosse.

**REMARQUE:** Utilisez une brosse souple et faites attention à ne pas endommager le pare-étincelles.



vmo2008-011-069\_a

#### NETTOYEZ

1. Nettoyez cette partie

La repose s'effectue à l'inverse de la dépose.

## Radiateur

### Nettoyage du radiateur

Examinez les ailettes du radiateur. Elles doivent être propres, sans traces de boue, de saleté, de feuilles ni d'autres dépôts pouvant empêcher le radiateur d'assurer un bon refroidissement.



vmo2008-011-070\_a

#### TYPIQUE

1. Radiateur

Éliminez le plus de dépôts possible avec les mains. S'il y a de l'eau à proximité, essayez de rincer les ailettes du radiateur.

Sinon, servez-vous d'un boyau d'arrosage pour rincer les ailettes du radiateur.

**! ATTENTION** Ne nettoyez jamais le radiateur avec les mains lorsqu'il est chaud. Laissez-le d'abord refroidir.

**AVIS** Faites attention à ne pas endommager les ailettes du radiateur pendant leur nettoyage. N'utilisez aucun objet ou outil pouvant les endommager. Les ailettes sont des pièces très minces conçues pour favoriser un refroidissement efficace. SI VOUS UTILISEZ UN BOYAU, UTILISEZ UNE BASSE PRESSON D'EAU. N'UTILISEZ PAS UN NETTOYEUR HAUTE PRESSON.

### Inspection du radiateur

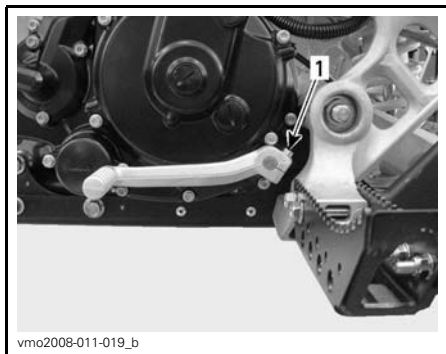
Examinez le radiateur et les durites pour déceler les fuites et les dommages.

Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé pour qu'il vérifie l'efficacité du système de refroidissement.

## Levier sélecteur

### Réglage du levier sélecteur

Desserrez la vis de douille à proximité de l'extrémité de l'arbre de sélection, puis retirez le levier sélecteur.



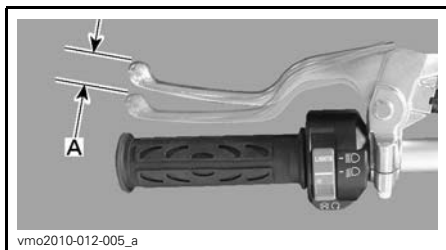
1. Vis de douille

Installez le levier sélecteur à votre goût, puis serrez la vis de douille.

## Embrayage

### Guide de réglage de l'embrayage

Le jeu libre nominal de la manette d'embrayage est de 10 mm à 15 mm.



MANETTE D'EMBRAYAGE — JEU LIBRE NOMINAL

A. 10 mm à 15 mm

Exécutez les ajustements au besoin en conformité avec les conditions suivantes.

**AVIS** S'il est impossible d'atteindre les réglages recommandés, consultez un concessionnaire Can-Am autorisé.

### Le jeu libre est en deçà des spécifications

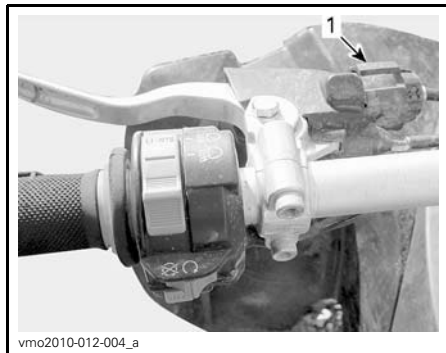
Si le jeu libre est en deçà des spécifications, référez-vous à *RÉGLAGE AU NIVEAU DE LA MANETTE DE DÉBRAYAGE* ci-dessous.

### Le jeu libre est au-delà des spécifications

Si le jeu libre est au-delà des spécifications, référez-vous à *RÉGLAGE AU NIVEAU DE LA MANETTE DE DÉBRAYAGE* ci-dessous.

### Réglage au niveau de la manette d'embrayage

Tournez le dispositif de réglage du câble jusqu'à l'obtention de la dimension appropriée.



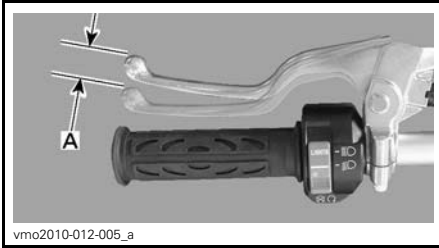
1. Dispositif de réglage du câble

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

## **⚠ AVERTISSEMENT**

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.





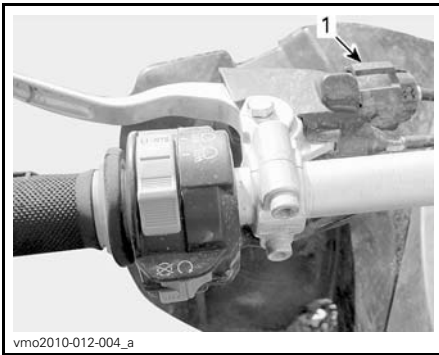
**MANETTE D'EMBRAYAGE — RÉGLAGE APPROPRIÉ**

A. 10 mm à 15 mm

**Réglage au niveau du couvercle d'embrayage**

**AVIS** S'il faut régler la vis du couvercle d'embrayage; cela signifie que les disques d'embrayage sont usés. Il est ainsi fortement conseillé de demander à un concessionnaire Can-Am autorisé d'inspecter les disques d'embrayage.

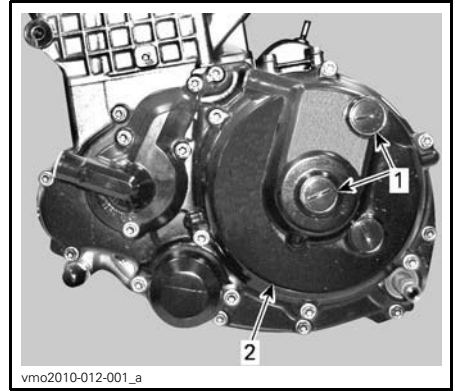
Desserrez le dispositif de réglage du câble d'embrayage pour obtenir un jeu libre maximal.



**TYPIQUE**

1. Dispositif de réglage du câble

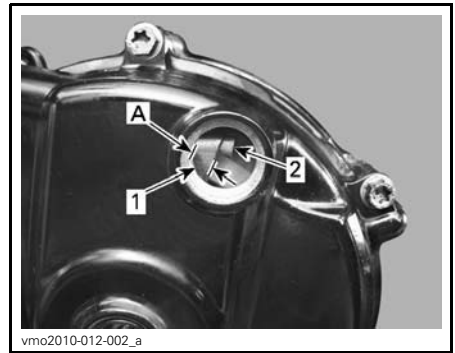
Déposez les bouchons d'accès du couvercle d'embrayage.



**CÔTÉ GAUCHE DU MOTEUR**

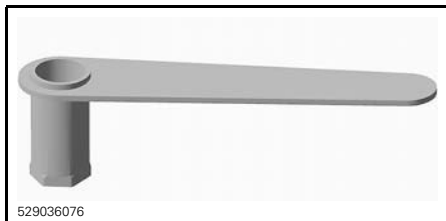
- 1. Bouchons d'accès
- 2. Couvercle d'embrayage

Vérifiez à partir de la fenêtre supérieure du couvercle d'embrayage si le câble de l'embrayage et la came de libération sont complètement libres.

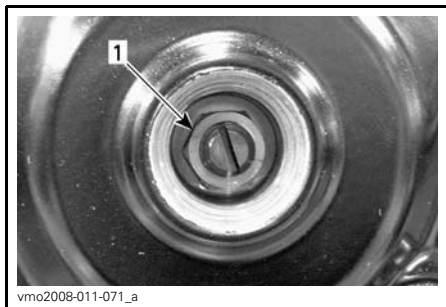


- 1. Câble d'embrayage
- 2. Came de libération de l'embrayage
- A. 4 mm à 5 mm

Installez CLÉ AJUSTEMENT D'EMBRAYAGE 11 MM (N/P 529 036 076) est fournie dans la trousse d'outils sur l'écrou de blocage.

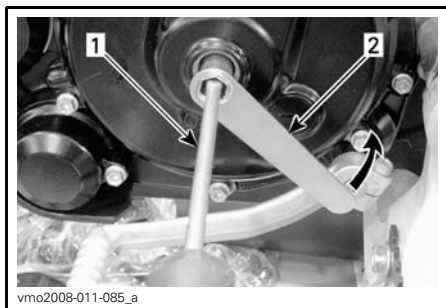


CLÉ DE RÉGLAGE DE L'EMBRAYAGE



1. Écrou de blocage

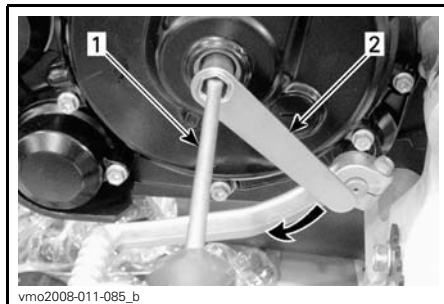
Maintenez la vis de réglage au moyen d'un tournevis à lame plate, puis desserrez l'écrou de blocage dans le sens antihoraire.



1. Tournevis  
2. Clé de réglage de l'embrayage

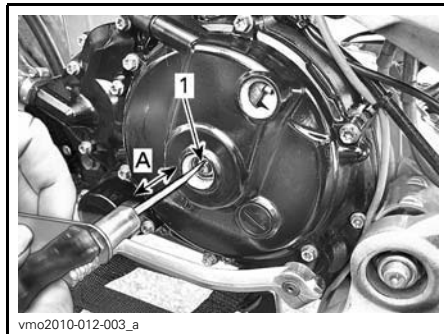
Avec le tournevis, tournez délicatement la vis du dispositif de réglage de l'embrayage dans le sens des aiguilles d'une montre pour localiser le point de contact avec la butée de débrayage, puis la tourner de 3/8 à 1/2 tour dans le sens contraire des aiguilles d'une montre à partir du point de contact.

Maintenez la vis de réglage au moyen du tournevis à lame plate, puis serrez l'écrou autobloquant dans le sens horaire à l'aide de la clé de réglage.



1. Tournevis  
2. Clé de réglage de l'embrayage

Pour vérifier que le réglage est approprié, poussez délicatement sur la vis de réglage avec un tournevis. On devrait percevoir un infime jeu axial d'environ 0,5 mm. Dans le cas contraire, refaites le réglage.

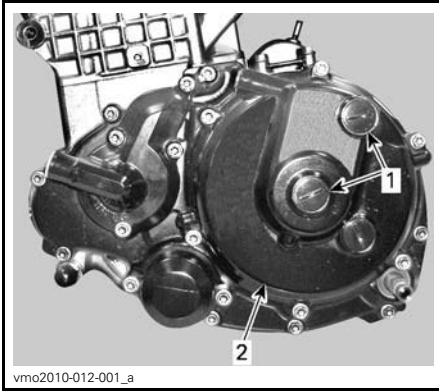


1. Vis de réglage  
A. 0,5 mm

**AVIS** Le disque d'embrayage peut s'user prématurément si le réglage est trop serré.

Reposez les bouchons d'accès.

**AVIS** Ne serrez pas trop.



1. Bouchons d'accès
2. Couvercle d'embrayage

Réglez de façon appropriée la manette d'embrayage. Référez-vous à *RÉGLAGE AU NIVEAU DE LA MANETTE D'EMBRAYAGE* ci-dessus.

## Câble d'accélérateur

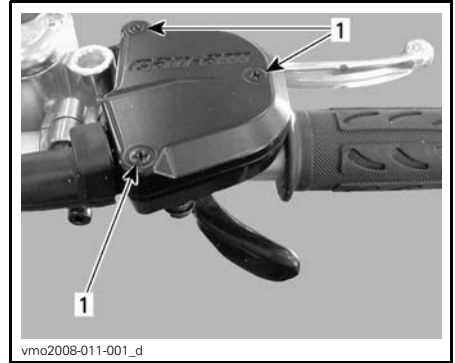
### Lubrification du câble d'accélérateur

Le câble d'accélérateur doit être lubrifié avec LUBRIFIANT POUR CÂBLE (N/P 293 600 041) ou l'équivalent.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

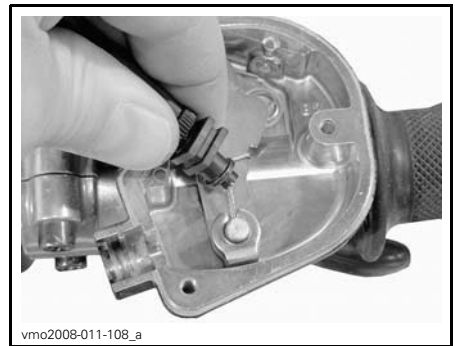
Utilisez toujours un lubrifiant à la silicone. L'utilisation d'un autre lubrifiant, à base d'eau par exemple, pourrait rendre l'accélérateur ou le câble collant ou raide.

Déposez le couvercle du logement de la manette d'accélérateur.

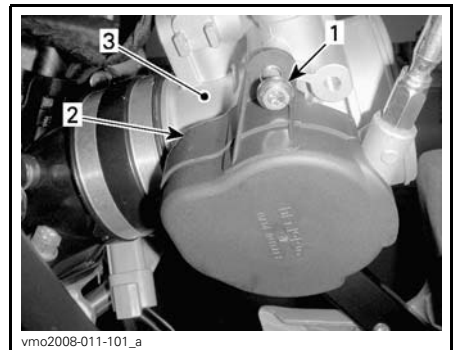


1. Déposez les vis

Retirez le câble de la manette d'accélérateur.



Enlevez le couvercle latéral du carter de papillon.



### CÔTÉ GAUCHE DU MOTEUR

1. Retirez la vis
2. Couvercle
3. Carter de papillon

Installez HUILEUR DE CÂBLE (N/P 529 035 738) ou l'équivalent sur le câble.



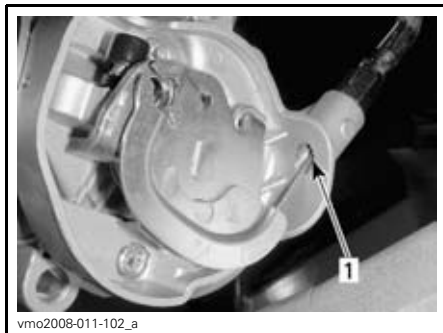
TYPIQUE

Insérez l'aiguille de la bombe aérosol dans le trou de l'outil de lubrification de câble.

**⚠ AVERTISSEMENT**  
Portez toujours des verres de protection et des gants quand on lubrifie un câble.

**REMARQUE:** Mettez un chiffon autour de l'outil de lubrification de câble pour éviter les éclaboussures de lubrifiant.

Mettez du lubrifiant jusqu'à ce qu'il traverse le câble.



1. Recherchez du lubrifiant ici

Reposez le câble.

Vaporisez une petite quantité de lubrifiant sur le mécanisme de la manette d'accélérateur, puis refermez le logement.

Réglez la manette d'accélérateur.

## Manette d'accélérateur

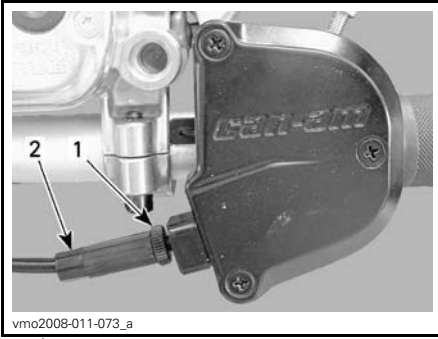
### Réglage de la manette d'accélérateur

Glissez le protecteur de caoutchouc vers l'arrière pour découvrir le tendeur de câble d'accélérateur.



1. Protecteur de caoutchouc

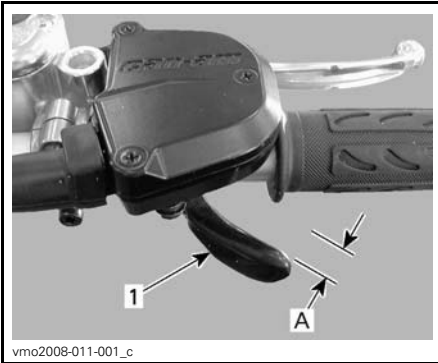
Desserrez l'écrou de blocage puis tournez le tendeur pour obtenir un jeu approprié de manette d'accélérateur.



1. Écrou de verrouillage
2. Dispositif de réglage

**REMARQUE:** Mesurez le jeu à l'extrémité de la manette d'accélérateur.

Serrez l'écrou de blocage et réinstallez le protecteur.

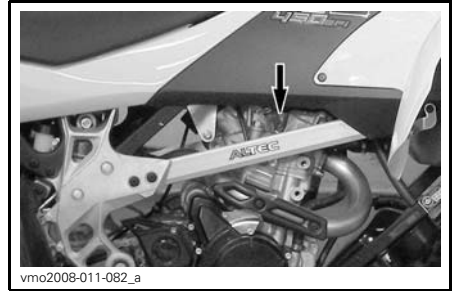


1. Manette d'accélérateur
- A. 2 à 4 mm (5/64 à 5/32 po)

## Bougies

### Dépose des bougies

Débranchez les câbles de bougie.



### EMPLACEMENT DES CÂBLES

Si possible, nettoyez les bougies et la culasse à l'air comprimé.

**⚠ AVERTISSEMENT**

**Portez toujours des verres de protection en utilisant de l'air comprimé.**

Dévissez et retirez les bougies.



1. Bougies

### Pose des bougies

Avant d'installer les bougies, vérifiez si la surface de contact des culasses et des bougies n'est pas sale.

Avec une jauge d'épaisseur, réglez l'écartement des électrodes entre 0,7 et 0,8 mm (0,028 et 0,032 po).

Appliquez un peu de PÂTE THERMO-CONDUCTRICE P12 (N/P 420 897 186) sur les filetages de bougies pour empêcher un grippage possible et augmenter le transfert de chaleur depuis les bougies d'allumage jusqu'à la culasse.

Serrez les bougies à la main dans la culasse, puis avec une clé dynamométrique et une douille appropriée.

Serrez les bougies à 19 N•m.

## Batterie

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Ne chargez jamais la batterie pendant qu'elle est dans le véhicule.

### Dépose de la batterie

Enlevez le siège.

Débranchez le câble négatif NOIR (-) en premier, puis le câble positif ROUGE (+).

**AVIS** Respectez toujours cette séquence de démontage: débranchez d'abord le câble négatif NOIR (-)

Retirez les boulons de fixation du support et du porte-batterie.



#### TYPIQUE

1. ROUGE (+)
2. NOIR (-)
3. Support de batterie

Retirez la batterie.

### Nettoyage de la batterie

Nettoyez les bornes de la batterie et l'extrémité des câbles avec une brosse métallique.

### Installation de la batterie

Remettez la batterie dans le véhicule. Fixez le support de batterie.

**AVIS** Rebranchez le câble positif ROUGE (+) d'abord, puis le câble négatif NOIR (-). Branchez toujours le câble positif ROUGE (+) en premier.

Enduisez GRAISSE DIÉLECTRIQUE (N/P 293 550 004) ou l'équivalent pour les protéger contre l'oxydation.

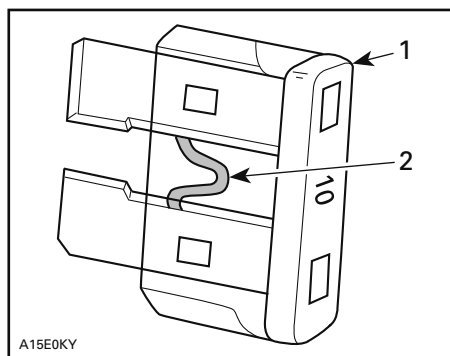
## Fusibles

### Vérification des fusibles

Le système électrique est protégé par des fusibles. Si un fusible est endommagé, remplacez-le par un autre de même calibre.

**AVIS** N'utilisez pas un fusible de calibre supérieur; cela pourrait causer des dommages importants.

Tirez sur le fusible pour l'extraire du porte-fusibles. Vérifiez si le filament est fondu.

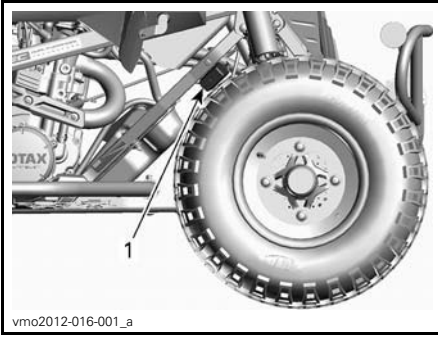


#### TYPIQUE

1. Fusible
2. Vérifiez s'il est fondu

### Emplacement des fusibles

La boîte de fusibles est située sur l'élément avant droit de la carrosserie.

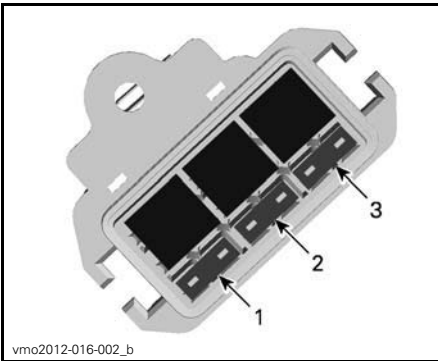


vmo2012-016-001\_a

**CÔTÉ DROIT**

1. Boîte à fusibles

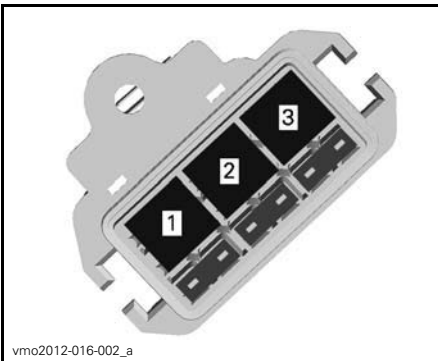
**Identification des fusibles et des relais**



vmo2012-016-002\_b

**FUSIBLES**

1. F1: Principal (20A)
2. F2: Ventilateur de refroidissement (10A)
3. F3: Accessoires (10A)



vmo2012-016-002\_a

**RELAIS**

1. R1: Principal
2. R2: Système d'alimentation
3. R3: Ventilateur de refroidissement

**Feux**

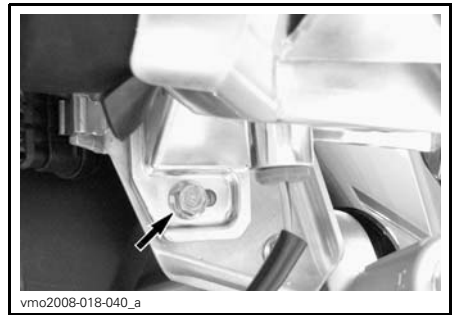
**Réglage du faisceau des phares**

Pour régler le faisceau, procédez comme suit:

1. Desserrez les boulons de l'illustration suivante, sans les retirer.



mnr2009-005-001\_a



vmo2008-018-040\_a

2. Réglez à la main l'angle du boîtier de phare.
3. Réglez les deux phares de la même manière.
4. Resserrez la vis lorsque le phare est réglé.

## Remplacement des ampoules de phare

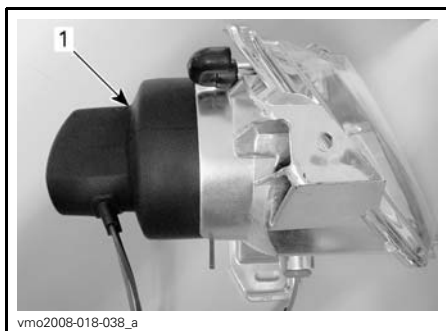
**AVIS** Ne touchez jamais la partie en verre d'une ampoule aux halogènes avec les doigts nus, car cela en réduit la durée de vie. Si vous avez touché l'ampoule, nettoyez-la avec de l'alcool isopropylique pour enlever le film gras laissé par les doigts.

**REMARQUE:** En ce qui a trait aux illustrations qui suivent, le carénage avant a été enlevé du véhicule pour faciliter la compréhension.

Pour remplacer une ampoule de phare, procédez comme suit.

Mettez la clé de contact à la position «OFF».

Enlevez le protecteur en caoutchouc du logement de phare.

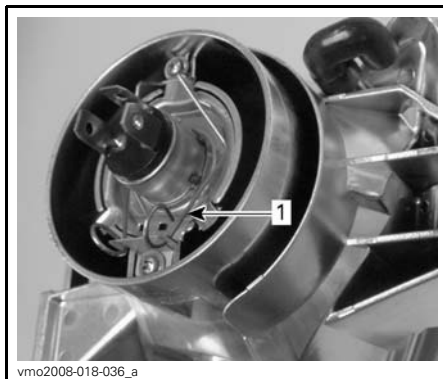


### TYPIQUE

1. Protecteur de caoutchouc

Débranchez le connecteur de l'ampoule de phare.

Poussez les extrémités rondes du clip de retenue vers l'avant, puis placez-les de côté pour déverrouiller l'ampoule du phare.



### TYPIQUE

1. Clip de retenue

Soulevez et maintenez le clip de retenue, puis retirez l'ampoule.



### TYPIQUE

Remplacez l'ampoule défectueuse.

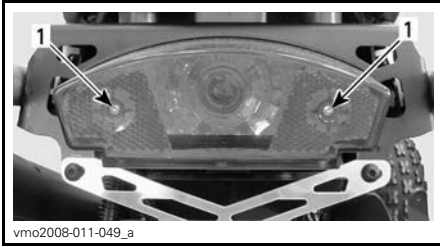
Réinstallez les pièces enlevées dans l'ordre inverse de leur dépose.

## Remplacement des ampoules de feu arrière

Mettez la clé de contact à la position «OFF».

Dévissez les vis de la lentille pour accéder aux ampoules.





1. Vis

Appuyez sur l'ampoule tout en la dévissant pour la dégager de sa douille.

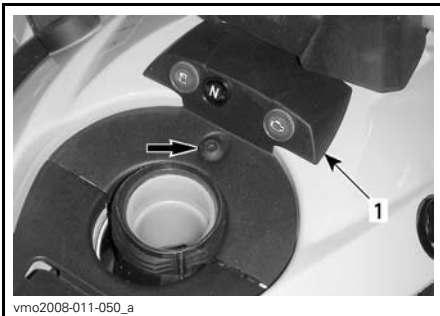
Posez l'ampoule neuve en l'enfonçant tout en la tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.

## Voyants

### Remplacement des ampoules de voyant

Déposez le bouchon du réservoir d'essence.

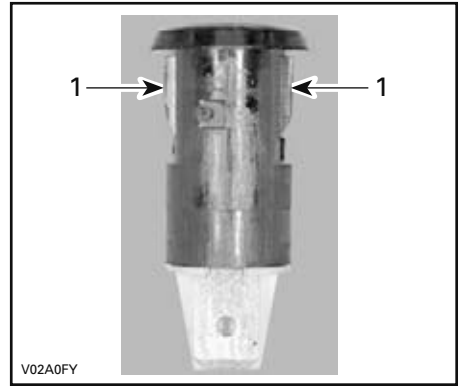
Déposez la console.



1. Console

Débranchez les fils du voyant défectueux.

Pincez les deux pattes, puis tirez le voyant hors du trou.



1. Pattes

La repose s'effectue à l'inverse de la dépose.

## Chaîne d'entraînement

### ⚠ AVERTISSEMENT

Mettez toujours l'interrupteur d'allumage à «OFF» avant de vérifier, de régler ou de lubrifier la chaîne d'entraînement.

### Inspection de la chaîne d'entraînement

Ce véhicule est équipé d'axes et de galets à graissage permanent à joints toriques. Vérifiez toujours la chaîne d'entraînement avant de conduire ce véhicule.

Recherchez des joints toriques ou des galets manquants ou endommagés et corrigez le réglage du jeu.

### Graissage et nettoyage de la chaîne d'entraînement

**AVIS** Ne lavez jamais la chaîne avec de l'eau ou de l'essence sous haute pression. Cela risque d'endommager les joints toriques et d'entraîner une usure prématurée et une défaillance de la chaîne d'entraînement.

Nettoyez les surfaces latérales de la chaîne avec un chiffon sec.

**REMARQUE:** Ne brossez pas la chaîne.

Lubrifiez seulement avec un lubrifiant de chaîne à joints toriques approuvé. Les autres lubrifiants de chaîne du commerce peuvent contenir un solvant qui pourrait endommager les joints toriques.

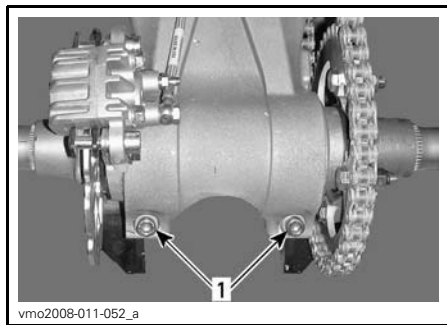
### Réglage de la chaîne d'entraînement

Réglez la chaîne d'entraînement avant chaque randonnée.

**REMARQUE:** Réglez toujours la chaîne d'entraînement avec le conducteur, ou un poids équivalent, assis sur le véhicule.

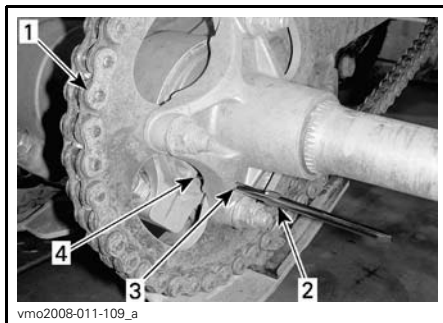
1. Choisissez une surface horizontale et mettez la boîte de vitesses au POINT MORT.

Desserrez les boulons de verrouillage de l'essieu arrière.



1. Boulons de verrouillage de l'essieu arrière

2. Insérez la lame d'un tournevis (trousse à outils) dans le moyeu de la roue dentée et dans le carter d'essieu excentrique.



1. Chaîne d'entraînement
2. Lame du tournevis (trousse à outils)
3. Moyeu de la roue dentée
4. Carter d'essieu excentrique

3. Une fois la lame de tournevis bien en place, poussez ou tirez le véhicule vers l'avant pour augmenter ou vers l'arrière pour réduire le jeu libre de la chaîne. Pour les réglages corrects, référez-vous au tableau suivant:

| MODÈLE                | MÉTHODE DE RÉGLAGE  | LIBRE JEU DE LA CHAÎNE                        |
|-----------------------|---|---|
| DS 450<br>DS 450 X xc | Pour diminuer le jeu: <b>TIREZ</b> le véhicule vers l'arrière | 22 mm au point milieu entre les roues dentées |
| DS 450 X mx           | Pour diminuer le jeu: <b>POUSSEZ</b> le véhicule vers l'avant |   |

**AVIS** Utilisez toujours méthode de réglage de la chaîne d'entraînement, selon votre modèle. Des dommages au véhicule peuvent survenir si la chaîne d'entraînement est réglée selon une mauvaise méthode.

4. Serrez les boulons de verrouillage de l'essieu arrière à 42 N•m - 54 N•m.

## Glissière de la chaîne d'entraînement

### Inspection de la glissière de la chaîne d'entraînement

Vérifiez souvent la glissière de la chaîne d'entraînement, reportez-vous au *PROGRAMME D'ENTRETIEN*.

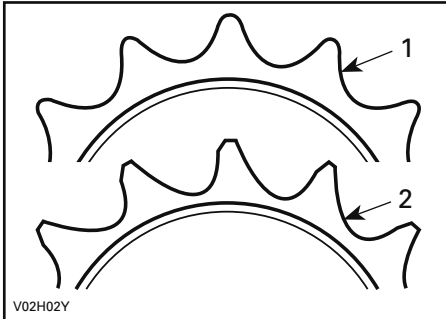
Remplacez la glissière de la chaîne d'entraînement lorsqu'elle est usée.

Consultez un concessionnaire Can-Am autorisé pour son remplacement.

## Roues dentées de la chaîne d'entraînement

### Inspection des roues dentées de la chaîne d'entraînement

Vérifiez si les roues dentées sont déformées.



1. Opérationnelles
2. Remplacer

**AVIS** Remplacez la chaîne et la roue dentée pour éviter leur usure rapide. Posez un circlip neuf chaque fois que la roue dentée du moteur est déposée.

## Pneus et roues

### Pression des pneus

#### **AVERTISSEMENT**

La pression des pneus influence grandement la maniabilité et la stabilité du véhicule. Un pneu trop mou risque de se dégonfler et de tourner sur la jante. Un pneu trop dur risque d'éclater. Respecter toujours les pressions recommandées. **NE JAMAIS** régler la pression des pneus en dessous du minimum; le pneu pourrait sortir de la jante. Comme ce sont des pneus à basse pression, il faut employer une pompe manuelle.

Vérifiez la pression lorsque les pneus sont FROIDS, c'est-à-dire avant d'utiliser le véhicule. La pression des pneus varie selon la température et l'altitude. Revérifiez la pression si une de ces conditions a changé.

Par commodité, un manomètre est fourni dans la trousse d'outils.

#### DS 450/ DS 450 X xc

| PRESSION DES PNEUS |         | AVANT    | ARRIÈRE |
|--------------------|---------|----------|---------|
| Jusqu'à 100 kg     | MAXIMUM | 48,3 kPa |         |
|                    | MINIMUM | 34,5 kPa |         |

#### DS 450 X mx

| PRESSION DES PNEUS |         | AVANT  | ARRIÈRE |
|--------------------|---------|--------|---------|
| Jusqu'à 100 kg     | MAXIMUM | 69 kPa | 62 kPa  |
|                    | MINIMUM | 55 kPa | 48 kPa  |

Bien que les pneus soient prévus spécialement pour tout type de terrain, une crevaillon reste possible. C'est pourquoi on recommande d'emporter une pompe et un nécessaire de réparation.

## État des pneus et des roues

Vérifiez si les pneus sont endommagés ou usés. Remplacez-les au besoin. Ne permutez pas les pneus. Les pneus avant et arrière sont de taille différente.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Lorsque vous remplacez les pneus, n'installez jamais de pneus diagonaux avec des pneus radiaux. Cette application combinée peut créer des problèmes de maniabilité et/ou de stabilité.

Ne posez pas des pneus de différentes tailles ou conceptions sur le même essieu. Les paires de pneus avant ou arrière doivent être de modèle identique et provenir du même fabricant.

Installez les pneus unidirectionnels comme il se doit dans leur sens de rotation.

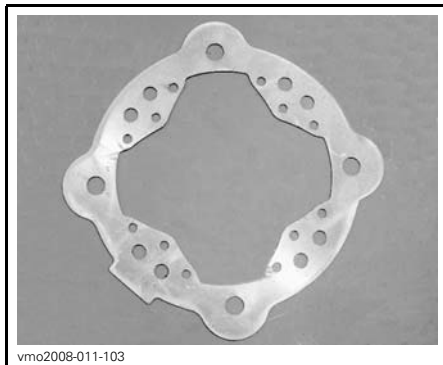
Installez tous les pneus radiaux d'un même ensemble en même temps.

## Retrait d'une roue

Desserrez les écrous, puis soulevez le véhicule. Soutenez le véhicule de façon sécuritaire avec des chandelles. Dévissez les écrous, puis enlevez la roue.

**REMARQUE:** Les modèles X xc et X mx sont équipés d'écrous coniques et ne comportent pas de rondelles.

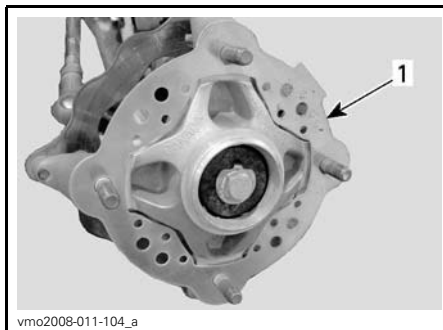
**AVIS** Pour éviter d'endommager les disques de frein avant, n'enlevez ou ne conduisez jamais un véhicule sans que les protecteurs de disques avant ne soient posés.



PROTECTEUR DE DISQUE

## Pose d'une roue

À l'avant, vérifiez que les protecteurs de disques de frein sont correctement posés.



ROUE AVANT

1. Protecteur de disque

Posez les écrous.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Sur les modèles X xc et X mx, posez le côté conique des écrous vers la jante.

Serrez les écrous progressivement, en ordre entrecroisé, puis serrez au couple final de 52 N•m.

**AVIS** Utilisez toujours les écrous de roue et les rondelles recommandés (le cas échéant). D'autres écrous et rondelles risquent d'endommager la jante.

## Remplacement d'un pneu (sans verrou de talon)

Utilisez un démonte-pneu d'automobile pour remplacer les pneus.

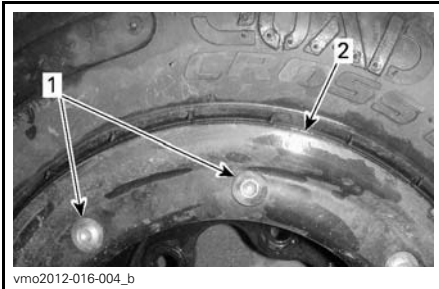
Ajustez la pression des pneus. Consultez la rubrique *PRESSION DES PNEUS* dans le présent chapitre.

### **AVERTISSEMENT**

- N'installez que des pneus de la dimension des originaux.

## Retrait des pneus (à verrous de talon)

1. Retirez la roue du véhicule.
2. Dégonflez le pneu complètement.
3. Desserrez tous les boulons du verrou de talon quelques tours à la fois en croisé.
4. Retirez les écrous.
5. Retirez l'anneau de retenue du verrou de talon.



1. Écrous du verrou de talon
2. Anneau de retenue du verrou de talon

6. Retirez le pneu du côté du verrou de talon.

## Installation des pneus (roues à verrous de talon)

1. Enduisez le lubrifiant d'installation sur le talon intérieur du pneu.

**AVIS** N'installez le pneu que du côté du verrou de talon.

2. Passez le talon intérieur sur la roue.

3. Fixez le talon extérieur sur l'épaule extérieure de la roue.
4. Centrez le talon extérieur du pneu au-dessus de l'anneau intérieur du verrou de talon.
5. Appliquez le LOCTITE 767 (LUBRIFIANT ANTIGRIPPAGE) (N/P 293 800 070) ou l'équivalent sur les filets des vis du verrou de talon.
6. Placez l'anneau de retenue du verrou de talon sur le pneu et maintenez-le en place.
7. Serrez à la main TOUS les boulons du verrou de talon.
8. Serrez-les en suivant la procédure suivante.

**REMARQUE:** Pour assurer une pression égale sur l'anneau de retenue du verrou de talon, serrez les vis **en quelques tours à la fois**.

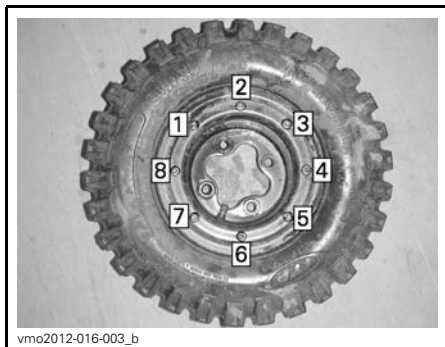
Pendant le serrage, l'anneau de retenue du verrou de talon fléchira légèrement et devrait baisser pour rejoindre l'anneau intérieur.

| ÉTAPE          | COUPLE DE SERRAGE DU VERROU DE TALON DE LA ROUE AVANT |
|----------------|---|
| Première étape | 3 N•m ± 1 N•m   |
| Deuxième étape | 8 N•m ± 1 N•m   |

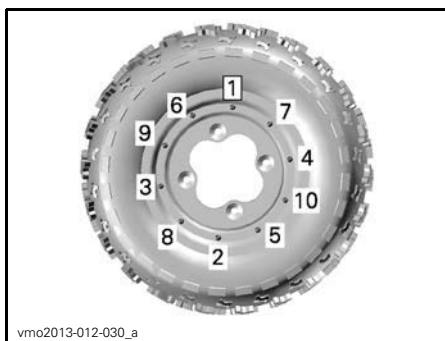
| ÉTAPE          | COUPLE DE SERRAGE DU VERROU DE TALON DE LA ROUE ARRIÈRE |
|----------------|---|
| Première étape | 3 N•m ± 1 N•m   |
| Deuxième étape | 10,5 N•m ± 1 N•m  |



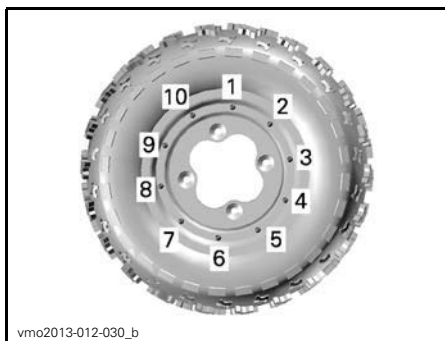
ROUES À VERROU DE TALON À 8 BOULONS  
— SÉQUENCE DE SERRAGE DE LA  
PREMIÈRE ET DE LA DEUXIÈME ÉTAPE



ROUES À VERROU DE TALON À 8 BOULONS  
— SÉQUENCE DE SERRAGE DE LA  
DERNIÈRE ÉTAPE



ROUES À VERROU DE TALON À  
10 BOULONS — SÉQUENCE DE SERRAGE  
DE LA PREMIÈRE ET DE LA DEUXIÈME  
ÉTAPE

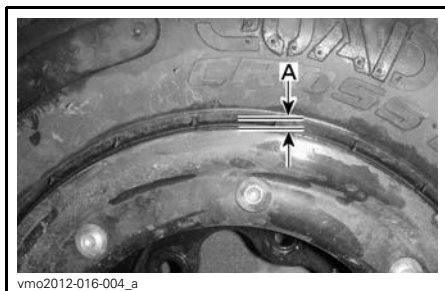


ROUES À VERROU DE TALON À 10  
BOULONS — SÉQUENCE DE SERRAGE DE  
LA DERNIÈRE ÉTAPE

| ÉTAPE             | COUPLE DE SERRAGE DU<br>VERROU DE TALON DES<br>ROUES AVANT |
|-------------------|--|
| Dernière<br>étape | $8 \text{ N}\cdot\text{m} \pm 1 \text{ N}\cdot\text{m}$    |

| ÉTAPE             | COUPLE DE SERRAGE DU<br>VERROU DE TALON DE LA<br>ROUE ARRIÈRE |
|-------------------|---|
| Dernière<br>étape | $10,5 \text{ N}\cdot\text{m} \pm 1 \text{ N}\cdot\text{m}$    |

L'écart entre le pneu et l'anneau de retenue du verrou de talon devrait être égal tout autour de la roue.



A. Écart (doit être égal tout autour de la roue)

Si l'écart est inégal:

- Desserrez tous les boulons quelques tours à la fois en croisé.

- Remplacez le pneu.
  - Reprenez la procédure de serrage depuis le début.
9. Gonflez le pneu pour fixer le talon intérieur sur la roue.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

N'ayez recours qu'à des pratiques sécuritaires comme, par exemple, une cage de sécurité. Ne dépassez jamais la pression maximale du pneu pour fixer les talons.

10. Ajustez la pression d'air aux spécifications. Consultez la rubrique *PRESSION DES PNEUS* dans le présent chapitre.

## **Roulements de roue avant**

### **Inspection des roulements de roue avant**

Tenez la roue par le rebord supérieur, puis tirez et poussez-la afin de sentir le jeu. Si vous constatez un jeu, adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé.

## **Essieu arrière**

### **Inspection de l'essieu arrière**

Soulevez l'arrière du véhicule afin que les roues ne touchent pas le sol.

Poussez et tirez l'essieu arrière pour vérifier le jeu.

Vérifiez si l'essieu est courbé ou s'il présente un faux-rond.

Si vous constatez un jeu ou des dommages, adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé.

## **Suspensions**

### **Inspection de la suspension**

#### **Amortisseurs**

Vérifiez si les amortisseurs présentent des fuites d'huile et si les fixations sont solides. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé au besoin.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

- Les amortisseurs sont à air comprimé.
- Ils peuvent exploser s'ils sont chauffés ou perforés.
- Ne les démontez pas.

### **Inspection des bras oscillants, des bras triangulaires et de la tringlerie de suspension**

Vérifiez si ces pièces sont endommagées (fissures, creux, jeu excessif ou piqûres de corrosion). Si l'un de ces dommages est détecté **N'UTILISEZ PAS LE VÉHICULE ET CONSULTEZ UN CONCESSIONNAIRE CAN-AM AUTORISÉ.**

### **⚠ AVERTISSEMENT**

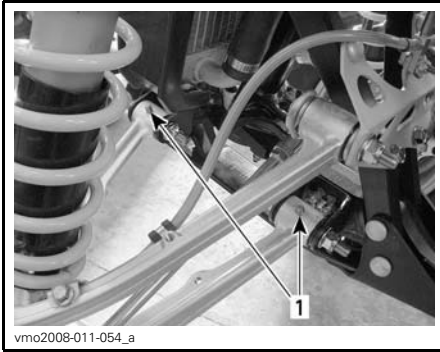
Ne conduisez jamais un véhicule présentant des pièces de suspension défectueuses.

### **Suspension avant**

#### **Lubrification de la suspension avant**

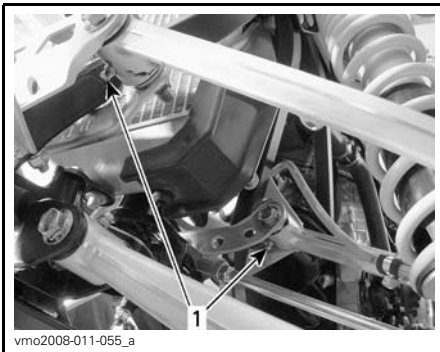
Lubrifiez les bras triangulaires avant avec un pistolet graisseur. Utilisez GRAISSE POUR SUSPENSION (N/P 293 550 033) ou l'équivalent.

**REMARQUE:** Sur le DS 450 X mx, seul les bras de suspension inférieurs disposent des graisseurs.



**TYPIQUE BRAS DE SUSPENSION INFÉRIEUR**

1. Graisseurs



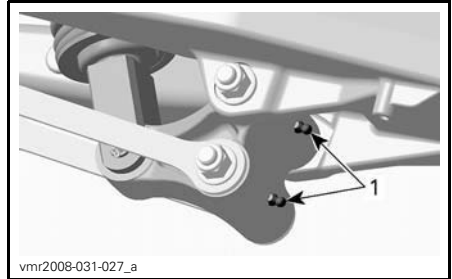
**TYPIQUE BRAS DE SUSPENSION SUPÉRIEUR (DS 450/DS 450 X XC)**

1. Graisseurs

**Suspension arrière**

**Lubrification de la suspension arrière**

Lubrifiez avec de la GRAISSE POUR SUSPENSION (N/P 293 550 033) aux graisseurs illustrés.



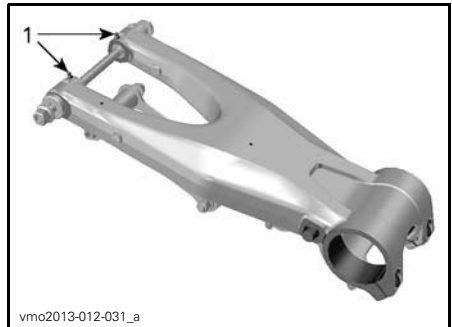
**LEVIER COUDÉ**

1. Graisseurs



**BRAS PIVOTANT ARRIÈRE**

1. Graisseur



**BRAS PIVOTANT AVANT**

1. Graisseurs

**Freins**

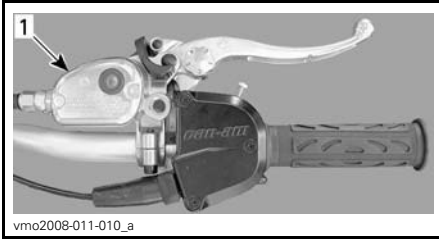
**Niveau du liquide de frein**

**REMARQUE:** Un niveau bas peut être le symptôme de fuites ou d'une usure avancée des plaquettes. Consultez un concessionnaire Can-Am autorisé.



## Réservoir de liquide de frein

Orientez les roues droit devant pour faire en sorte que le réservoir soit de niveau.



vmo2008-011-010\_a

### TYPIQUE

1. Réservoir de liquide de frein avant

Vérifiez le niveau du liquide de frein par le regard latéral du couvercle du réservoir.

Une couleur **FONCÉE** indique que le niveau du liquide est correct.

Une couleur **CLAIRE** indique que le niveau du liquide est insuffisant.



vmo2008-011-062\_a

### TYPIQUE

1. Niveau du liquide suffisant
2. Niveau du liquide insuffisant

Nettoyez et déposez le couvercle du filtre, puis ajoutez du liquide au besoin. **Ne remplissez pas trop le réservoir.**

Inspectez l'état du soufflet de la manette. Recherchez toute fissure, déchirure, etc. Remplacez-le en cas de dommages.

## Réservoir de liquide de frein arrière

Lorsque le véhicule se trouve sur une surface horizontale, vérifiez le niveau du liquide de frein dans le réservoir.

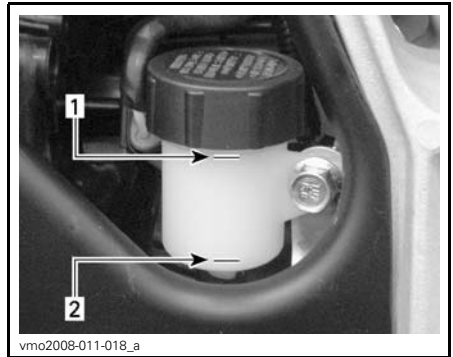


vmo2008-011-013\_a

### SITUÉ PRÈS DE L'AILE ARRIÈRE DROITE

1. Réservoir de liquide de frein arrière

Le liquide devrait être au-dessus de la marque MIN.



vmo2008-011-018\_a

### CÔTÉ DROIT DU VÉHICULE

1. Niveau maximal (MAX.)
2. Niveau minimal (MIN.)

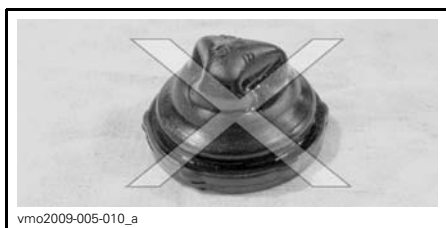
Nettoyez et déposez le bouchon de remplissage, puis ajoutez du liquide au besoin. **Ne remplissez pas trop le réservoir.**

## ⚠ AVERTISSEMENT

Lors de la repose du bouchon de remplissage du réservoir de liquide de frein arrière, ramenez la membrane en caoutchouc à sa position initiale.



**BONNE POSITION**



**MAUVAISE POSITION**

### Liquide de frein recommandé

Utilisez toujours un liquide de frein qui répond à la norme DOT 4.

**AVIS** Pour éviter que le système de freinage soit gravement endommagé, n'utilisez pas de liquide autre que celui recommandé, et ne mélangez pas différents liquides.

**AVIS** N'utilisez que du liquide de frein DOT 4 provenant d'un récipient scellé. N'utilisez pas de liquide provenant d'un vieux contenant ou d'un contenant déjà ouvert.

### Inspection des freins

**⚠ ATTENTION** Les freins peuvent être brûlants après une utilisation prolongée du véhicule et peuvent causer des brûlures. Attendez que les freins refroidissent.

Le système de freinage est hydraulique et ne nécessite aucun réglage.

Vérifiez les éléments suivants pour maintenir les freins en bonne condition de fonctionnement:

- Niveau du liquide de frein

- Système de freinage en cas de fuite du liquide
- Freinage pour sensation de mollesse
- Propreté des freins
- Disques de freins pour usure excessive et condition des surfaces
- Plaquettes de frein pour usure, détérioration ou relâchement
- Protecteur des disques de frein avant pour détérioration, remplacez au besoin.

| LIMITES DE SERVICE                |        |
|-----------------------------------|--------|
| Épaisseur des plaquettes de frein | 1 mm   |
| Épaisseur des disques             | 3,5 mm |
| Gauchissement maximal des disques | 0,2 mm |

Si vous décelez un problème au niveau des freins, adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé pour la vidange du liquide de frein ou tout entretien du système de freinage.

## Carrosserie

### Loquet du siège

Retirez le siège et vérifiez le mécanisme de verrouillage. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé pour remplacer ces pièces.

## Châssis

### Inspection du châssis

Vérifiez si le châssis présente des fissures ou d'autres dommages. Consultez un concessionnaire Can-Am autorisé pour son remplacement ou sa réparation.

Assurer-vous que les fixations du véhicule sont en bon état et bien serrées. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé pour les couples prescrits et remplacez ou réparez des pièces.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:



## **AVERTISSEMENT**

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

---

# ENTRETIEN DU VÉHICULE

## Entretien d'après-utilisation

Si le véhicule est utilisé en milieu salin, il faut le rincer à l'eau douce pour le préserver, ainsi que ses composants, de la corrosion. On recommande fortement de lubrifier les pièces métalliques. Utiliser le LUBRIFIANT XPS (N/P 293 600 016) ou un équivalent. Faire cette opération à la fin de chaque journée d'utilisation.

Après une randonnée dans la boue, on recommande de rincer le véhicule ainsi que ses composants, et de nettoyer le feu arrière et les phares.

## Nettoyage et protection du véhicule

**AVIS** Ne jamais utiliser un nettoyeur à haute pression pour nettoyer le véhicule. **NE LE NETTOYER QU'À BASSE PRESSION** (avec un boyau d'arrosage par exemple). Une pression élevée pourrait causer des dommages électriques ou mécaniques.

Les pièces peintes endommagées doivent être repeintes correctement pour prévenir la rouille.

Au besoin, laver la carrosserie avec de l'eau tiède et du savon (utiliser un détergent doux seulement). Appliquer une cire non abrasive.

**AVIS** Ne jamais nettoyer les pièces de la carrosserie avec un détergent concentré, un dégraissant, un diluant à peinture, de l'acétone, etc.

---

## ENTREPOSAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE

### AVERTISSEMENT

Faites vérifier l'intégrité du système d'alimentation par un concessionnaire Can-Am autorisé conformément à ce qui est prescrit dans le *PROGRAMME D'ENTRETIEN*.

Si le véhicule n'est pas utilisé pendant plus de quatre mois, il faut le remiser adéquatement.

Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé pour connaître les consignes appropriées.

Lorsque vous utilisez le véhicule après une période de remisage, une préparation s'impose. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé pour connaître les consignes appropriées.



# ***RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES***

# IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Les composants principaux de votre véhicule (moteur et châssis) sont identifiés par des numéros de série. Il sera utile de les avoir en mains lors d'une réclamation de garantie ou pour retracer le véhicule en cas de perte. Le concessionnaire Can-Am autorisé a besoin de ces numéros pour bien remplir les réclamations de garantie. BRP ne pourra accepter une réclamation de garantie si le numéro d'identification du moteur (NIM) ou le numéro d'identification du véhicule (NIV) a été enlevé ou altéré de quelque façon. On recommande fortement de noter les numéros de série de votre véhicule et de les transmettre à votre compagnie d'assurances.

## Numéro d'identification du moteur



### TYPIQUE

1. NIM (Numéro d'Identification du Moteur)

## Numéro d'identification du véhicule



### TYPIQUE — ÉTIQUETTE DU NUMÉRO DE SÉRIE DU VÉHICULE

1. NIV (Numéro d'Identification du Véhicule)
2. Numéro du modèle



1. Emplacement du numéro de série du véhicule



La déclaration de conformité CE n'apparaît pas dans cette version du guide du conducteur.

Veillez vous reporter à la version imprimée qui accompagnait votre véhicule.

# FICHES TECHNIQUES

| MODÈLE                            |   | DS 450/DS 450 X xc/<br>DS 450 X mx  |
|-----------------------------------|---|---|
| <b>MOTEUR</b>                     |   |   |
| Type                              | BRP Rotax®, 4 temps. Moteur à double arbre à cames en tête, chaîne d'entraînement |   |
| Nombre de cylindres               | 1   |   |
| Nombre de soupapes                | 4   |   |
| Cylindrée                         | 449,3 cm <sup>3</sup>   |   |
| Alésage                           | 97 mm   |   |
| Course                            | 60,8 mm   |   |
| Taux de compression               | 11.8:1  |   |
| Lubrification                     | Type  | Lubrification sous pression (lubrification simultanée du moteur et de la boîte de vitesses) |
|                                   | Filtre à huile  | Filtre à huile multicouche synthétique  |
| Décompresseur                     | Automatique   |   |
| Système d'échappement             | BRP, acier inoxydable   |   |
| Filtre à air                      | Filtre en mousse à 2 étages   |   |
| <b>BOÎTE DE VITESSES</b>          |   |   |
| Embrayage                         | Embrayage à huile multidisque   |   |
| Boîte de vitesses                 | Boîte de vitesses 5 vitesses à prise constante intégrée                           |   |
| <b>SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT</b> |   |   |
| Type                              | Refroidi par liquide avec pompe à eau intégrée                                    |   |
| Radiateur                         | Monté à l'avant avec ventilateur thermostatique                                   |   |
| <b>SYSTÈME D'ALIMENTATION</b>     |   |   |
| Type                              | Injection électronique avec boîtier de papillon unique de 46 mm                   |   |
| Régime au ralenti                 | 1800 ± 50 RPM (non ajustable)   |   |
| Pompe à essence                   | Marque  | Bosch   |
|                                   | Type  | Électrique (dans le réservoir d'essence)  |

| MODÈLE                                    |                                    | DS 450/DS 450 X xc/<br>DS 450 X mx  |                                 |
|---|------------------------------------|---|---------------------------------|
| <b>SYSTÈME ÉLECTRIQUE</b>                 |                                    |   |                                 |
| Génératrice-magnéto                       | Marque                             | Denso   |                                 |
|   | Type                               | 250 W @ 6000 RPM  |                                 |
| Type d'allumage                           |                                    | Numérique à induction   |                                 |
| Calage de l'allumage                      |                                    | Non réglable  |                                 |
| Limiteur de régime moteur                 |                                    | 10 200 RPM  |                                 |
| Bougie                                    | Marque                             | NGK (appliquez de la PÂTE THERMOCONDUCTRICE P12 (N/P 420 897 186) sur les filets des bougies) |                                 |
|   | Type                               | DCPR9E  |                                 |
|   | Écartement des électrodes          | 0,7 mm à 0.8 mm   |                                 |
| Nombre de bougies                         |                                    | 2   |                                 |
| Batterie                                  | Type                               | Batterie sans entretien   |                                 |
|   | Volt                               | 12 volts, 7 A•h   |                                 |
| Système de démarrage                      |                                    | Démarreur électrique. Démarre dans tous les rapports (avec boîte débrayée ou au point mort)   |                                 |
| Ampoule de phare                          |                                    | 2 x 35 W  |                                 |
| Ampoule de feu arrière et de feux d'arrêt |                                    | 8/27 W, 1157  |                                 |
| Fusibles                                  | F1: Principal                      | 20 A  |                                 |
|   | F2: Ventilateur de refroidissement | 10 A  |                                 |
|   | F3: Accessoires                    | 10 A  |                                 |
| <b>GROUPE D'ENTRAÎNEMENT</b>              |                                    |   |                                 |
| Essieu arrière                            |                                    | Entraînement par chaîne/essieu rigide   |                                 |
| <b>SUSPENSION</b>                         |                                    |   |                                 |
| Avant                                     | Type                               | Suspension indépendante bras triangulaire double  |                                 |
|   | Amortisseurs                       | DS 450  | Amortisseur HPG                 |
|   |                                    | DS 450 X xc   | HPG (totalement réglable)       |
|   |                                    | DS 450 X mx   | Fox Float® X Evol <sup>MC</sup> |
|   | Course                             | DS 450<br>DS 450 X xc   | 241 mm                          |
| DS 450 X mx                               |                                    | 271,8 mm  |                                 |

| MODÈLE                                |              |             | DS 450/DS 450 X xc/<br>DS 450 X mx   |
|---------------------------------------|--------------|-------------|--|
| SUSPENSION (suite)                    |              |             |  |
| Arrière                               | Type         |             | Bras oscillant rigide  |
|                                       | Amortisseurs | DS 450      | Amortisseur HPG  |
|                                       |              | DS 450 X xc | HPG (totalement réglable)  |
|                                       |              | DS 450 X mx | Fox Podium® X  |
|                                       | Course       | DS 450      | 267 mm   |
|                                       |              | DS 450 X xc |  |
| DS 450 X mx                           |              | 282 mm      |  |
| PNEUS                                 |              |             |  |
| Pression (jusqu'à 100 kg<br>(220 lb)) | Avant        | DS 450      | 48,3 kPa maximum<br>34,5 kPa minimum   |
|                                       |              | DS 450 X xc |  |
|                                       | Arrière      | DS 450      | 68,9 kPa maximum<br>55,2 kPa minimum   |
|                                       |              | DS 450 X xc |  |
| Dimensions                            | Avant        | DS 450      | 21 x 7 x 10  |
|                                       |              | DS 450 X xc |  |
|                                       |              | DS 450 X mx |  |
|                                       | Arrière      | DS 450      | 20 x 10 x 9  |
|                                       |              | DS 450 X xc |  |
|                                       |              | DS 450 X mx |  |
| ROUES                                 |              |             |  |
| Dimensions                            | Avant        |             | 10 x 5,5   |
|                                       | Arrière      | DS 450      | 9 x 8,5  |
|                                       |              | DS 450 X xc |  |
|                                       | DS 450 X mx  | 8 x 8       |  |
| Couple de serrage des écrous de roue  |              |             | 52 N•m   |
| FREINS                                |              |             |  |
| Avant                                 |              |             | Hydraulique, 2 disques   |
| Arrière                               |              |             | Hydraulique, 1 disque  |
| Mécanisme de frein de stationnement   |              |             | La manette de frein droite comporte un frein de stationnement pour les roues avant |

| <b>MODÈLE</b>   |                             | <b>DS 450/DS 450 X xc/<br/>DS 450 X mx</b>   |        |
|---|-----------------------------|--|--------|
| <b>DIRECTION</b>  |                             |  |        |
| Pincement (véhicule sur le sol et mesurée au centre de la bande de roulement du pneu) |                             | 0 mm à 6,35 mm   |        |
| Chasse (réglable sur X xc et X mx)  |                             | Réglages usine: 8°   |        |
| Angle de carrossage (réglable sur X mx)   |                             | Réglage en usine: 12°  |        |
| <b>CAPACITÉ DE CHARGE</b>   |                             |  |        |
| Charge maximale permise   |                             | 100 kg avec le conducteur, toutes les autres charges et tous les accessoires ajoutés |        |
| PNBV (poids nominal brut du véhicule)   | DS 450                      | 281 kg   |        |
|   | DS 450 X xc                 | 292 kg   |        |
|   | DS 450 X mx                 | 283 kg   |        |
| <b>DIMENSIONS</b>   |                             |  |        |
| Longueur hors tout  |                             | 1,839 m  |        |
| Largeur hors tout   | DS 450                      | 1,168 m  |        |
|   | DS 450 X xc/<br>DS 450 X mx | 1,17 m à 1,27 m  |        |
| Hauteur hors tout   | DS 450                      | 1,064 m  |        |
|   | DS 450 X xc                 | 1,05 m   |        |
|   | DS 450 X mx                 | 1,10 m   |        |
| Empattement   |                             | 1,27 m   |        |
| Largeur de la voie<br>(mesurée au centre de la bande de roulement)                    | Avant                       | DS 450   | 1 m    |
|   |                             | DS 450 X xc  | 1,04 m |
|   |                             | DS 450 X mx  | 1,08 m |
|   | Arrière                     | DS 450   | 909 mm |
|   |                             | DS 450 X xc  | 932 mm |
|   |                             | DS 450 X mx  | 997 mm |
| Garde au sol  | Sous châssis                | DS 450   | 229 mm |
|   |                             | DS 450 X xc  | 190 mm |
|   |                             | DS 450 X mx  | 180 mm |
|   | Essieu arrière              | DS 450   | 124 mm |
|   |                             | DS 450 X xc  | 103 mm |
|   |                             | DS 450 X mx  | 86 mm  |

| MODÈLE                     |                 | DS 450/DS 450 X xc/<br>DS 450 X mx   |
|----------------------------|-----------------|--|
| LIQUIDES                   |                 |  |
| Type d'huile à moteur      |                 | N'utilisez que HUILE SEMI-SYNTH. XPS 4-T (GRADE D'ÉTÉ) (N/P 293 600 121). <b>N'utilisez pas d'autre huile synthétique, d'huile semi-synthétique ou d'additifs dans les véhicules VTT Can-Am équipés d'un embrayage à huile</b> |
| Liquide de refroidissement |                 | Mélange éthylène glycol (50 %) et eau distillée (50 %). Employez le liquide prémélangé BRP ou un liquide conçu spécialement pour les moteurs en aluminium  |
| Carburant                  | Type            | Essence super sans-plomb   |
|                            | Indice d'octane | En Amérique du Nord: (91 (RON + MON)/2).<br>Ailleurs qu'en Amérique du Nord: 95 RON  |
| Frein hydraulique          |                 | Liquide de frein DOT 4   |
| CONTENANCES                |                 |  |
| Réservoir d'essence        |                 | 11,5L, incluant une réserve approximative de 1,5 L   |
| Huile à moteur             |                 | 1,8 L  |
| Liquide de refroidissement |                 | 1,8 L  |

|   |   |   |
|---|---|---|
| <b>MODÈLE</b>   |   | <b>DS 450/DS 450 X xc/<br/>DS 450 X mx</b>                                  |
| <b>VALEURS D'ÉMISSIONS SONORES ET DE VIBRATIONS<sup>1</sup></b>   |   |   |
| Bruit   | Niveau de puissance acoustique ( $L_{WA}$ ) | 101 dB @ 4000 tr/min (incertitude ( $K_{WA}$ ) 3 dB)                        |
|   | Pression acoustique ( $L_{pA}$ )            | 86 dB @ 4000 tr/min (incertitude ( $K_{pA}$ ) 3 dB)                         |
| Vibration   | Système main/bras                           | 5.33 m/s <sup>2</sup> @ 4000 tr/min (incertitude 2.132 m/s <sup>2</sup> )   |
|   | Ensemble du corps au niveau du siège        | 0.833 m/s <sup>2</sup> @ 4000 tr/min (incertitude 0.4165 m/s <sup>2</sup> ) |
| <sup>1</sup> : Les valeurs d'émissions sonores et de vibrations sont mesurées conformément à la norme EN 15997:2011 sur une surface asphaltée, au point mort. |   |   |

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:



## AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.





# ***DIAGNOSTIC DES PANNES***

---

# DIRECTIVES DE DÉPANNAGE

---

## LE MOTEUR NE TOURNE PAS

---

1. L'interrupteur d'allumage se trouve à la position «OFF».
  - Mettez l'interrupteur à la position «ON».
2. L'interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur se trouve à la position «OFF».
  - Mettez l'interrupteur à la position «ON».
3. La boîte de vitesses n'est pas à la position POINT MORT.
  - Mettez la boîte de vitesses au POINT MORT ou actionnez la manette d'embrayage.
4. Batterie faible ou connexions lâches.
  - Vérifiez les connexions et la condition des bornes.
  - Vérifiez la batterie.
  - Contactez un concessionnaire Can-Am autorisé.

---

## LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER

---

1. Fusible grillé.
  - Vérifiez le fusible de la pompe à essence.
2. Moteur noyé (fusibles humides au moment du retrait)
  - (Mode noyé) Si le moteur est noyé et ne démarre pas, on peut activer ce mode spécial qui bloque l'injection pendant le lancement du moteur. Procéder comme suit:
    - Mettez la clé dans l'interrupteur d'allumage et tournez-la à la position «ON».
    - Comprimez complètement la manette d'accélérateur et MAINTENEZ-LA dans cette position.
    - Appuyez sur le bouton de DÉMARRAGE du moteur.Lancez le moteur 20 secondes. Relâchez le bouton de DÉMARRAGE du moteur.  
Relâchez la manette d'accélérateur et lancez de nouveau le moteur pour le faire démarrer.

**Si le moteur ne démarre toujours pas:**  
Nettoyez le pourtour des capuchons de bougie et retirez ces derniers.

  - Déposez les bougies; reportez-vous à la rubrique RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN.
  - Actionnez le démarreur à quelques reprises.

Ensuite, installez des bougies neuves si possible ou des bougies propres et sèches.

  - Démarrez le moteur de la façon décrite plus haut.

Si le moteur est encore noyé, adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé.

**REMARQUE:** Vérifiez s'il y a du carburant dans l'huile moteur. S'il y en a, vidangez l'huile.

**LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER (suite)**

- 3. L'essence ne parvient pas au moteur (fusibles secs au moment du retrait).**
  - Vérifiez le niveau d'essence.
  - Il est possible que la pompe à essence soit en panne.
  - Vérifiez le fusible du système d'alimentation.
  - Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé.
- 4. Bougie d'allumage/allumage (pas d'étincelle).**
  - Vérifiez l'état du fusible d'allumage.
  - Retirez les bougies d'allumage, puis rebranchez-les aux capuchons.
  - Vérifiez si l'interrupteur d'allumage et celui d'arrêt d'urgence du moteur sont à la position «ON».
  - Faites démarrer le moteur avec les bougies branchées au moteur loin des trous de bougie. S'il n'y a pas d'étincelle, remplacez les bougies.
  - Si le problème persiste, communiquez avec un concessionnaire Can-Am autorisé.
- 5. Compression du moteur.**
  - Si aucune résistance répétitive ne se fait sentir, c'est qu'il y a une importante perte de compression.
  - Communiquez avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

**MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE DU MOTEUR**

- 1. Bougies d'allumage endommagées ou encrassées.**
  - Référez-vous à LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER.
- 2. Manque d'essence vers le moteur.**
  - Référez-vous à LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER.
- 3. Le moteur surchauffe (le voyant de vérification du moteur S'ALLUME ou clignote).**
  - Référez-vous à LE MOTEUR SURCHAUFFE.
- 4. Filtre à air/boîtier de filtre à air obstrué ou sale.**
  - Vérifiez le filtre à air et nettoyez-le au besoin.
  - Vérifiez s'il y a des dépôts dans le tube de vidange du boîtier de filtre à air.
- 5. L'allumage est déconnecté.**
  - Vérifiez la connexion des bobines d'allumage.

**SURCHAUFFE DU MOTEUR**

- 1. Bas niveau de liquide de refroidissement dans le circuit de refroidissement.**
  - Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement du moteur et consultez LA DOCUMENTATION SUR L'ENTRETIEN.
  - Assurez-vous que le ventilateur de refroidissement fonctionne bien.
- 2. Les ailettes du radiateur sont sales.**
  - Nettoyez les ailettes du radiateur; reportez-vous à RADIATEUR dans LA DOCUMENTATION SUR L'ENTRETIEN.

### **SURCHAUFFE DU MOTEUR (suite)**

---

#### **3. Le ventilateur de refroidissement est inopérant.**

- Vérifiez le fusible du ventilateur de refroidissement; reportez-vous à LA DOCUMENTATION SUR L'ENTRETIEN. Si le fusible est intact et si le ventilateur de refroidissement ne fonctionne pas, communiquez avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

### **RETOURS DE FLAMME**

---

#### **1. Bougies défectueuses (accumulation de calamine).**

- Référez-vous à MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE DU MOTEUR.

#### **2. Fuite du système d'échappement.**

- Communiquez avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

#### **3. Le moteur tourne en surchauffant.**

- Référez-vous à MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE DU MOTEUR.

### **RATÉS D'ALLUMAGE**

---

#### **1. Bougies encrassées, endommagées ou usées.**

- Nettoyez les bougies et vérifiez leur degré thermique. Remplacez-les au besoin.

#### **2. De l'eau dans l'essence.**

- Videz le système d'alimentation et le remplir d'essence neuve.

### **BRUIT INHABITUEL DU MOTEUR**

---

#### **1. Réglage des soupapes.**

- Communiquez avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

#### **2. Tendeur de chaîne.**

- Communiquez avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

#### **3. Chaîne de distribution usée.**

- Communiquez avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

### **LE VÉHICULE N'ATTEINT PAS SA VITESSE MAXIMALE**

---

#### **1. Moteur.**

- Reportez-vous à MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE DU MOTEUR.

#### **2. Frein de stationnement.**

- Assurez-vous que le frein de stationnement est complètement désactivé.

#### **3. Filtre à air/boîtier de filtre à air obstrué ou sale.**

- Vérifiez le filtre à air et nettoyez-le au besoin.
- Vérifiez s'il y a des dépôts dans le tube de vidange du boîtier de filtre à air.

---

## LA BOÎTE DE VITESSES NE CHANGE PAS DE RAPPORT EN DOUCEUR

---

### 1. Niveau d'huile bas.

- Remplissez le réservoir d'huile au niveau approprié avec une huile recommandée.

### 2. Système de changement de vitesse de la boîte de vitesses.

- Essayez de presser davantage la manette d'accélérateur pendant une montée de vitesse.
- Pressez la manette d'embrayage plus longtemps pendant une rétrogradation.

### 3. Mauvais type d'huile.

- Vidangez l'huile à moteur et n'utilisez que de l'huile recommandée.

### 4. Transmission.

- Consultez un concessionnaire Can-Am autorisé.

---

## LE VOYANT D'ANOMALIE MOTEUR RESTE ALLUMÉ

---

### 1. Le moteur surchauffe.

- Voir la section SURCHAUFFE DU MOTEUR.

### 2. Tension de batterie trop faible ou trop élevée.

- Vérifiez la tension de la batterie et le système de charge.
- Consultez un concessionnaire Can-Am autorisé.

---

## LE VOYANT D'ANOMALIE MOTEUR CLIGNOTE

---

### 1. Le moteur est en mode protection (limp home).

- Consultez un concessionnaire Can-Am autorisé.



# ***GARANTIE***

---

# **GARANTIE LIMITÉE BRP INTERNATIONALE: VTT CAN-AM<sup>MC</sup> 2014**

## **1) PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE**

Bombardier Produits Récréatifs inc. («BRP»)\* garantit ses VTT Can-Am 2014 vendus par un distributeur ou un concessionnaire autorisé par BRP à distribuer des produits Can-Am («Distributeur/Concessionnaire Can-Am») hors du Canada, des États-Unis d'Amérique («É.-U.»), des pays membres de l'Espace Économique Européen (ce qui comprends les états membres de l'Union Européenne, la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein), des pays membres de la Communauté des états indépendants («CEI») (ce qui comprends l'Ukraine et le Turkménistan), et de la Turquie, contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période et aux conditions décrites ci-dessous.

Toutes les pièces et tous les accessoires d'origine VTT Can-Am installés par un Distributeur/Concessionnaire Can-Am autorisé au moment de la livraison du VTT Can-Am 2014 bénéficient de la même garantie que le VTT Can-Am.

La présente garantie limitée s'annule si: (1) le VTT a été utilisé dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (2) une modification du VTT a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie, ou le VTT a été modifié dans le but de changer son utilisation première.

## **2) LIMITATION DE RESPONSABILITÉ**

DANS LA MESURE OÙ LA LOI LE PERMET, LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES. PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES PAYS. (POUR LES PRODUITS ACHETÉS EN AUSTRALIE, VOIR LA CLAUSE 4 CI-DESSOUS).

Ni un Distributeur/Concessionnaire Can-Am, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.



### **3) EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE**

Les éléments suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par cette garantie limitée:

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages (pièces et main d'œuvre);
- Les dommages causés par négligence ou le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur VTT Can-Am;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces et accessoires n'ayant pas été fabriqués ou approuvés par BRP et qui de sont avis raisonnable ne sont pas compatibles avec le produit ou affectent de manière irrévocable l'opération, la performance ou la durabilité du produit, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un Distributeur/Concessionnaire Can-Am autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, la compétition ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- Les dommages résultant d'un événement extérieur, d'un accident, d'une submersion, d'ingestion de neige ou d'eau, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la rouille, de la corrosion ou de l'exposition aux éléments naturels;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, les coûts de transport, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus ou la perte de jouissance du véhicule pendant la durée du service ou des réparations.

### **4) DURÉE DE LA GARANTIE**

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour une période de:

SIX (6) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée ou commerciale.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

Veillez prendre note que la durée ou toutes autres modalités de la garantie sont sujettes aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

## **POUR LES PRODUITS VENDUS EN AUSTRALIE SEULEMENT**

Aucune disposition des présents termes et conditions de garantie ne permet d'exclure, restreindre ou modifier l'application de toute condition, garantie, droit ou recours conféré ou implicite selon le «Competition and Consumer Act 2010 (Cth)», incluant la loi du consommateur de l'Australie («Australian Consumer Law») ou toute autre loi où cela enfreindrait la loi, ou entraînerait quelconque partie de ces termes et conditions à être tenue pour nulle. Les avantages qui vous sont accordés sous cette garantie limitée s'ajoutent à tous autres droits et recours que vous avez en vertu de la loi australienne.

Nos marchandises sont accompagnées de garanties qui ne peuvent être exclues en vertu de la loi du consommateur de l'Australie. Vous avez droit à un remplacement ou à un remboursement pour une défaillance majeure et à une compensation pour tout autre dommage ou perte raisonnablement prévisibles. Vous avez également droit à la réparation ou au remplacement des marchandises si celles-ci n'étaient pas de qualité acceptable et que la défaillance ne constitue pas une défaillance majeure.

## **5) CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE**

La présente garantie s'applique **seulement** si chacune des conditions suivantes est remplie:

- Le VTT Can-Am 2014 doit être acheté en tant que véhicule neuf et non utilisé par leur premier propriétaire auprès d'un Distributeur/Concessionnaire Can-Am autorisé à distribuer des produits Can-Am dans le pays où la vente a été conclue;
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;
- Le VTT Can-Am 2014 doit être enregistré en bonne et due forme par un Distributeur/Concessionnaire Can-Am autorisé;
- Le VTT Can-Am 2014 doit être acheté dans le pays ou l'union de pays où le propriétaire réside;
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si une des conditions précédentes n'est pas remplie, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

## **6) CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE**

Le consommateur doit cesser d'utiliser le VTT dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un Distributeur/Concessionnaire Can-Am dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au Distributeur/Concessionnaire Can-Am une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

Veillez prendre note que la période pour aviser un Distributeur/Concessionnaire Can-Am est sujette aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

## **7) CE QUE BRP FERA**

Dans la mesure où la loi le permet, les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine de VTT Can-Am neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'œuvre encouru par un Distributeur/Concessionnaire Can-Am et ce pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente du VTT au propriétaire. Vous avez peut-être d'autres droits, lesquels peuvent varier d'un pays à l'autre.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que le VTT se trouve en dehors du pays où il a été acheté, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, tel que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, taxes, droit de licences, frais d'importations, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs agences respectives.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

## **8) TRANSFERT**

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP soit avisée du transfert de propriété de la façon suivante:

BRP ou un Distributeur/Concessionnaire Can-Am autorisé reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoit les coordonnées du nouveau propriétaire. L'information sera alors directement transmise par le Distributeur/Concessionnaire Can-Am à BRP.

## **9) SERVICE À LA CLIENTÈLE**

1. Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le Distributeur/Concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.
2. Si la situation persiste, veuillez communiquer avec le département de service du Distributeur/Concessionnaire qui pourra vous aider à résoudre le problème.
3. Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte à BRP à l'adresse ci-dessous:

**Pour le Moyen Orient et l'Afrique, veuillez communiquer avec notre bureau européen:**

**BRP EUROPE N.V.**

Groupe d'assistance à la clientèle  
Skaldenstraat 125  
9042 Gent  
Belgique  
Tél.: + 32 9 218 26 00

**Pour tous les autres pays, veuillez communiquer avec votre Distributeur/Concessionnaire local (visitez le [www.brp.com](http://www.brp.com) pour obtenir les coordonnées) ou contacter notre bureau nord-américain:**

**BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.**

Groupe d'assistance à la clientèle  
75 rue J.-A. Bombardier  
Sherbrooke QC J1L 1W3  
Canada  
Tél.: + 1 819 566-3366

\* Pour le territoire couvert par la présente garantie limitée, les produits sont distribués et le service est offert par Bombardier Produits Récréatifs inc. ou ses sociétés affiliées.

© 2013 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

MC Marque de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées.

---

# **GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN, POUR LA COMMUNAUTÉ DES ÉTATS INDÉPENDANTS ET POUR LA TURQUIE: VTT CAN-AM<sup>MC</sup> 2014**

## **1) PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE**

Bombardier Produits Récréatifs inc. («BRP»)\* garantit ses VTT Can-Am 2014 vendus par un distributeur ou un concessionnaire autorisé par BRP à distribuer les produits Can-Am («Distributeur/Concessionnaire Can-Am») dans un des pays membres de l'Espace Économique Européen («EEE») (ce qui comprends les états membres de l'Union Européenne, la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein), dans les pays membres de la Communauté des états indépendants («CEI») (ce qui comprends l'Ukraine et le Turkménistan), et la Turquie contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période et aux conditions décrites ci-dessous.

Toutes les pièces et tous les accessoires d'origine VTT Can-Am installés par un Distributeur/Concessionnaire Can-Am autorisé au moment de la livraison du VTT Can-Am 2014 bénéficient de la même garantie que le VTT Can-Am.

La présente garantie limitée s'annule si: (1) le VTT a été utilisé dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (2) une modification du VTT a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie, ou le VTT a été modifié dans le but de changer son utilisation première.

## **2) LIMITATION DE RESPONSABILITÉ**

DANS LA MESURE OÙ LA LOI LE PERMET, LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES PAYS.

Ni un Distributeur/Concessionnaire Can-Am, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

### **3) EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE**

Les éléments suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par cette garantie limitée:

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages (pièces et main d'œuvre);
- Les dommages causés par négligence ou le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur VTT Can-Am;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces et accessoires n'ayant pas été fabriqués ou approuvés par BRP et qui de son avis raisonnable ne sont pas compatibles avec le produit ou affectent de manière irrévocable l'opération, la performance ou la durabilité du produit, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un Distributeur/Concessionnaire Can-Am autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, la compétition, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- Les dommages résultant d'un évènement extérieur, d'un accident, d'une submersion, d'ingestion de neige ou d'eau, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la rouille, de la corrosion ou de l'exposition aux éléments naturels;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, les coûts de transport, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus ou la perte de jouissance du véhicule pendant la durée du service ou des réparations.

### **4) DURÉE DE LA GARANTIE**

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et ce pour une période de:

VINGT-QUATRE (24) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée.

SIX (6) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation commerciale ou locative.

Un produit est utilisé à des fins commerciales lorsqu'on l'utilise dans le cadre de tout travail ou emploi qui génère des revenus, à n'importe quel moment de la période de garantie. Un produit est également utilisé à des fins commerciales lorsque, à n'importe quel moment de la période de garantie, il est immatriculé à des fins commerciales.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

Veillez prendre note que la durée ou toutes autres modalités de la garantie sont sujettes aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

## **5) CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE**

La présente garantie s'applique **seulement** si **chacune** des conditions suivantes est remplie:

- Le VTT Can-Am 2014 doit être acheté en tant que véhicule neuf et non utilisé par leur premier propriétaire auprès d'un Distributeur/Concessionnaire Can-Am autorisé à distribuer des produits Can-Am dans le pays où la vente a été conclue;
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;
- Le VTT Can-Am 2014 doit être enregistré en bonne et due forme par un Distributeur/Concessionnaire Can-Am autorisé;
- Le VTT Can-Am 2014 doit être acheté dans l'EEE par un résident de l'EEE, dans le CEI par un résident de la CEI ou en Turquie par un résident de la Turquie; et;
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si une des conditions précédentes n'est pas remplie, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

## **6) CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE**

Le consommateur doit cesser d'utiliser le VTT dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un Distributeur/Concessionnaire Can-Am dans les deux (2) mois suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au Distributeur/Concessionnaire Can-Am une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

Veillez prendre note que la période pour aviser un Distributeur/Concessionnaire Can-Am est sujette aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

## **7) CE QUE BRP FERA**

Dans la mesure où la loi le permet, les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine Can-Am neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'œuvre encouru par un Distributeur/Concessionnaire Can-Am et ce pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions

ci-énoncées. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente du VTT au propriétaire. Vous avez peut-être d'autres droits, lesquels peuvent varier d'un pays à l'autre.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que le VTT se trouve en dehors de l'EEE, de la CEI ou de la Turquie, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, tel que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, taxes, droit de licences, frais d'importations, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs agences respectives.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

## **8) TRANSFERT**

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP soit avisée du transfert de propriété de la façon suivante:

BRP ou un Distributeur/Concessionnaire Can-Am autorisé reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoit les coordonnées du nouveau propriétaire. L'information sera alors directement transmise par le Distributeur/Concessionnaire Can-Am à BRP.

## **9) SERVICE À LA CLIENTÈLE**

1. Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le Distributeur/Concessionnaire Can-Am autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.
2. Si la situation persiste, veuillez communiquer avec le département de service du Distributeur/Concessionnaire qui pourra vous aider à résoudre le problème.
3. Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte à BRP à l'adresse ci-dessous:

**Pour les pays de l'EEE, de la CEI ou la Turquie, excepté les pays scandinaves, veuillez communiquer avec notre bureau européen:**

**BRP EUROPE N.V.**

Groupe d'assistance à la clientèle

Skaldenstraat 125

9042 Gent

Belgique

Tél.: + 32 9 218 26 00



**Pour la Scandinavie, veuillez communiquer avec notre bureau de Finlande:**

**BRP FINLAND OY**

Service après-vente  
Isoaavantie 7  
FIN-96320 Rovaniemi  
Finlande  
Tél.: + 358 16 3208 111

Vous trouverez les coordonnées de votre Distributeur/Concessionnaire Can-Am local sur [www.brp.com](http://www.brp.com).

\* Dans les pays membres de l'EEE, BRP European Distribution S.A. et d'autres filiales de BRP distribuent et offrent les services reliés aux produits.

© 2013 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

MC Marque de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées.

## CONDITIONS ADDITIONNELLES POUR LA FRANCE

Les termes et conditions suivants ne sont applicables qu'aux produits vendus en France:

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. Pour être conforme au contrat, le bien doit:

1. Être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant:
  - Corresponde à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle;
  - Présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eut égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage; ou
2. Présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

# ***INFORMATION SUR LE CLIENT***

---

# CONFIDENTIALITÉ DES RENSEIGNEMENTS

BRP tient à vous informer que vos coordonnées seront utilisées à des fins de sécurité et de garantie. De plus, BRP et ses filiales peuvent utiliser leur liste de clients pour distribuer de l'information publicitaire et promotionnelle au sujet de l'entreprise et de ses produits.

Pour exercer votre droit de consulter ou de corriger vos données, ou encore pour ne plus faire partie de la liste des cibles du marketing direct, veuillez communiquer avec BRP.

**Par courriel:** [privacyofficer@brp.com](mailto:privacyofficer@brp.com)

**Par la poste:** BRP  
Conseiller Juridique Principal, la protection  
des renseignements personnels  
726 St-Joseph  
Valcourt QC  
Canada  
JOE 2L0

---

## CHANGEMENT D'ADRESSE/DE PROPRIÉTAIRE

Si vous déménagez ou devenez le nouveau propriétaire du véhicule, veuillez aviser BRP:

- En postant l'une des cartes (ci-dessous)
- En prenant contact avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

S'il s'agit d'un changement de propriété, veuillez fournir la preuve que le propriétaire précédent accepte le transfert.

Il est important d'aviser BRP même après l'expiration de la garantie limitée car cela nous permet de joindre le propriétaire lorsque nécessaire, comme à l'occasion d'un rappel sécuritaire. C'est la responsabilité du propriétaire d'aviser BRP.

**VÉHICULES VOLÉS:** Si votre véhicule est volé, vous devriez aviser BRP ou un concessionnaire Can-Am autorisé. On vous demandera vos nom, adresse, numéro de téléphone ainsi que le numéro d'identification du véhicule et la date à laquelle le véhicule a été volé.

### **Pays scandinaves**

**BRP FINLAND OY**

Service après-vente

Isoaavantie 7

FIN-96320 Rovaniemi

### **Autres pays dans le monde**

**DISTRIBUTION EUROPÉENNE DE BRP**

Service de la garantie

Chemin de Messidor 5-7

1006 Lausanne Suisse

***Cette page est  
blanche intentionnellement***

CHANGEMENT D'ADRESSE

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE



NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

|                  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|------------------|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
|                  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Numéro de modèle |  |  |  |  |  | N° d'identification du véhicule (V.I.N.) |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |

ANCIENNE ADRESSE  
OU ANCIEN PROPRIÉTAIRE:

\_\_\_\_\_ NOM

\_\_\_\_\_ N° RUE APP.

\_\_\_\_\_ VILLE ÉTAT OU PROVINCE CODE POSTAL

\_\_\_\_\_ PAYS TÉLÉPHONE

NOUVELLE ADRESSE OU  
NOUVEAU PROPRIÉTAIRE:

\_\_\_\_\_ NOM

\_\_\_\_\_ N° RUE APP.

\_\_\_\_\_ VILLE ÉTAT OU PROVINCE CODE POSTAL

\_\_\_\_\_ PAYS TÉLÉPHONE

\_\_\_\_\_ ADRESSE COURRIEL

IV00A2F

CHANGEMENT D'ADRESSE

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE



NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

|                  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|------------------|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
|                  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Numéro de modèle |  |  |  |  |  | N° d'identification du véhicule (V.I.N.) |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |

ANCIENNE ADRESSE  
OU ANCIEN PROPRIÉTAIRE:

\_\_\_\_\_ NOM

\_\_\_\_\_ N° RUE APP.

\_\_\_\_\_ VILLE ÉTAT OU PROVINCE CODE POSTAL

\_\_\_\_\_ PAYS TÉLÉPHONE

NOUVELLE ADRESSE OU  
NOUVEAU PROPRIÉTAIRE:

\_\_\_\_\_ NOM

\_\_\_\_\_ N° RUE APP.

\_\_\_\_\_ VILLE ÉTAT OU PROVINCE CODE POSTAL

\_\_\_\_\_ PAYS TÉLÉPHONE

\_\_\_\_\_ ADRESSE COURRIEL

IV00A2F

***Cette page est  
blanche intentionnellement***



CHANGEMENT D'ADRESSE

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE  

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|

Numéro de modèle N° d'identification du véhicule (V.I.N.)

ANCIENNE ADRESSE  
OU ANCIEN PROPRIÉTAIRE:

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT OU PROVINCE

CODE POSTAL

PAYS

TÉLÉPHONE

NOUVELLE ADRESSE OU  
NOUVEAU PROPRIÉTAIRE:

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT OU PROVINCE

CODE POSTAL

PAYS

TÉLÉPHONE

I V00A2F

ADRESSE COURRIEL

CHANGEMENT D'ADRESSE

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE  

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|

Numéro de modèle N° d'identification du véhicule (V.I.N.)

ANCIENNE ADRESSE  
OU ANCIEN PROPRIÉTAIRE:

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT OU PROVINCE

CODE POSTAL

PAYS

TÉLÉPHONE

NOUVELLE ADRESSE OU  
NOUVEAU PROPRIÉTAIRE:

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT OU PROVINCE

CODE POSTAL

PAYS

TÉLÉPHONE

I V00A2F

ADRESSE COURRIEL



NUMÉRO DE MODÈLE  
DU VTT \_\_\_\_\_

NUMÉRO D'IDENTIFICATION  
DU VÉHICULE (N.I.V.) \_\_\_\_\_

NUMÉRO D'IDENTIFICATION  
DU MOTEUR (N.I.M.) \_\_\_\_\_

Propriétaire : \_\_\_\_\_

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT OU PROVINCE

CODE POSTAL

Date d'achat \_\_\_\_\_

JOUR

MOIS

ANNÉE

Date d'expiration  
de la garantie \_\_\_\_\_

JOUR

MOIS

ANNÉE

À faire remplir par le concessionnaire lors de la vente

SCEAU DU CONCESSIONNAIRE

V00A2IL

Veillez communiquer avec le concessionnaire ou distributeur qui vous a vendu le quad pour vous assurer qu'il l'a enregistré auprès de BRP.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:



## AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.



## AVERTISSEMENT

**LA CONDUITE DE CE VÉHICULE PEUT ÊTRE DANGEREUSE.** Une collision ou un renversement peut se produire rapidement, même pendant des manoeuvres telles les tournants, la conduite en pente ou sur des obstacles si vous omettez de prendre les précautions nécessaires.

**DES BLESSURES SÉRIEUSES OU MÊME MORTELLES** pourraient résulter du non-respect de ces directives:

- **LISEZ CE GUIDE DU CONDUCTEUR ET TOUTES LES ÉTIQUETTES AVANT D'UTILISER CE VÉHICULE.**
- **N'UTILISEZ JAMAIS CE VÉHICULE AVANT D'EN AVOIR APPRIS LE FONCTIONNEMENT.** Suivre un cours de formation certifié.
- **NE TRANSPORTEZ JAMAIS DE PASSAGER.** Vous courrez davantage le risque de perdre le contrôle de votre véhicule lorsque vous transportez un passager.
- **N'UTILISEZ JAMAIS CE VÉHICULE SUR UNE SURFACE ASPHALTÉE.** Vous courrez davantage le risque de perdre le contrôle de votre véhicule lorsque vous conduisez votre véhicule tout-terrain sur une surface asphaltée.
- **NE CONDUISEZ JAMAIS CE VTT SUR UNE VOIE PUBLIQUE.** Il y a risque de collision avec un autre véhicule si vous circulez sur une voie publique avec votre véhicule.
- **PORTEZ TOUJOURS UN CASQUE APPROUVÉ,** des verres de protection et des vêtements protecteurs.
- **NE JAMAIS CONDUIRE SOUS L'EFFET DE L'ALCOOL OU DE LA DROGUE.** Ces substances réduisent le temps de réaction et troublent le jugement.
- **NE CONDUISEZ JAMAIS CE VÉHICULE À DES VITESSES EXCESSIVES.** Vous courrez davantage le risque de perdre le contrôle de ce véhicule quand vous conduisez à une vitesse trop élevée sans tenir compte du terrain, de la visibilité et de votre expérience.
- **N'ESSAYEZ JAMAIS DE FAIRE DES CABRÉS, DES SAUTS OU D'AUTRES MANOEUVRES PÉRILLEUSES.**

219 001 331

CA

OPERATOR'S GUIDE, DS 450 SERIES / FRENCH  
GUIDE DU CONDUCTEUR, SÉRIE DS 450 / FRANÇAIS

FAIT AU / MADE IN CANADA

U/M.P.C.